

PRÉSIDENT

Le Président de la République reçoit le ministre français des AE

P. 24

INSTALLATION DU COMMANDANT DE LA 5^È RM

Le Général-Major Chanegriha appelle les éléments de l'Armée à faire preuve d'un total sens de responsabilité

P. 3

CORONAVIRUS :

Air Algérie suspend temporairement ses vols de et vers la France

P. 2

POUR FAIRE FACE À LA PANDÉMIE DU CORONAVIRUS

L'Algérie passe à une étape supérieure de prévention

Alors que la pandémie du coronavirus se propage un peu partout dans le monde, avec, notamment un nombre de décès élevé et des répercussions lourdes déjà perceptibles sur l'économie mondiale, l'Algérie qui a mobilisé tous les moyens de prévention et de prise en charge des cas déclarés, passe à une vitesse

supérieure, dans sa politique de prévention. Comme l'ont fait de nombreux pays soucieux de freiner la propagation des contaminations, le président Tebboune a ordonné jeudi la fermeture des écoles, universités et établissements de la formation et de l'enseignement professionnels. Les vols de et vers

les pays de l'Europe du sud, notamment la France, l'Italie et l'Espagne sont suspendus. Les événements culturels ont été par ailleurs différés, tandis que les rencontres sportives nationales sont soumises au huit clos.

P.p 2-3

DKnews



RECENSEMENT

Beldjoud préside la réunion du Comité national

P. 24

PROGRAMMES BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

"Les contenus arrêtés «avant la fin de la prochaine semaine»"

P. 4

MOUDJAHIDINE ET AYANTS DROIT :

"La comptabilisation des années de la Révolution comme période de travail effectif est consacré juridiquement"

P. 4

SANTÉ

ALLERGIES ALIMENTAIRES

Les nouveaux aliments à risque

P.p 12-13

FOOTBALL

PRÉVENTION DU CORONAVIRUS :

Medouar : «Le huis clos pourrait être prolongé au-delà du 31 mars»

P. 21



9^È FESTIVAL DU CINÉMA AFRICAÏN DE LOUXOR

Deux films algériens primés

P. 16

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'Amazonie pourrait disparaître en 50 ans (étude)

P. 9

ÉPIDÉMIE CORONAVIRUS: Air Algérie suspend temporairement ses vols de et vers la France

La Compagnie nationale Air Algérie a décidé de suspendre temporairement tous ses vols «de et vers» la France au départ des villes de Sétif, Batna, Tlemcen, El Oued, Biskra, Chlef, Bejaïa et Annaba, comme mesure préventive contre la propagation du coronavirus, a-t-elle indiqué vendredi dans un communiqué. Air Algérie a décidé également de réduire, à partir de demain 14 mars au 4 avril, ses vols «de et vers» la France au départ d'Alger, Oran et Constantine, ajoute la même source.

De plus, elle suspend tous ses vols «de et vers» l'Espagne à compter du 16 mars au 4 avril 2020.

Les passagers impactés par les perturbations de leurs vols, peuvent bénéficier d'un changement de réservation, d'un report ou d'un remboursement sans frais, précise le communiqué.

A rappeler que Air Algérie avait annoncé mercredi dernier la suspension des vols «de et vers» Rome (Italie) à partir de dimanche 15 mars, au titre de mesure préventive en raison de la propagation du nouveau Coronavirus en Italie.



LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS

L'Algérie et le Maroc conviennent de suspendre temporairement les vols aériens entre les deux pays comme mesure préventive



Les gouvernements algérien et marocain ont décidé, jeudi soir, de suspendre temporairement les vols aériens entre les deux pays comme mesure préventive contre la propagation du nouveau coronavirus, indique un communiqué de la Présidence de la République.

«Il a été décidé, jeudi soir, d'un commun accord entre les deux gouvernements algérien et marocain de suspendre temporairement les vols aériens entre les deux pays en tant que mesure préventive contre la propagation de la pandémie du coronavirus», précise la même source.

Coronavirus: tous les événements culturels reportés

Le ministère de la Culture a annoncé mercredi soir le "report de toutes les activités, rencontres et manifestations culturelles" dans le cadre des "mesures préventives prises par l'Etat depuis l'apparition du coronavirus", annonce un communiqué du ministère.

Le communiqué précise que ces mesures concernent également les activités organisées par les associations et les opérateurs privés dans les salles et infrastructure sous tutelle du ministère de la Culture. Les activités ont été reportées à une date ultérieure sans plus de précision.

Le ministère de la Jeunesse et des Sports a décidé mardi d'imposer le huis clos aux compétitions sportives jusqu'au 31 mars prochain et de reporter les manifestations internationales devant se dérouler en Algérie.



ORAN Projet de formation en design des enfants des régions éloignées



Les enfants des zones reculées et éloignées du pays bénéficieront d'une formation en matière de dessin et de design sous la supervision de stylistes renommés, a-t-on appris à Oran, des initiateurs de ce projet.

Cette initiative, première du genre au niveau national, ciblera, dans un premier temps, huit enfants des zones reculées des wilayas d'Adrar, de Mostaganem et d'Oran.

Ils bénéficieront d'un atelier dédié au dessin et au design, a indiqué Toumiyat Lakhdar Nasr-Allah, fondateur de la manifestation «Fashion Week Oran», organisée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme.

Le projet touchera les enfants âgés de 12 ans et plus.

Il vise à développer les capacités des jeunes talents en matière de design.

Les enfants pourront s'inspirer des créations de stylistes de mode d'Algérie, du Maroc et de Tunisie. Ces derniers les aideront à concrétiser leurs idées et conceptions, a ajouté la même source.

La manifestation «Fashion Week Oran», ouverte dimanche dernier, se poursuit toujours avec la participation de 15 stylistes internationaux dont des Algériens. Des défilés de mode traditionnelle, des expositions de produits cosmétiques, des ateliers de design, de produits de beauté et de marketing sont proposés aux visiteurs.

Ce rendez-vous est organisé par l'agence «Avatar» d'Alger avec la participation de plusieurs partenaires étrangers.

CORONAVIRUS Le Centre algérien de la Cinématographie suspend ses activités

Le Centre algérien de la Cinématographie (CAC) qui gère la Cinémathèque Algérienne et des salles de répertoire dans plusieurs wilayas a annoncé la suspension de ses activités et de sa programmation «à une date ultérieure», et ce, dans le cadre des mesures préventives du coronavirus, a annoncé le CAC sur sa page Facebook. Cette mesure concerne la Cinémathèque Algérienne et des salles de répertoire de nombre de wilayas, dont Tlemcen, Oran, Béchar, Bejaïa et Sidi Bel Abbès, a précisé le directeur du CAC, Salim Aggar. Parmi les activités suspendues, figurent les projections des films du réalisateur franco-grecque, Costa Gavras à Oran et les «Ciné-club» d'Alger, Bejaïa, Tlemcen et Annaba. Le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA) et l'Opéra d'Alger avaient annoncé mercredi le report de «toutes (leurs) activités artistiques et culturelles programmées» par mesure de prévention contre la propagation du nouveau coronavirus.

Cette décision inclut le 14e Festival national du théâtre professionnel (Fntp), prévu du 19 au 30 mars, reporté aussi à une date ultérieure, ainsi que tous les théâtres régionaux.

Manifestations sportives et culturelles, événements politiques, foires et autres salons ont été annulés ou reportés dans de nombreux pays pour endiguer la propagation du nouveau coronavirus.



CHLEF

Une personne percutée mortellement par un train à la cité Bradai (Protection civile)



Une personne est décédée, vendredi à Chlef après avoir été percutée par le train, indique un communiqué de la cellule de communication de la protection civile.

Selon le communiqué, l'accident est survenu aux environs de 7h30, lorsqu'une personne (83 ans) avait été mortellement percutée par le train de transport de voyageurs Alger-Oran à la cité Bradai.

La victime a été transportée par les éléments de la Protection civile à la morgue de l'Établissement public hospitalier d'Ouled Mohamed, conclut la source.

TIZI-OUZOU

Démantèlement d'un réseau de malfaiteurs, spécialisé dans le trafic de drogue

Un réseau de malfaiteurs, spécialisé dans le trafic de drogue a été démantelé cette semaine par la police, à Tizi-Ouzou, a indiqué, vendredi la sûreté de wilaya dans un communiqué.

Agissant sur renseignements les éléments de la brigade de recherche et d'intervention de la police judiciaire (relevant de la sûreté de wilaya), ont "à l'issue d'un travail d'investigation, mis hors d'état de nuire ce réseau de malfaiteurs spécialisés dans le trafic de drogue, composé de cinq (5) individus, âgés de 26 à 45 ans, originaires de Tizi-Ouzou et Draa Ben Khedda", a-t-on précisé de même source.

Cette opération a permis la découverte et la saisie d'une quantité de 160 grammes de Kif traité destiné à la commercialisation, une arme blanche, une moto utilisée pour leurs déplacements, ainsi qu'une somme d'argent de 50 000 DA, revenue de la vente de drogues, a-t-on ajouté.

Présentés au Parquet de Tizi-Ouzou, trois (3) mis en cause dans cette affaire, ont été mis en détention préventive et les deux (02) autres ont été cités à comparaître, pour le chef d'accusation de "détention de drogue à des fins de commercialisation", est-il rapporté dans le même communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 14 morts et 345 blessés en une semaine au niveau des zones urbaines

Quatorze (14) personnes ont trouvé la mort et 345 autres ont été blessées dans 285 accidents corporels survenus du 3 au 9 mars 2020 au niveau des zones urbaines, a indiqué un communiqué des services de la Sûreté nationale.

Par rapport aux données enregistrées la semaine passée, le bilan fait ressortir une baisse du nombre des accidents, soit -25 et celui des blessés (-48), contre une hausse du nombre des décès d'un cas (+1). Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents à plus de 90 %, en raison du non respect du code de la route.

A cet effet, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la voie publique à faire preuve de prudence et de vigilance lors de la conduite, mettant à leur disposition, le numéro vert 1548 et celui de secours 17 pour recevoir les signalements 24h/24h.

CORONAVIRUS :

Le Président Tebboune ordonne la fermeture des écoles, universités et établissements de la formation et de l'enseignement professionnels

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné la fermeture des écoles des trois cycles d'enseignement, ainsi que des universités et établissements de la formation professionnelle, à partir de jeudi jusqu'à la fin des vacances de printemps le 5 avril prochain afin d'éviter la propagation du coronavirus, indique un communiqué de la Présidence.

«Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné après consultation des ministres concernés, la fermeture des écoles de l'enseignement primaire, moyen et secondaire, à partir de jeudi 12 mars 2020 jusqu'à la fin des vacances de printemps, prévue le 5 avril prochain», lit-on dans le communiqué.

Le Président Tebboune a également ordonné la fermeture des Universités et Instituts de l'enseignement supérieur, à l'exception des facultés où se déroulent encore les examens de rattrapage.

La décision concerne aussi les établissements de formation relevant du secteur de la Formation et de l'enseignement professionnels, ainsi que les



écoles coraniques, les zaouias, les classes d'alphabétisation et tous les établissements éducatifs

privés et les jardins d'enfants, selon la même source.

La décision intervient

comme mesure préventive pour éviter la propagation de la pandémie du coronavirus, a-t-on précisé.

L'APN décide de reporter ses activités en plénière à une date ultérieure



Le Bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a décidé jeudi de reporter ses activités en plénière à une date ultérieure comme mesure préventive contre la propagation du Coronavirus, a indiqué un communiqué de l'APN. «Le président de l'APN, Slimane Chenine a décidé jeudi, en concertation avec les membres du Bureau, de reporter les activités programmées les jours à venir en plénière à une date ultérieure comme mesure préventive contre la propagation du coronavirus», a précisé le communiqué de la chambre basse du Parlement.

Des mesures préventives au niveau des mosquées pour éviter la propagation du coronavirus

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a fait état, jeudi, de mesures préventives à travers toutes les mosquées pour éviter la propagation du Coronavirus, en application des décisions du Président de la République et des orientations du Premier ministre.

Dans une déclaration à la presse au siège de son département, M. Belmahdi a précisé que la tutelle avait pris toutes les mesures nécessaires pour éviter la propagation du coronavirus en instruisant les di-

recteurs de wilayas, et par extension les imams, d'accroître au maximum le rythme de la prière de demain vendredi», en abordant le thème des mesures préventives et l'importance de l'hygiène et des ablutions.

De surcroît, ces mesures s'inscrivent dans le cadre du système sanitaire préventif mis en place en Algérie, au moment où la pandémie du coronavirus prend des proportions alarmantes dans certains pays et l'apparition de nombre de cas au niveau

national. A ce propos, le ministre des Affaires religieuses a instruit les imams de se focaliser sur ces mesures à chaque fois qu'ils ont à affronter le public, avec comme priorité éviter de se serrer la main ou de s'embrasser car «n'étant pas une obligation». De même qu'il a invité les malades chroniques de s'abstenir de se rendre aux mosquées et de consulter les services spécialisés en cas de symptômes manifestés du Covid-19. M. Belmahdi a appelé également à considé-

rer cette pathologie tout comme les autres maladies, à éviter «la panique» et à éviter les regroupements dans les mosquées et les espaces mitoyens, invitant par là même toutes les franges de la société y compris les médias et les institutions de l'Etat à se mobiliser pour préserver le bien-être des citoyens. Selon les dernières statistiques du ministère de la Santé, 26 cas ont été jusque-là confirmés, parmi lesquels 10 ont quitté l'hôpital, alors deux patients sont décédés.

Suspension des cours dans les établissements universitaires comme mesure préventive

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique a annoncé la suspension des cours dans les établissements universitaires à partir de ce jeudi, comme mesure préventive contre la propagation du coronavirus (Covid-19).

«En application de la décision du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune portant fermeture des écoles, universités, établissements d'enseignement et de formation professionnels comme mesure préventive contre la propagation du coronavirus (Covid-19), le ministè-

re de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique informe la famille universitaire de la suspension des cours dans les établissements universitaires, à l'exception des facultés où se déroulent les examens de rattrapage, et ce à partir de jeudi 12 mars 2020 jusqu'à la fin des vacances de printemps prévue le 5 avril 2020», a indiqué un communiqué du ministère.

De son côté, le ministère de l'Éducation nationale avait annoncé que les vacances de printemps, prévues le 19 mars, avaient été avancées d'une semaine, soit jeudi 12 mars 2020, et

ce au niveau de tous les établissements scolaires et éducatifs des trois cycles d'enseignement, précisant que «des vacances de printemps prendront fin le dimanche 05 avril matin».

«Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait auparavant ordonné la fermeture des écoles dans les trois cycles d'enseignement, les universités ainsi que les établissements de formation professionnelle, à partir de ce jeudi jusqu'à la fin des vacances de printemps, prévue le 5 avril prochain, comme mesure préventive contre la propagation du coronavirus.

ARMÉE

Le général-major Chanegriha appelle les éléments de l'Armée à faire preuve d'un total sens de responsabilité

Le chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) par intérim, le Général-Major Saïd Chanegriha a appelé, jeudi à Constantine, les éléments de l'Armée à «faire preuve d'un total sens de responsabilité dans l'accomplissement des missions assignées et de préserver l'image de marque» de l'Armée et de la patrie, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Le Général-Major Saïd Chanegriha a présidé, au nom du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, la cérémonie d'installation officielle du général-major Noureddine Hamblî dans les fonctions de Commandant de la 5e Région militaire à Constantine, en succession du général-major Ammar Atammia, nommé Commandant des Forces terrestres.

Dans une allocution d'orientation, prononcée à l'occasion, le général-major a appelé «les cadres de la Région à consentir davantage d'efforts, avec assiduité, professionnalisme, dévouement et abnégation, afin de faire honneur au métier militaire et servir notre cher pays».

«A la lumière de cette nouvelle étape et au regard de la vitalité des missions qui sont assignées à l'Armée nationale populaire, je vous appelle tous, à cette occasion, à faire preuve d'un total sens de responsabilité, je dis bien un total sens de responsabilité dans l'accomplissement des missions assignées et de préserver l'image de marque de votre Armée et de votre patrie» a-t-il précisé.

Il les a également exhorté «à faire preuve de discipline exemplaire et de grande moralité, et à consentir davantage d'efforts, avec assiduité, professionnalisme, dévouement et abnégation, afin de faire honneur à votre métier et servir votre pays».

«Soyez, donc, à la hauteur de la confiance placée en vous et de la lourde responsabilité que vous assumez à l'égard de votre pays et votre peuple», a-t-il ajouté.

Le Général-Major a, à l'occasion tenu une rencontre avec le Commandement, les cadres et les personnels de la Région, où il a prononcé une allocution d'orientation, qui a été diffusée via visioconférence à toutes les unités de la Région, et à travers laquelle il a félicité «les deux Commandants qui ont consacré toute leur vie au service de l'ANP et de l'Algérie», et rappelé «la ferme détermination du Haut Commandement de l'ANP à continuer de travailler avec une grande persévérance pour développer toutes les composantes de nos Forces Armées, conformément aux orientations du Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale».

«Commander les hommes est une responsabilité extrêmement noble et importante, elle n'est ni simple ni facile, comme certains peuvent le penser et la responsabilité a ses paramètres et conditions bien définis», a noté M.Chanegriha ajoutant qu'«à ce titre précisément, nous œuvrons sans répit, conformément aux orientations du Président de la République, à ce que nos démarches dans ce domaine soient méthodiques, organisées et résolues pour atteindre les résultats escomptés, lesquels ne peuvent se concrétiser sur le terrain qu'à travers l'adoption de critères objectifs en termes de désignation dans les fonctions et les postes de responsabilité et de choix des hommes compétents, qui répondent aux normes de sacralisation du travail, du sérieux, d'intégrité et de dévouement à l'Armée nationale populaire et à la patrie».

A l'issue de cette rencontre, le général-major, Chef d'Etat-major de l'ANP par intérim a écouté les interventions des cadres et des personnels de la Région, qui ont exprimé leur fierté des évolutions qu'enregistre l'ANP sur tous les échelons et leur engagement à s'acquitter de leurs missions de jour comme de nuit en toutes conditions et circonstances.

A noter qu'après la cérémonie d'accueil, le général-major Saïd Chanegriha, a observé, en compagnie du général-major Ammar Atammia, un moment de recueillement à la mémoire du vaillant Chahid «Zighoud Youcef», chef de la 2e Wilaya historique et architecte des offensives du Nord Constantinois, le 20 août 1955, dont le nom est porté par le siège du Commandement de la Région.

Pour la circonstance, le Général-Major a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et récité la Fatiha à sa mémoire et à celle des valeureux Chouhda. Il a ensuite, passé en revue les carrés des cadres et personnels de la Région, alignés au niveau de la place d'armes, pour procéder ensuite à l'installation officielle du général-major Noureddine Hamblî dans les fonctions de Commandant de la 5e Région Militaire.

«Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et conformément au Décret Présidentiel du 7 mars 2020, j'installe officiellement, le général-major Noureddine Hamblî, dans les fonctions de Commandant de la 5e Région militaire, en succession du général-major Ammar Atammia».

A cet effet, «je vous ordonne d'exercer sous son autorité et d'exécuter ses ordres et ses instructions dans l'intérêt du service, conformément au règlement militaire et aux lois de la République en vigueur, et par fidélité aux sacrifices de nos vaillants Chouhda et aux valeurs de notre Glorieuse Révolution. Qu'Allah nous aide». Le Général-Major a, ensuite, supervisé la cérémonie de passation de l'emblème national.

PROCÈS DE L'ANCIEN DGSN ABDELGHANI HAMEL : Reprise du procès demain

La présidente de la section des délits au tribunal de Sidi M'hamed d'Alger, a levé, jeudi, l'audience au 2ème jour du procès de l'ancien directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, de son épouse et nombre de ses fils, pour reprendre demain.

La juge a interrogé, dans l'après-midi, le fils de l'accusé principal, Chafik Hamel, sur des biens immobiliers et des lots de terrain en son nom dans les wilayas d'Alger et d'Oran et sur un logement social dont il aurait bénéficié «indûment», en sus de l'ouverture d'un nombre de sociétés et son entrée en tant qu'associé dans d'autres, ainsi que sur sa possession de 16 comptes bancaires.

Répondant aux questions de la juge et du procureur de la République, l'accusé a nié toute «exploitation» du poste de son père pour l'obtention d'avantages.

Également été auditionnée, la fille de l'accusé principal, en l'occurrence Chahinaz Hamel, concernant les biens immobiliers en son nom dans la wilaya d'Alger, sur sa possession d'un nombre de comptes bancaires en monnaie nationale et en devises et son implication dans des actes de «blanchiment d'argent, fausse déclaration et incitation d'agents publics pour l'obtention d'indus avantages».

L'accusée a indiqué qu'elle n'avait pas bénéficié d'aides financières de la part de ses frères. L'ex-directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Mohamed Rehaïmia accusé de «dilapidation de deniers publics et abus de confiance» a également été auditionné.

Tout en rejetant ces accusations, l'accusé a nié «avoir occasionné un quelconque dommage à l'OPGI, du fait des locaux vendus à l'épouse de Hamel à des prix abaissés» et avoir contacté l'accusé Hamel Abdelghani pour lui octroyer des avantages.

Le tribunal a entendu l'ex-directeur de la Régie foncière de la ville d'Alger, Maachi Fayçal, accusé de «dilapidation de deniers publics et d'abus de confiance».

L'accusé a nié toute responsabilité dans la facilitation de l'obtention par la fille de Hamel d'un lot de terrain à Alger et d'avoir fermé les yeux sur le non-versement par la bénéficiaire des redevances nécessaires.

L'ancien directeur de l'Industrie par intérim de la wilaya d'Oran a été également auditionné, rejetant les deux accusations pour lesquelles il est poursuivi, en l'occurrence, dilapidation de deniers publics et d'abus de confiance.

L'accusé a nié toute responsabilité ou tout lien avec les assiettes foncières dont auraient bénéficié les fils de l'accusé principal, Hamel Amiar, Chafik et Mourad à Oran. La magistrate a autorisé l'accusé à quitter l'instance du tribunal, étant sous contrôle judiciaire.

Maalam Samir, ancien directeur de la direction du cadastre (DCW) de la wilaya d'Oran, a été interrogé sur des lots de terrain dont auraient bénéficié les fils de Hamel, lorsque Abdelghani Zaalane était wali d'Oran.

Le tribunal a interrogé, pendant la matinée, l'épouse de Abdelghani Hamel, Annani Salima, qui a rejeté les accusations portées contre elle, reconnaissant, toutefois, avoir bénéficié de neuf (9) locaux dans la commune de Ouled Fayet (Alger) pour «la réalisation d'une crèche».

Les fils de l'ancien DGSN, Amiar Hamel, a, lui aussi, rejeté les accusations dirigées contre lui, précisant avoir obtenu le foncier qu'il possède à Alger, Oran et Tlemcen, avec son «propre argent issu de son activité dans le secteur agricole».

L'accusé Mourad Hamel a lui aussi rejeté les accusations portées contre lui. Abdelghani Hamel et les membres de sa famille sont poursuivis pour des charges liées à des affaires de corruption, notamment «blanchiment d'argent», «enrichissement illicite», «trafic d'influence» et «obtention d'assiettes foncières par des moyens illégaux». Le procès avait été reporté, lors de l'audience du 19 février dernier, à la demande du collectif de défense des accusés pour compiler des pièces du dossier. Parmi les témoins qui se présenteront à la barre dans cette affaire, figurent l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, l'ancien wali de Chlef, Mohamed Ghazi, l'ancien ministre des Travaux publics, Abdelghani Zaalane, ainsi que Abdelmalek Boudiaf en sa qualité d'ancien wali d'Oran.

Le tribunal de Sidi M'hamed auditionne les membres de sa famille

Le procès de l'ancien Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, s'est poursuivi, jeudi pour le deuxième jour consécutif au tribunal de Sidi M'hamed (Alger), par l'audience de son épouse et de ses deux fils également poursuivis pour des charges liées à des affaires de corruption, notamment «blanchiment d'argent», «enrichissement illicite», «trafic d'influence» et «obtention d'assiettes foncières par des moyens illégaux».

Durant son audition, l'épouse de l'ancien DGSN, Annani Salima, a rejeté les accusations portées contre elle, reconnaissant, toutefois, avoir bénéficié de neuf (9) locaux dans la commune de Ouled Fayet (Alger) pour «la réalisation d'une crèche».

Les fils de l'ancien DGSN, Amiar Hamel, a, lui aussi, rejeté les accusations dirigées contre lui, précisant avoir obtenu le foncier qu'il possède à Alger, Oran et Tlemcen, avec son «propre argent issu de son activité dans le secteur agricole». L'accusé Mourad Hamel a lui aussi rejeté les accusations portées contre lui. L'audience devrait reprendre plus tard dans la journée. Interrogé au premier jour du procès (mercredi), l'ancien DGSN avait rejeté les accusations en lien avec les affaires de corruption dans lesquelles il est poursuivi, notamment celles de «blanchiment d'argent», d'«enrichissement illicite», de «trafic d'influence» et d'«obtention d'assiettes foncières par des moyens illégaux». Le procès avait été reporté, lors de l'audience du 19 février dernier, à la demande du collectif de défense des accusés pour compiler des pièces du dossier. Parmi les témoins qui se présenteront à la barre dans cette affaire, figurent l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et plusieurs ministres et anciens walis.

APS

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Les programmes arrêtés «avant la fin de la prochaine semaine»

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyem Benfriha, a indiqué jeudi à Khenchela que «la commission ad hoc chargée de l'élaboration du projet de baccalauréat professionnel œuvre à concevoir les méthodes et programmes en vue de les soumettre à son département au plus tard avant la fin de la prochaine semaine».

«J'ai visité mercredi l'équipe de travail d'inspecteurs et enseignants de l'Institut national spécialisé de formation des formateurs de Bir Khadem (Alger) chargée d'élaborer en coordination avec les représentants du ministère de l'Éducation et plusieurs autres secteurs les programmes du baccalauréat professionnel dont le travail, a-t-elle assuré, touche à sa fin en vue de lancer ce baccalauréat professionnel au cours de la session de formation de septembre 2020», a précisé la ministre, s'adressant aux enseignants du centre de formation professionnelle «Hocine Messaoudi» à Khenchela.

Elle a appelé à s'orienter vers les spécialités liées aux énergies alternatives renouvelables plus propres et au diapason de l'évolution



mondiale en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, insistant sur l'intégration dans les programmes de formation des activités sportives et culturelles pour l'épanouissement des talents et potentialités des jeunes stagiaires.

Mme Benfriha a visité à l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) «chahid EL

Hadi Amrani» une exposition régionale sur l'entrepreneuriat féminin et ses contributions au développement local et a affirmé à l'occasion l'appui de l'État algérien à la femme et les facilités qui lui sont accordées à travers des dispositifs divers de soutien aux projets générateurs d'emplois et richesses. Elle a présidé au même établissement la distribution des arrêtés de titularisation de trois

femmes bénéficiaires de contrats de pré-emploi dans des postes du secteur de la formation ainsi que la distinction de participantes à l'exposition, de femmes fonctionnaires et de femmes entrepreneurs de la wilaya.

La ministre a également inspecté le chantier de réalisation d'un INSFP sur la route de Ferengal et a insisté sur le respect des délais contractuels et normes de qualité. Cet INSFP devant être réceptionné à la prochaine rentrée dispose de 300 places pédagogiques et d'un internat de 120 lits.

La ministre a inspecté jeudi matin dans le cadre de sa visite dans la wilaya plusieurs structures relevant de son département dans les communes de Bouhama, Kais et El Hamma.

FORMATION/JEUNESSE

Nécessaire orientation des promus des centres de formation professionnelle vers l'option de l'entrepreneuriat

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels Hoyam Benfriha a relevé jeudi à Khenchela l'importance d'orienter les jeunes diplômés des centres de formation professionnelle vers "l'option de l'entrepreneuriat et la création de petites et moyennes entreprises».

«Le département de la Formation et l'enseignement professionnels œuvre, en coordination avec les différents dispositifs d'aide à l'emploi, à encourager les promus du secteur à la création de petites et moyennes entreprises en mesure de générer la richesse et les postes d'emploi», a précisé la ministre lors de l'inspection du centre de la formation professionnelle, chahid Mefarjji Brahim dans la commune de Bouhama.

Elle a, dans ce sens, encouragé les stagiaires des différents centres et

instituts spécialisés de la formation professionnelle de se diriger vers «les structures d'accompagnement, nouvellement créées dans plusieurs wilayas du pays, pour s'informer sur les dispositions en vigueur pour la facilitation de création de petites entreprises». Au centre de formation professionnelle spécialisé dans les métiers de l'agriculture Saâdoudi Lembarek, dans la commune de Kais, Mme Benfriha, a mis en avant les spécialités que propose le centre «en corrélation avec la vocation agricole de la région» et leur impact dans l'insertion des jeunes dans le monde du travail. Dans la commune de Hamma, au centre de formation professionnelle baptisé au nom du défunt moudjahid Mohamed Bouhlala, la ministre, qui a reçu des explications sur les spécialités proposées, a instruit les res-

ponsables du secteur à l'effet de mobiliser les moyens matériels ainsi que les équipements nécessaires pour «une formation qualitative». Un exposé sur le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels à Khenchela a été présenté dans lequel il a été souligné que la wilaya totalise 25 établissements de formation d'une capacité globale de 9.240 places pédagogiques et 935 employés.

Hoyam Benfriha devra inspecter, dans l'après-midi, les chantiers de réalisation de l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) de la route de Ferengal et l'INSFP chahid El Hadi Amrani au chef lieu de wilaya, où elle présidera la cérémonie d'ouverture d'une exposition régionale organisée à l'occasion de la journée internationale de la femme.

MOUDJAHIDINE ET AYANTS DROIT:

«La comptabilisation des années de la Révolution comme période de travail effectif est consacré juridiquement»

Le droit des moudjahidine et des ayants droit dans la comptabilisation des années de la Révolution de libération comme période de travail effectif ouvrant droit au versement d'une pension de retraite, est juridiquement consacré par l'État, a affirmé jeudi le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Tayeb Zitouni. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, sous la présidence de Slimane Chenine, tenue en présence de membres du Gouvernement, dont le ministre des Relations avec le Parlement, Bessma Azouar, le ministre des Moudjahidine a expliqué dans sa réponse à une question orale du député Menouar Cheikh concer-

nant l'application de l'article 43 de la Loi 07-99 du 05/04/1999 relative au moudjahid et au chahid, que «l'État consacre, en vertu des dispositions des articles 41, 42 et 43 de ladite loi, le droit des moudjahidine et des ayants-droit dans la comptabilisation des années de la Révolution de libération nationale, comme années de travail effectif». Le ministère des Moudjahidine assure le paiement de ces charges à partir d'un budget alloué annuellement aux cotisations de la Caisse nationale de retraite (CNR) et à la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) et verse l'écart complémentaire à la pension de retraite des moudjahidine et des ayants-droit. A une autre question

de la députée Souad Tahar Djebbar concernant la courte période accordée annuellement aux moudjahidine et aux ayants-droit dans les centres de repos et de soins relevant du secteur, le ministre a indiqué que «la période de 15 jours dans ces centres fixée par la loi vient après consultation des médecins généralistes, ou spécialisés dans la rééducation motrice et la physiothérapie», ajoutant que le séjour peut être prolongé sur avis du médecin et selon l'état de santé de la personne concernée. Le ministre a fait état de la disponibilité des mêmes prestations médicales pour la rééducation motrice et fonctionnelle au niveau de la plupart des wilayas du pays à travers les annexes des centres de re-

pos et ceux du centre national pour l'appareillage des invalides victimes de la guerre de libération nationale situé à Douira, qui disposent de matériels et d'équipements médicaux modernes pour assurer la physiothérapie et la rééducation motrice. Il a annoncé, par ailleurs, de nouveaux projets comme le centre de repos dans la wilaya d'Ain Temouchent dont l'entrée en service est prévue au plus tard l'année prochaine, le centre de Bejaia dont le taux des travaux est à 90 %, en sus d'autres centres à Oran, Tlemcen et Tizi Ouzou en attente d'approbation de la part du ministère des Finances pour entamer leur réalisation au début de l'année prochaine.

DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT URBAIN : Près de 300 zones d'ombre recensées à Alger

Le comité de wilaya chargé des «zones d'ombre» à Alger a recensé 299 zones d'ombre dans 34 communes, a indiqué jeudi le wali d'Alger, Youcef Chorfa.

En marge d'une visite d'inspection à nombre de projets de développement dans les circonscriptions administratives de Zéralda et Sidi Abdellah, M. Chorfa a précisé que le comité de wilaya chargé des «zones d'ombre» à Alger a enregistré 299 zones dans 34 communes situées pour certaines dans les zones semi-urbaine, soulignant la nécessité de les placer en priorité et de régulariser les problèmes urgents entravant le développement de ces régions, conformément aux orientations du Président de la République.

Relevant l'existence de zones semi-rurale et semi-urbaines en dehors du tissu urbain algérois, le wali a indiqué que les régions où nous effectuons des visites de terrain nous permettent de s'enquérir efficacement de la situation de la population et ses besoins souvent en réseau



d'électricité, de gaz, d'eau, d'assainissement et de routes.

Quelques 600 opérations de proximité liées à ces préoccupations seront d'ailleurs prochainement entreprises, a affirmé le chef de l'exécutif, des opérations qui s'inscrivent, a-t-il ajouté, dans la première phase du programme tracé pour la fin du semestre en cours.

Il sera également question de mener des chantiers dans les domaines sportif, sanitaire et éducatif, ou encore

liés à l'éclairage public, à l'extension du réseau routier et à l'achèvement des projets en cours. Écoulant les préoccupations des représentants des habitants de Souidania, Mehalma et Rahmania, le wali a rassuré les citoyens quant à la prise en charge des questions liées notamment à l'habitat, à la santé, à l'aménagement des routes et la régularisation des haouchs. Lors de sa dernière rencontre avec les wallis, le Président de la République a émis des

instructions «claires» visant la relance, dans le plus brefs délais, des opérations de développement dans les zones d'ombre et éloignées, a rappelé le wali, affichant sa détermination à mener à bien ces projets en débloquent le budget nécessaire y affèrent.

En prévision du mois sacré de Ramadhan, M. Chorfa a annoncé l'ouverture d'une infrastructure commerciale et des espaces commerciaux dans plusieurs communes à l'ouest d'Alger, en sus de la mise en place d'un bus de transport sub-urbain «Etusa» en direction de la Nouvelle ville en attendant d'ouvrir de nouvelles lignes.

Quant aux recours déposés au sujet du logement social, le wali a indiqué que l'examen des recours, selon des critères précis et en toute transparence, était en cours au niveau de l'ensemble des circonscriptions d'Alger.

NOUVELLE AÉROGARE D'ORAN :

Le taux d'avancement des travaux a atteint les 94%

Les travaux de réalisation de la nouvelle aérogare internationale d'Oran ont atteint un taux d'avancement de l'ordre 94%, a-t-on appris du wali Abdelkader Djellaoui en marge d'une visite inopinée effectuée jeudi à l'aéroport international Ahmed Benbella.

Alors que la remise du projet a été annoncée avant le début de la prochaine saison estivale, le wali a annoncé un retard pouvant aller jusqu'à la fin de l'année. Toutefois, il n'a pas exclu la

possibilité d'achever les travaux avant le début de juin prochain dans le cas où une rallonge budgétaire serait dégagée à temps. «Nous sommes en mesure de finir les travaux à temps si la rallonge budgétaire arrivait rapidement», a-t-il déclaré. La nouvelle aérogare internationale «Ahmed Benbella» d'Oran aura une capacité annuelle de traitement de 3,5 millions de passagers. L'actuelle infrastructure d'une capacité de 800.000 voyageurs accueille

plus de deux millions annuellement. «Le problème de la capacité d'accueil sera définitivement résolu avec la réception de cette nouvelle aérogare», a souligné le wali, indiquant que le nombre de tarmacs sera augmenté de 16 à 25, en plus de trois tarmacs destinés aux gros porteurs. Un parking à étages d'une capacité de 1.200 places est en cours de réalisation ce qui portera la capacité globale de l'infrastructure à 3.200 véhicules, a-t-on fait savoir.

TISSEMSILT :

Réception de plusieurs projets de développement à Youssoufia

La commune de Youssoufia (wilaya de Tissemsilt) a réceptionné, dernièrement, plusieurs projets de développement devant contribuer à améliorer le cadre de vie de la population, a-t-on appris, jeudi, des services de cette collectivité locale. Il s'agit des projets inscrits au plan communal de développement, le fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales au titre des exercices 2018 et 2019. Il s'agit de la réalisation

d'un réservoir d'une contenance de 1000 m³, outre le renouvellement de 850 mètres linéaires du réseau de distribution de l'eau potable. Les travaux de réfection d'une ancienne salle de soins sont achevés et la structure a été rouverte après son renforcement par un staff médical et paramédical. Les services communaux ont réceptionné deux projets de réalisation de deux stades de proximité couverts en gazon artificiel

outre l'achèvement de la rénovation de l'éclairage public de la ville. Par ailleurs, il est prévu la réalisation de plusieurs projets de développement dans la même localité comme la réfection et l'extension de cinq écoles primaires, le lancement de travaux d'aménagement urbain du village de Sidi Benahmed et du quartier des 30 logements, le renouvellement du réseau d'assainissement de la partie ouest de Youssoufia.

Il est attendu le lancement avant la fin du premier semestre de cette année, la réalisation de la deuxième tranche des travaux d'aménagement urbain du centre-ville avec la fourniture de l'éclairage public, le lancement d'une large opération d'aménagement de l'Oued Bourafed en vue de protéger la ville du risque de inondations et la réalisation d'une nouvelle salle de soins et l'extension du parc communal.

TLEMSEN :

Création d'une classe intelligente dès la prochaine rentrée scolaire

Une classe intelligente sera ouverte, dès la prochaine rentrée scolaire, au niveau de l'école primaire du village de Ouled Youcef, relevant de la commune de Honaine (Tlemcen), a-t-on appris jeudi du président de cette APC, Bouazza Miloud.

Ce projet, initié par les services communaux en collaboration avec des ingénieurs informaticiens de cette localité, porte sur l'installation au niveau de cette classe de 3ème année de l'école primaire «Chahid Othmani Mohamed» d'un tableau numérique et l'acquisition de tablettes comportant le programme

éducatif du ministère du secteur. A cet effet, une plate-forme numérique a été conçue, développée et suivie progressivement par la Direction locale de l'éducation, permettra à la directrice de l'établissement de suivre à distance le programme scolaire de cette classe intelligente, selon la même source.

Miloud Bouazza a indiqué que le coût total de ce projet est estimé à 9 millions DA.

Ce budget servira aussi à l'aménagement de cette école-pilote et à la réalisation de travaux de maintenance.

Pour sa part, le directeur local de

l'éducation, Laïfa Belkacem, a déclaré à l'APC que cette expérience-pilote, initiée par l'APC de Honaine, vise à s'adapter au développement technologique actuel.

Après son succès, l'expérience sera généralisée aux autres écoles primaires de la wilaya. Il a ajouté que son administration suit l'évolution du projet avec les services communaux.

Cette initiative permettra de réduire le poids des cartables des élèves et donnera aux parents la possibilité de suivre la scolarité de leurs enfants par le biais de supports numériques.

BOUIRA:

Distribution prochaine de 600 logements sociaux

Pas moins de 600 logements sociaux seront distribués prochainement à Bouira, a indiqué à le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Ahmed Boutata.

«La wilaya compte actuellement 600 logements sociaux réalisés et achevés qui seront bientôt distribués à leurs bénéficiaires», a précisé à la presse M. Boutata. La wilaya de Bouira vit ces dernières semaines au rythme des protestations de citoyens qui revendiquent leur droit à un logement social.

Début février dernier, des dizaines de citoyens se sont rassemblés devant le siège de la wilaya pour réclamer des logements sociaux et dénoncer les retards enregistrés dans l'élaboration des listes des bénéficiaires et dans la distribution des logements sociaux réalisés.

«Nous travaillons pour répondre à cette demande croissante en matière de logement social à Bouira. Il y a d'autres projets qui sont en cours, et les demandeurs n'ont qu'à prendre leur mal en patience», a indiqué M. Boutata.

La wilaya de Bouira a pu répondre à une grande partie de la demande en matière de logement social durant ces dernières années, a-t-il indiqué.

Par ailleurs, le wali Lakhil Ayat Abdeslam a visité jeudi après midi des projets de réalisation de 1.088 logements promotionnels aidés (LPA) dans la ville de Bouira.

Sur place, le chef de l'exécutif a exprimé son mécontentement quant à l'énorme retard enregistré dans certains chantiers LPA notamment le projet de réalisation de 130 unités du secteur de l'éducation, lancé en 2003 pour un montant de 330 millions de dinars, selon la fiche technique du projet.

M. Lakhil Ayat a donné de fermes instructions aux entreprises réalisatrices pour rattraper les retards et livrer les projets, dans les plus brefs délais.

MASCARA :

17 familles occupant des habitations vétustes ont été relogées

Quelque 17 familles occupant des habitations vétustes au sein de deux anciennes fermes à Mascara ont été relogées, a-t-on constaté.

Ces familles, occupant des bâtisses menaçant ruine dans deux fermes situées à Hai Bentabet Abdelkader, ont bénéficié de logements sociaux à Hai Medebbar, au chef-lieu de wilaya.

Des moyens humains et matériels ont été mobilisés par les autorités locales pour assurer le bon déroulement de l'opération.

Le site s'étendant sur une surface de 2.000 m² a été rasé pour permettre la récupération de l'assiette foncière qui servira à la réalisation de différents services.

Le P/APC de Mascara, Ameer Sid Ahmed, a indiqué que le wali de Mascara, Abdelkhalik Sayouda, avait instruit dernièrement les responsables concernés à veiller au lancement du relogement progressif de 100 familles résidant dans 18 sites précaires du chef-lieu de wilaya. L'opération de relogement prendra fin avant le mois sacré de ramadhan. Pour sa part, le Directeur général de l'OPGI, Sabeur Mohamed, a indiqué que l'opération de relogement des 17 familles a été lancée après l'achèvement de la mise à jour des expertises techniques sur la situation du vieux bâti.

ENERGIES RENOUVELABLES Installation du groupe de travail chargé de la promotion des énergies renouvelables dans le secteur d'activité agricole (CEREFÉ)

Le groupe de travail multisectoriel chargé de la promotion de l'exploitation des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans le secteur d'activité agricole, du développement rural et saharien a été installé jeudi, a indiqué un communiqué du Commissariat aux énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (CEREFÉ).

Le CEREFÉ a procédé, dans le cadre de ses prérogatives de coordination entre les différents secteurs et intervenants concernés par le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en Algérie, à la composition de ce groupe de travail multisectoriel chargé de la promotion de l'exploitation des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans le secteur d'activité agricole et du développement rural et saharien, et ce dans les trois volets, technique, législatif et réglementaire, outre l'accompagnement financier pour la mise en place d'une politique efficace en la matière, a précisé le communiqué. Cette installation intervient dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du Gouvernement dans son volet lié à la transition énergétique et la promotion de l'agriculture et du développement rural, notamment au niveau des régions montagneuses et sahariennes.

Le Groupe de travail sera chargé de la gestion de ce projet jusqu'à l'atteinte de ses objectifs.

Il aura pour mission l'examen des mécanismes de développement de l'exploitation des énergies renouvelables dans l'activité agricole et de développement en sus de la proposition des mesures susceptibles de concrétiser cet objectif, à court et à moyen termes, pour l'amélioration de la situation économique du pays, le renforcement de la sécurité alimentaire, la promotion des activités de l'élevage camelin et l'intégration de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

Ce projet permettra aux agriculteurs de réduire la facture énergétique, notamment le gasoil destiné à faire marcher les générateurs électriques et maîtriser, par la suite, les coûts de production et les prix des produits agricoles, tout en accélérant la cadence du développement notamment au niveau des zones d'ombre, et en insufflant une nouvelle dynamique dans les régions montagneuses et sahariennes.

Ce groupe de travail multisectoriel se compose des représentants des secteurs suivant: le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, le ministère de l'Énergie, le ministère des Finances, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le ministère des Ressources en eau, et le ministère de l'Environnement et des Énergies renouvelables. Des représentants du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) ainsi que du Cluster Énergies Solaires, sont également membres de ce groupe de travail.

Le Commissariat aux Énergies Renouvelables et à l'Efficacité Énergétique, Noureddine Yassah, a présidé, jeudi, la toute première réunion du groupe de travail, laquelle était une opportunité d'aborder la situation actuelle de l'exploitation des énergies renouvelables dans les activités agricoles et pastorales, ainsi que dans le développement des régions enclavées, les entraves sur le terrain qui empêchent la généralisation de ces utilisations, notamment les modes de financement et le manque de sensibilisation. La réunion a également permis d'aborder les différents programmes sectoriels qui seront concrétisés. A l'occasion, les participants ont salué l'intérêt et l'appui dont bénéficie la question de la promotion de l'exploitation des énergies renouvelables par les Autorités suprêmes du pays.

Il convient de rappeler que le CEREFÉ dispose de plusieurs missions et attributions en lien avec ce sujet, dont essentiellement la définition, sur la base de la stratégie nationale, des stratégies sectorielles dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, tout en tenant compte des autres plans élaborés et ce, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, ainsi que la définition et l'évaluation du potentiel des ressources énergétiques renouvelables disponibles dans les différentes régions du pays. Le CEREFÉ est également chargé de participer à l'élaboration d'un cadre législatif et réglementaire attractif pour le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, de participer à l'élaboration des plans sectoriels territoriaux dans le domaine des énergies renouvelables et de mener des études de valorisation et de promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

COMMERCE - INDUSTRIE Rencontre de concertation entre le ministre du Commerce et les présidents de la CIPA et de l'ONEA

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a reçu jeudi à Alger les présidents de la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA), Abdelwahab Ziari et de l'Organisation nationale des entreprises et de l'artisanat (ONEA), Mustapha Robaïne et ce dans le cadre des concertations menées avec les partenaires et professionnels, indique un communiqué du ministère.

Après avoir écouté un exposé du président de la CIPA, le ministre a précisé que «l'Algérie nouvelle est sur la voie d'investir dans les capacités de production nationale des opérateurs économiques pour protéger et encadrer la production nationale, et partant augmenter les capacités de production, ainsi que de mettre de nouveaux mécanismes suivant une feuille de route étudiée pour promouvoir les exportations hors hydrocarbures», précise la même source. Soulignant que cette démarche ne saurait être réalisée sans la mobilisation de tous pour mettre en œuvre le Plan du gouvernement issu du programme du Président de la République, M. Rezig a rassuré les opérateurs économiques que le climat d'affaires commence à s'améliorer en garantissant davantage de transparence et en luttant contre la bureaucratie qui a impacté négativement sur l'économie nationale. Lors de sa rencontre avec le président de l'ONEA, le



ministre a mis en avant le rôle pivot des petites et moyennes entreprises et des artisans dans la promotion du développement notamment dans les zones d'ombre, ajoute le communiqué. Il a affirmé, en outre, que son

département ministériel est disposé à offrir toutes les facilités et à accompagner et à coordonner avec les autres secteurs en vue de hisser ces entreprises et promouvoir ces métiers, conclut la même source.

M. REZIG:

"Une commission mixte pour garantir l'approvisionnement du marché en produits alimentaires durant le ramadhan"

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a annoncé, jeudi à Alger, l'installation d'une commission mixte chargée d'assurer le suivi de l'approvisionnement régulier du marché en produits alimentaires de large consommation durant le mois sacré du Ramadhan.

A une question d'un député de l'APN sur les dispositions et mesures prises par le ministère pour le contrôle du marché national afin d'éviter la rareté des marchandises et la flambée des prix à l'approche du mois sacré du Ramadhan, M.

Rezig a précisé que la commission installée comprend l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI), l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (ONIL) ainsi que l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV).

Précisant que la commission compte aussi des représentants du ministère de l'Agriculture et des opérateurs économiques publics et privés, le ministre a fait savoir que "tous ces intervenants se sont engagés à assurer un approvisionnement large et régulier du marché en produits alimentaires nécessaires".

Le ministre s'est engagé, par là même, à consacrer plusieurs espaces commerciaux à travers tout le territoire national, une semaine



avant le mois sacré du ramadhan pour permettre au citoyen de faire ses achats à des prix raisonnables, de manière à préserver son pouvoir d'achat.

Ces espaces, qui seront organisés avec les autorités locales, les producteurs et chambres de commerce, permettront à tous les commerçants, industriels et agriculteurs désirant y participer de faire des ventes promotionnelles ou des ventes au rabais.

Outre les divers produits alimentaires qui seront commercialisés à des prix raisonnables, le ministre a fait savoir que ces espaces commerciaux seront également consacrés à la vente des vêtements, des chaussures, de l'électroménager et de la vaisselle.

"La vente au rabais et la vente promotionnelle permettront de mettre un terme au monopole, à la spéculation et à la flambée

des prix", a assuré le ministre, précisant qu'un cadre de contrôle sera mis en œuvre à partir du 24 avril prochain pour contrôler le respect des prix de produits subventionnés et le respect du budget du consommateur. Par ailleurs, M. Rezig a précisé que les services de contrôle relevant de son département s'assureront de la qualité des marchandises et de leur conformité aux normes.

8.000 agents ont été mobilisés pour assurer un suivi quotidien du marché, a-t-il indiqué, ajoutant "nous veillerons à préserver la santé du citoyen à travers un contrôle des unités de production qui activeront dans la production des produits de base et l'agroalimentaire de même que nous assurerons le contrôle des produits importés".

Concernant la proposition d'un député pour faciliter les procédures de retrait

du registre de commerce, le ministre a indiqué que des ateliers planchaient au niveau de son département sur l'actualisation des lois, dont celle relative au registre de commerce, ce qui permettra, a-t-il dit, de régulariser la situation des commerçants pour les sortir de la sphère l'économie parallèle, en particulier ceux des régions enclavées.

"Nous œuvrerons de concert avec les autres secteurs (Télécommunications et Intérieur) à la simplification de la procédure de retrait du registre de commerce (grâce aux nouvelles technologies) afin de permettre aux commerçants ou aux opérateurs économiques de retirer ce document sans avoir à passer par les services du registre de commerce", a-t-il fait savoir.

Il a, dans ce contexte, rappelé que le décret exécutif promulgué en 2015, modifiant et complétant la loi de 2004 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, avait tenu compte des spécificités sur le marché national quant aux biens fonciers dans lesquelles sont exercées des activités commerciales.

Selon lui, le décret a permis "dans une grande mesure" de simplifier les procédures et d'élargir l'étendue des documents acceptés pour l'obtention du registre de commerce.

PRIX DU PÉTROLE

Le Brent à 34,99 dollars hier à Londres

Les prix du pétrole se reprenaient vendredi, à l'image des bourses européennes, limitant péniblement la casse d'une semaine qui s'annonce comme la pire depuis la crise financière de 2008.

Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 34,99 dollars à Londres, en hausse de 5,33% par rapport à la clôture de jeudi.

A New York, le baril américain de WTI pour avril gagnait 4,14%, à 33,12 dollars. Depuis le début de la semaine, les prix des deux barils de référence ont perdu aux alentours de 20%. Les prix du pétrole souffrent aussi bien de la situation du côté de l'offre, avec plusieurs géants pétroliers comme l'Arabie saoudite et la Russie qui se sont lancés dans une guerre des prix, que du côté de la demande, touchée de plein fouet par la crise sanitaire.

«La Russie et l'Arabie saoudite semblent toujours disposées à augmenter leur production et faire baisser



les prix, sans montrer aucun signe de retour à la table des négociations», a estimé dans une note Jeffrey Halley, de Oanda.

Depuis le refus la semaine dernière par Moscou d'une limitation supplémentaire de la pro-

duction de brut dans le cadre de l'accord qui lie les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés, Ryad a procédé à la plus forte baisse de ses prix en 20 ans, déclenchant un séisme sur

les marchés financiers.

Mais la Russie restait pour le moment inflexible, son président Vladimir Poutine se disant «certain» que l'économie russe sortira «renforcée» de cette période de guerre des prix.

Un temps évoqué, la perspective de la tenue d'un comité technique (JTC) de l'Opep+ le 18 mars «s'est évaporée» après le refus de l'Arabie saoudite, a rapporté Bjarne Schieldrop, analyste de SEB.

Côté demande, les réponses drastiques des Etats pour limiter la propagation du nouveau coronavirus, à l'image de la suspension pour 30 jours de l'entrée aux Etats-Unis de tout étranger ayant séjourné en Europe, agitent les inquiétudes d'une récession mondiale.

La suspension des exportations libyennes de pétrole a coûté plus de 3 milliards de dollars (compagnie nationale)

La suspension des exportations libyennes de pétrole en raison de la fermeture des champs pétroliers et des terminaux pétroliers a coûté à ce jour plus de 3 milliards de dollars, a annoncé jeudi la Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC).

«La production du pétrole et du gaz en Libye a baissé sans cesse. En date du mercredi 11 mars 2020, la production est de 97508 barils par jour.

Les restrictions forcées sur la production ont causé des pertes financières de plus de 3.086.823.264 dollars depuis le 17 janvier», a-t-elle dit dans un communiqué. L'entreprise nationale a exprimé ses inquiétudes à propos d'un éventuel manque de carburant dans les jours à venir en raison de cette situation, de la fermeture des raffineries locales et du manque d'argent pour importer suffisamment de carburant pour la consommation locale. «Nous appelons ceux qui sont responsables de la fermeture à lever immédiatement le blocus et à épargner davantage de souffrances aux employés du secteur pétrolier et aux citoyens.

Nous appelons le reste des entités d'Etat à maintenir les réserves restantes, ainsi qu'à réduire leurs dépenses», selon le communiqué.

Des chefs tribaux de l'est du pays ont récemment fermé les ports pétroliers, accusant le gouvernement d'union nationale (GNA), reconnu par l'ONU et basé dans la capitale Tripoli, d'utiliser les revenus du pétrole pour combattre les forces du maréchal Khalifa Haftar.

Les prix du pétrole poursuivent leur recul, craintes de récession mondiale

Les cours pétroliers poursuivaient leur recul vendredi matin en Asie sur fond de guerre des prix entre l'Arabie saoudite et la Russie et de pandémie de coronavirus menaçant de plonger le monde entier dans la récession.

Dans les premiers échanges, le baril de Brent de la mer du Nord cédait 0,3% à 33 dollars, tandis que le baril américain de West Texas Intermediate (WTI) lâchait 0,5% à 31 dollars.

Depuis le début de l'année, les deux contrats de référence ont perdu près de la moitié de leur valeur. Ils ont

notamment encaissé lundi leur pire chute depuis la guerre du Golfe en 1991, avec un plongeon d'environ 25%.

Les prix du pétrole souffrent aussi bien de la situation du côté de l'offre, avec plusieurs géants pétroliers comme l'Arabie saoudite et la Russie qui se sont lancés dans une guerre des prix, que du côté de la demande, touchée de plein fouet par la crise sanitaire.

L'annonce surprise mercredi par le président américain Donald Trump de la suspension pour 30 jours de l'entrée aux Etats-Unis de tout étranger

ayant séjourné en Europe afin d'endiguer la pandémie de nouveau coronavirus a achevé de semer la panique sur le marché.

Ce dernier n'a pas été rassuré par les mesures annoncées jeudi par les banques centrales.

«Les restrictions des voyages et le ralentissement industriel pèsent sur les prévisions de demande mondiale de pétrole, à un moment où les nouvelles ressources provenant de l'Opep vont arriver sur le marché», ont commenté dans une note les économistes d'ING.

CHINE - ÉCONOMIE

Pékin injecte 70 milliards d'euros pour soutenir son économie

La banque centrale chinoise a annoncé vendredi une baisse du ratio de réserve obligatoire des banques, libérant 550 milliards de yuans (70,6 milliards d'euros) pour soutenir l'économie.

Ce ratio, qui oblige les banques à conserver des liquidités auprès de la banque centrale, sera abaissé dans une proportion d'un demi-point à un point de pourcentage à compter de lundi, a précisé dans un communiqué l'Institut d'émission, au moment où la Chine fait face à un fort ralentissement économique pour cause d'épidémie de Covid-19.

En réduisant les fonds qu'elles sont obligées de conserver auprès d'elle, la banque centrale permet aux banques commerciales de prêter davantage aux entreprises pour soutenir l'économie réelle.

La dernière baisse remontait au 6 janvier.

Pékin avait alors réduit le taux de réserve obligatoire d'un demi-point, injectant environ 100 milliards d'euros dans l'économie.

Alors que l'économie chinoise a subi l'an dernier le contre-coup de la guerre commerciale déclenchée par l'Amérique de Donald Trump, la banque centrale avait déjà réduit ce taux à trois reprises.

Mais le coronavirus a lancé un défi autrement plus grave à l'économie chinoise, pratiquement paralysée en février par les mesures anti-épidémie prises par Pékin.

Témoin du coup d'arrêt, l'activité manufacturière s'est écroulée le mois dernier à un niveau jamais atteint, selon l'indice officiel des directeurs d'achats publié fin février: ce dernier est tombé à 35,7 contre 50 en janvier.

BREXIT

Barnier présente un projet d'accord aux Etats membres

Le négociateur en chef de l'UE sur le Brexit, Michel Barnier, a annoncé vendredi l'envoi aux Etats membres d'un «ambitieux» projet de ce qu'il a présenté comme le nouvel accord commercial des Européens avec le Royaume-Uni.

Le prochain cycle de négociations entre Bruxelles et Londres, qui devait se tenir en face à face la semaine prochaine dans la capitale britannique, a été annulé sous cette forme en raison de la pandémie de coronavirus, mais les deux parties tiennent à poursuivre leurs efforts. «Nous avons envoyé un projet d'accord sur un nouveau partenariat au Parlement européen et au Conseil (qui représente les Etats membres, ndr) pour discussion», a tweeté M. Barnier. «Il montre qu'une relation ambitieuse et globale est possible.

Nous devons nous donner toutes les chances de réussir», a-t-il déclaré.

«Nous publierons le texte après nos échanges et nous nous réjouissons de travailler avec le Royaume-Uni», a-t-il ajouté. A Bruxelles, certains Etats membres continuent à faire pression pour que M. Barnier défende une future relation étroite avec le Royaume-Uni, dans le cadre d'un accord garantissant de «conditions de concurrence équitables (level playing field, ndr)» entre les entreprises. Mais d'autres s'y opposent, arguant que la Commission devrait attendre de connaître la proposition britannique, a priori un simple accord commercial sans promesse d'alignement sur les règles de l'UE. «Publier le

projet (de mandat), ce n'est pas une pratique habituelle à ce stade.

Cela montrera seulement que l'UE et le Royaume-Uni sont sur des voies différentes», a estimé un diplomate européen. «Barnier pense que cela donne un avantage (à l'UE), mais ce n'est pas le cas. Cela montrera que ce que nous proposons est fondamentalement différent de ce qu'ils proposent», a-t-il ajouté. Le Royaume-Uni, qui a quitté l'Union le 31 janvier, espère conclure avec l'UE un accord sur la future relation d'ici le 31 décembre, lorsque la transition post-

Brexit prendra fin et que les règles commerciales européennes ne seront plus appliquées par Londres. De nombreuses entreprises des deux côtés de la Manche sont désireuses de poursuivre une relation étroite, avec des règles similaires, afin de minimiser les perturbations des chaînes d'approvisionnement.

Mais le Premier ministre britannique, Boris Johnson, assure que son pays veut garder sa liberté de fixer ses propres lois, quel qu'en soit le prix.

FRANCE - DETTES

Paris veut lever entre 6,75 et 8,75 mds EUR à moyen terme

La France veut emprunter entre 6,75 et 8,75 milliards d'euros à moyen terme sur les marchés jeudi, dont des obligations indexées sur l'inflation française et européenne, a annoncé vendredi l'Agence France Trésor (AFT).

Pour ce faire, la France prévoit d'émettre entre 6,25 et 7,75 milliards d'euros d'obligations à moyen terme, à échéance mars 2023, mars 2025 et octobre 2027, a détaillé l'AFT, chargée de placer la dette française auprès des investisseurs. Pour les titres à échéance mars 2023, le pays avait emprunté à un taux de -0,58% le 21 novembre 2019, tandis que pour ceux à échéance mars 2025, le taux s'était établi à -0,50% le 20 février 2020. L'AFT n'a pas donné de taux comparatif

pour la troisième échéance. En outre, le Trésor prévoit d'émettre entre 500 millions et un milliard d'euros d'obligations indexées sur l'inflation française à échéance mars 2028 ainsi que des titres indexés sur l'inflation européenne à échéance juillet 2030.

Pour les titres à échéance mars 2028, le taux avait atteint -1,09% lors de la dernière opération comparable le 23 janvier 2020. L'AFT n'a pas donné de point de comparaison pour les obligations à échéance juillet 2030. A court et moyen terme, voire sur certaines échéances de long terme jusqu'à 15 ans, la France emprunte à des taux négatifs, ce qui signifie que les investisseurs, qui cherchent à tout prix des placements sûrs,



sont prêts à perdre de l'argent en lui prêtant. Emprunter sur ces échéances devient rémunérateur pour le Trésor.

TLEMCCEN

Saisie de 49 kg de kif traité dans 2 opérations distinctes

Une quantité de 49 kg de kif traité a été saisie, mercredi, lors de deux opérations distinctes menées dans les daïras de Sebdu et Bab El Assa, a-t-on appris, jeudi, de la Direction régionale des Douanes de Tlemcen.

La première opération effectuée dans la daïra de Sebdu par la brigade régionale des Douanes chargée de la lutte contre les stupéfiants, la brigade polyvalente de Sebdu, en collaboration avec des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), a permis la saisie de 40 kg de drogue.

Une personne a été arrêtée lors de cette opération et présentée devant la justice, a-t-on ajouté.

Pour ce qui est de la seconde affaire, les éléments de la brigade mobile de Maghnia ont réussi, à l'issue d'une embuscade tendue, mercredi, à Bab El Assa, à saisir une quantité de kif traité estimée à 9 kg, souligne-t-on de même source. Quatre personnes ont été arrêtées et présentées devant la justice dans le cadre de cette affaire, conclut la même source.

CONSTANTINE

Près de 11400 personnes aux besoins spécifiques ont bénéficié d'une couverture sociale et médicale en 2019

Pas moins de 11,382 personnes aux besoins spécifiques, (tous handicaps confondus) ont bénéficié durant l'année 2019, d'une couverture sociale et médicale assurée par l'antenne locale de la Caisse nationale des assurances sociales des salariés (CNAS) de la wilaya de Constantine, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de cette antenne, Abdallah Jouini.

«L'opération a concerné des personnes handicapées à 100 % dont des handicapés mentaux, moteurs et malentendants», a précisé à l'APS M.

Jouini, lors d'une journée de sensibilisation sur les mesures de facilitation de prise en charge des personnes handicapées organisée dans le cadre de la célébration de la Journée nationale des handicapés, (14 mars).

Le directeur de l'antenne locale de la CNAS a détaillé que le remboursement, entre janvier et décembre de l'année précédente, des médicaments destinés à cette frange de la société a dépassé 727 millions DA, alors qu'une enveloppe financière de plus de 270 millions DA a été mobilisée pour l'appareillages orthopédiques, assuré par l'Office national d'appareillage et d'accessoires pour personnes handicapées (ONAAAPH).

La campagne de sensibilisation et d'information s'inscrit dans le cadre du plan adopté par la Direction générale de la CNAS, visant l'amélioration des services offerts aux handicapés à travers la modernisation de l'administration et l'allègement des procédures administratives, a-t-on noté.

La CNAS a également mis en place un espace baptisé «El Hanna» qui a permis depuis l'année 2019, à cette catégorie d'accéder aux informations et de consulter leurs données (consommation de médicament, tarifs, remboursement), la demande de la carte Chifa à distance, ainsi que le téléchargement de l'attestation d'affiliation, a encore expliqué M. Jouini.

Une exposition regroupant des modèles d'appareillages et équipements utilisés par différentes catégories des handicapés, en plus d'autres accessoires sollicités pour la réadaptation physique, a été organisée par les services de l'ONAAAPH lors de cette manifestation.

Étaient présents à cette journée de sensibilisation et d'information des cadres de la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS), de l'ONAAAPH ainsi que des représentants de plusieurs associations d'aide et de soutien aux personnes aux besoins spécifiques.

ADRAR

Nawal et Ahmed, exemples de producteurs surmontant leur handicap

Nawal Fettahi et Ahmed Djerdjour, deux exemples de personnes aux besoins spécifiques ayant su, grâce à leur abnégation et persévérance, surmonter leur handicap pour s'impliquer activement dans la vie active.

Approchés par l'APS lors de leur participation jeudi à la célébration de la journée mondiale des personnes aux besoins spécifiques, Nawal (35 ans) et Ahmed (24 ans) ont confirmé que le dynamisme et la détermination permettent de surmonter le handicap et s'imposer activement au sein de la société.

Nawal, qui s'est spécialisé dans l'art culinaire traditionnel s'est vue encouragée par les nombreuses commandes de clients, notamment les touristes et les invités, accompagnée dans le montage de son activité par le dispositif de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem) et encouragée par ses collègues du centre de formation professionnelle.

Elle entend élargir son activité, en dehors domicile familial devenu exiguë, par l'acquisition d'un local spacieux lui permettant d'étoffer son menu et de générer des emplois aux filles de la région. Ahmed Djerdjour ambitieux lui aussi de se voir soutenu pour monter son microprojet dans le domaine agricole et mettre en pratique son expérience en la matière acquise au niveau



du centre psychopédagogique d'Adrar.

Pris en charge au niveau de ce centre entre 1992 et 2007, le jeune Ahmed est chargé actuellement de la gestion de la ferme agricole "pilote" du centre et de

l'accompagnement de ses pensionnaires à l'initiation aux techniques culturelles oasiennes, a expliqué Mme.

Nehari Zineb, psychologue et chef de service pédagogique du centre.

ORAN

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de psychotropes

Les services de la police des frontières marines au port d'Oran en coordination avec les services des douanes ont mis fin aux activités d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de psychotropes, saisi 340.000 comprimés psychotropes et arrêté trois (3) suspects, a indiqué jeudi la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué.

Le démantèlement de ce réseau criminel «transfrontalier» a été effectué en coordination avec «les services de la police des frontières marines au port d'Oran et les services de contrôle des douanes du port d'Oran, sous

la supervision de la brigade de lutte contre les stupéfiants relevant de la police judiciaire à la sûreté de la wilaya d'Oran», ajoute la même source. L'opération s'est soldée par «l'arrestation de trois (3) individus, âgés entre 31 et 33 ans, et ce suite à de profondes investigations menées sous la supervision du procureur de la République près le Tribunal d'Oran», a indiqué la même source, relevant que cette opération a permis la saisie de 340.000 comprimés «extasie» et deux véhicules.

Les faits de l'affaire remontent au «5 mars en cours lorsque les services de sûreté ont soumis au

contrôle un véhicule suspect portant une immatriculation étrangère arrivé à bord d'un bateau en provenance d'Espagne. La fouille du véhicule, en collaboration, avec les services des douanes du port d'Oran, s'est soldée par la découverte et la saisie d'une grande quantité, de comprimés psychotropes de type extasie, estimée à 340.000 comprimés».

Poursuivant les investigations avec le propriétaire du véhicule et après extension de la compétence territoriale, deux (2) membre de ce réseau criminel ont été arrêtés et un deuxième véhicule de type «Renault Clio

Campus», utilisé également dans ce commerce illégal de psychotropes a été saisi.

Les procédures judiciaires parachevées, les éléments de ce réseau criminel et les saisies ont été présentés devant le parquet.

Cette opération qualitative s'inscrit dans le cadre des efforts des services de la police, en collaboration avec les partenaires de sécurité et des services publics spécialisés, visant à garantir la prévention, la protection et la préservation de la santé des personnes et à contribuer aux efforts de l'Etat pour offrir un service public de qualité.

TIZI-OUZOU

La norme d'accessibilité pour handicapés obligatoire

Une instruction portant obligation d'intégrer la norme d'accessibilité pour les personnes aux besoins spécifiques dans les cahiers de charges des marchés publics au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, a été adressée le mois dernier à l'ensemble des maîtres d'ouvrages, a indiqué, jeudi, à l'APS, le wali Mahmoud Djamaa.

S'exprimant en marge d'une cérémonie de remise d'équipements adaptés au profit de cette catégorie à l'occasion de la célébration de la journée nationale des handicapés, M. Djamaa a assuré que «désormais, l'ensemble des études et cahiers de charges devront inclure cette norme».

«Nous avons adressé cette instruction conformément à la législation nationale régissant ce domaine visant à faciliter l'accès de cette catégorie aux différents services et équipements publics, mais aussi au niveau des ensembles d'habitation», a déclaré M.

Djamaa ajoutant qu'une opération de rattrapage des manquements à cette norme au niveau des anciens équipements et ensembles d'habitation déjà

réalisés est également entreprise».

Sur un autre registre, et dans le cadre de l'obligation de consacrer 1% de postes d'emploi pour cette catégorie, il a souligné que les autorités locales veillent à «concrétiser cet aspect important pour ces personnes, et ce, là où l'offre d'emploi ne demande pas une force physique».

Le wali de Tizi-Ouzou a, à ce titre, indiqué que «quelques 56 personnes,

soit 48 hommes et 08 femmes ont été intégrées dans une dizaine d'entreprises, publiques et privées».

Un lot de 145 équipements adaptés a été distribué lors de cette cérémonie à l'initiative de la Direction locale de l'action sociale et de la solidarité (DASS), qui a recensé 29,307 personnes aux besoins spécifiques au niveau de la wilaya dont 15,098 bénéficient d'une allocation d'handicapé à 100%.

CHLEF

Le corps sans vie d'un sexagénaire repêché d'un puits à El Marsa

Les services de la Protection civile de Chlef ont repêché, jeudi soir, la dépouille d'un sexagénaire d'un puits réservé à l'irrigation agricole dans la région de Manara dans la commune d'El Marsa, ont indiqué les mêmes services dans un communiqué. Intervenant aux environs de 18h30, les unités de la Protection civile ont repêché la dépouille d'un homme de 68 ans, d'un puits de 10 mètres réservé à l'irrigation agricole dans la région dite Manara à El Marsa, alors qu'il tentait de sauver un agneau tombé au fond du puits.

Selon la même source, le corps sans vie de la victime a été transféré à la morgue de l'hôpital Zighout Youcef de Ténès.

ENVIRONNEMENT

Un rapport de l'ONU alerte à nouveau sur les risques du réchauffement climatique

L'Organisation météorologique mondiale (OMM), institution de l'ONU, alerte dans son rapport 2019 sur les risques du réchauffement climatique pour la planète, poussant le chef des Nations unies à réclamer à nouveau une action urgente.

"Le réchauffement climatique s'accélère. 2019 a été la seconde année la plus chaude et la décennie passée la plus chaude dans l'histoire de l'humanité", a déploré devant la presse le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres en commentant le rapport.

"Nous n'avons pas de temps à perdre si nous voulons éviter une catastrophe climatique (...) Le changement climatique provoque déjà des calamités et d'autres vont encore arriver", a-t-il mis en garde.

Le rapport de l'OMM passe en revue les illustrations du changement climatique, de l'accélération de l'élévation du niveau de la mer à la fonte des glaces, en passant par les modifi-



cations observées sur les écosystèmes terrestres et marins.

Il confirme des conclusions de décembre qui avaient souligné que 2019

avait été la deuxième année la plus chaude de l'histoire.

Pour le secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas, les émissions de gaz à effet de serre continuant

d'augmenter, le réchauffement va se poursuivre.

"On vient d'avoir le mois de janvier le plus chaud depuis 1850", a-t-il relevé.

"La fumée et la pollution provoquées par les incendies en Australie ont fait le tour du globe, provoquant une augmentation des émissions de CO2". Selon lui, la hausse du niveau des mers pose "un risque accru d'inondations et de submersions" pour les régions côtières et les îles.

"Nous sommes dans une année critique pour agir - plus nous attendrons et plus il sera dur de contrer la crise climatique", a réagi dans un communiqué Manuel Pulgar-Vidal, de l'ONG World Wide Fund for Nature.

ETATS-UNIS

Les femmes sont victimes de discrimination et de violence sévères

Les femmes aux Etats-Unis sont confrontées à de graves discriminations et violences, selon un rapport sur les violations des droits de l'homme aux Etats-Unis en 2019, qui a été publié hier.

Le rapport a été publié par le Bureau de l'information du Conseil des Affaires d'Etat.

Les femmes aux Etats-Unis sont toujours confrontées à une discrimination systématique, large et institutionnelle, avec une discrimination sexuelle choquante, ouverte et cachée, sous diverses formes, selon le rapport.

Aux Etats-Unis, les femmes étaient 21 fois plus susceptibles de mourir par homicide par arme à feu que les femmes dans d'autres pays, note le rapport, ajoutant que les cas d'agression sexuelle contre les femmes ne cessaient d'augmenter.

NAUFRAGE SUR LE DANUBE
Le procès du capitaine s'ouvre à Budapest

Le procès du capitaine ukrainien du bateau de croisière impliqué dans une collision mortelle avec une embarcation transportant des touristes sud-coréens sur le Danube en mai 2019 s'est ouvert mercredi à Budapest, l'accusé niant l'essentiel de sa responsabilité.

Le 29 mai, le "Sirène", un bateau d'excursion transportant 33 Sud-Coréens et deux membres d'équipage hongrois, avait coulé après être entré en collision avec un navire de croisière, le "Viking Signy", au cœur de la capitale hongroise.

Sept touristes coréens ont survécu au naufrage. Les corps de 27 victimes ont été retrouvés au fil de plusieurs semaines de recherches.

Une personne reste portée disparue. Le "Viking Signy" était piloté par un capitaine ukrainien de 64 ans inculpé de "mise en danger" dans le cadre du code fluvial, "ayant entraîné de nombreux décès", ainsi que de 35 autres chefs d'accusation, dont celui de non assistance à personne en danger.

Touri Caplinskij a commencé à comparaître mercredi devant le tribunal central de Pest.

Les procureurs ont requis à son encontre une peine de neuf ans de prison, s'il acceptait de plaider coupable, ce qu'il a refusé.

M. Caplinskij, qui encourt aussi une interdiction de naviguer, a déclaré à l'audience qu'il réfutait la plupart des accusations pesant contre lui.

Des images de vidéosurveillance avaient montré le "Viking Signy", imposant navire de 135 mètres, arriver à grande vitesse sur le "Sirène", un bateau d'excursion de 26 mètres, le soir de l'accident.

Les procureurs estiment que le capitaine du "Viking Signy" est resté déconcentré durant au moins cinq minutes avant la collision.

Il a ignoré par négligence la proximité dangereuse des deux navires et n'a pas réussi à ralentir et à s'éloigner à temps.

Il n'est pas venu en aide aux naufragés, selon l'acte d'accusation.

"Je n'ai pas vu le bateau", a-t-il écrit dans un message envoyé à son fils quelques minutes après la collision, selon l'acte d'accusation.

Son avocat a réclamé au juge l'audition d'experts, de proches des victimes hongroises et de survivants, notamment pour déterminer combien de personnes il aurait pu sauver.

La prochaine audience a été fixée au 30 avril.

CHINE - SÉISME
Un séisme de magnitude 5,1 frappe le Tibet

Un séisme de magnitude 5,1 a frappé jeudi à 23h44 le district de Gaize de la préfecture d'Ali, dans la région autonome du Tibet (sud-ouest de la Chine), a annoncé le Centre du réseau sismique de Chine (CRSC).

L'épicentre, situé à une profondeur de 10 km, a été localisé à 32,88 degrés de latitude nord et 85,55 degrés de longitude est, a indiqué le CRSC.

APS

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'Amazonie pourrait disparaître en 50 ans

La forêt amazonienne s'approche d'un point de non retour sous l'effet du changement climatique et pourrait se transformer en une savane aride d'ici un demi-siècle, avertissent des chercheurs dans une étude parue dans *Nature communications*.

Un autre écosystème majeur, la barrière de corail dans les Caraïbes, pourrait disparaître en 15 ans s'il dépasse lui aussi un point de non retour, indiquent les scientifiques dans la même étude.

De tels changements auraient des conséquences dramatiques pour les humains et les autres espèces qui dépendent de ces habitats, mettent-ils en garde. Dans les deux cas, les

causes de ces modifications sont le changement climatique causé par l'humanité et les dommages environnementaux, déforestation dans le cas de l'Amazonie, pollution et acidification des océans pour les coraux.

Concernant l'Amazonie, le point de basculement est moins clair, mais des scientifiques estiment que la perte de 35% de surface déclencherait sa disparition.

Environ 20% de la forêt amazonienne, qui recouvre plus de cinq millions de km² répartis sur sept pays, ont été rasés depuis 1970, en grande part pour cultiver du soja, du bois, de l'huile de palme, des biocarburants ou l'élevage bovin.

"L'humanité doit se préparer à des changements beaucoup plus vite qu'attendu", a prévenu l'auteur principal de l'étude, Simon Willcock, de l'université de Bangor. L'écosystème amazonien pourrait ainsi basculer dès l'an prochain, selon lui et ses collègues.

Les feux de forêt devenus hors de contrôle en Amazonie ou en Australie suggèrent que de nombreux écosystèmes sont "au bord du précipice", a-t-il ajouté.

Les écosystèmes peuvent changer, parfois rapidement, en situation de stress. Les chercheurs ont étudié de tels changements dans 40 régions naturelles, de différentes tailles.

FRANCE

Une marche pour le climat à Paris annulée en raison du coronavirus

Une marche pour le climat prévue aujourd'hui à Paris et d'autres actions qui devaient avoir lieu vendredi sur le même thème ont été annulées par les organisateurs en raison de la crise du nouveau coronavirus.

«Au vue de l'évolution rapide de la situation sanitaire et suite à l'allocation d'Emmanuel Macron concernant le risque d'épidémie de Covid-19, les

organisateurs de la Marche pour le climat le 14 mars ont pris la décision de l'annuler à Paris», ont indiqué dans un communiqué les organisateurs, dont Alternatiba et les Amis de la Terre.

«Un dispositif alternatif de mobilisation», dont les détails devraient être dévoilés vendredi dans la journée, va être mis en place, a précisé Elodie Nace, d'Alternatiba.

D'autres marches sont prévues samedi dans d'autres villes, mais les décisions n'ont pas encore été prises.

Une action de désobéissance civile, prévue vendredi à Paris à l'initiative du mouvement de la jeunesse Youth For Climate a également été annulée.

La militante suédoise, Greta Thunberg, instigatrice des «grèves de l'école pour le climat», avait appelé mercredi à la «grève

numérique» face la progression du nouveau coronavirus. «Nous ne pouvons pas résoudre une crise sans la traiter comme telle et nous devons nous unir derrière les experts et la science.

Cela vaut bien sûr pour toutes les crises», écrivait-elle sur Twitter, recommandant de suivre les avis d'experts qui demandent «d'éviter les rassemblements publics».

EGYPTE

13 blessés suite à une collision entre deux trains

Une collision entre deux trains de voyageurs a fait 13 blessés, jeudi, au Caire, provoquant la suspension du trafic ferroviaire en Egypte, selon le ministère de la Santé et de l'autorité des chemins de fer.

«L'accident, survenu en fin d'après-midi, a fait «13 blessés et aucun mort», et les blessés légers ont été transportés dans différents hôpitaux de la capitale», a annoncé le ministère dans un communiqué.

L'autorité des chemins de fer a annoncé dans un communiqué que

après l'accident la suspension du trafic ferroviaire dans tout le pays.

Dans un nouveau communiqué transmis dans la soirée, l'autorité des chemins de fer a précisé que «la tour émettant des signaux pour les trains était en panne en raison des mauvaises conditions climatiques».

Ce jeudi a été décrété jour férié en Egypte par le gouvernement en raison de fortes pluies et de vents violents qui se sont abattus sur le pays.

Les images de l'accident, diffusées à la télévision égyptienne, mon-

traient un wagon de voyageur sorti de ses rails, dont l'arrière était disloqué.

La tragédie ferroviaire la plus meurtrière dans l'histoire de l'Egypte s'est produite en 2002, avec l'incendie d'un train qui avait fait quelque 370 morts à une quarantaine de kilomètres au sud du Caire.

Au Caire, le dernier accident survenu avait fait 22 morts en février 2019 lorsqu'un train s'était encastré dans un mur de la gare centrale Ramsès au Caire, provoquant une explosion et un incendie.

MALADIES HYDRIQUES

Installation du comité national de prévention et de lutte contre les maladies à transmission hydrique

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamal Beldjoud a installé jeudi le comité national de prévention et de lutte contre les maladies à transmission hydrique (MTH), en présence de représentants de 19 départements ministériels, indique un communiqué du ministère.

Créé en vertu du décret exécutif 19-196, ce comité est «un organe permanent d'aide à la décision, de concertation, de coordination, de soutien, de suivi et d'évaluation en matière de prévention et de lutte contre les MTH».

Lors de la cérémonie d'installation, M. Beldjoud a rappelé les missions confiées au comité chargé «d'élaborer des programmes de prévention et de lutte contre les MTH et de mobiliser tous les moyens nécessaires à leur mise en œuvre, en sus de l'élaboration d'un plan d'information, de communication et de sensibilisation intersectoriel», annonçant par la même occasion «l'élargissement de la composante du comité à d'autres secteurs ministériels, à savoir la Défense nationale, la Solidarité, le Tourisme, en sus de l'Office national de l'assainissement (ONA) et l'Algérienne des eaux (ADE) pour lui insuffler «une nouvelle dynamique».

«En dépit des efforts consentis par le ministère de l'Intérieur, en coordination avec les différents secteurs, il existe toujours des points noirs consistant en des rejets industriels polluant l'environnement et menaçant la santé du citoyen», a-t-il soutenu, citant la création de comités de suivi. «De fermes instructions ont été données aux walis pour la prise en charge de ces points noirs, et la révision du décret exécutif 87-146 pour «renforcer» le rôle des bureaux communaux dans la protection de la santé.

Le ministre a, par ailleurs, saisi l'occasion pour mettre en avant les efforts consentis par les pouvoirs publics pour la prévention et la lutte contre le coronavirus (covid-19), suivant les orientations du Président de la République, d'où la mise en place d'un dispositif de prévention national et local, à la faveur de la commission multisectorielle de prévention, de suivi et de lutte contre la propagation du coronavirus, présidée par le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire qui vise à «renforcer» la surveillance et la prévention pour éviter la propagation du virus.

SENSIBILISATION

Campagne de sensibilisation sur les maladies rénales

Des caravanes de sensibilisation sur les maladies rénales vont sillonner plusieurs wilayas du pays, à l'initiative de la Société algérienne de néphrologie, dialyse et transplantation (SANDT), à l'occasion de la Journée mondiale du rein, placée cette année sous le thème «La santé rénale pour tous et partout: de la prévention au dépistage en passant par l'accès équitable aux soins».

Lors d'une rencontre organisée à cette occasion, le président de la SANDT, le Pr. Hammouche Mustapha, a mis l'accent sur la nécessité d'initier différentes actions en vue de prévenir les maladies rénales et assurer une meilleure prise en charge des personnes malades. Il a souligné que l'Algérie «a fait de grands efforts dans ce sens, à travers la prise en charge de plus de 25.000 malades, mais certains manques existent par rapport aux normes internationales, notamment en ce qui concerne le recensement». Il a mis en avant, à cet effet, l'importance d'organiser des caravanes de sensibilisation susceptibles de permettre de déceler des cas non recensés. Le Pr. Hammouche a fait savoir, à juste titre, qu'une caravane organisée cette semaine dans la wilaya de Béchar a reçu 400 personnes, parmi lesquelles 128 ont bénéficié d'un bilan, tandis que 68 se sont vu déceler un problème rénal qui est pris en charge à l'hôpital de cette wilaya».

Il a ajouté que d'autres caravanes sont prévues pour les prochains jours pour toucher les wilayas de Laghouat, Mila et Biskra. Elles consisteront à faire des consultations, faire des bilans quand c'est nécessaire et aussi sensibiliser les citoyens sur les maladies rénales. Le spécialiste a lancé, par la même occasion, un appel aux personnes diabétiques, les hypertendues, les personnes obèses, et les personnes ayant dépassé l'âge de 60 ans à «ne pas hésiter à faire un bilan rénal», précisant que «si celui-ci s'avère anormal, il sera nécessaire d'aller consulter un médecin pour une prise en charge afin d'éviter tout complication».

Par ailleurs, à propos des risques de contamination des malades du rein par le coronavirus, il indiqué que ces derniers «doivent prendre les mêmes précautions que les autres malades à risque, en se protégeant, en se lavant les mains plusieurs fois par jour, porter un masque et éviter les contacts notamment».

ALGÉRIE - CORONAVIRUS

Un nouveau cas confirmé et un décès

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a enregistré, jeudi soir, deux nouveaux cas confirmés du Coronavirus, dont un décès, portant le nombre total d'infection à 26 cas et le décès de 2 personnes.

Il s'agit du décès d'une personne âgée de 55 ans et de la contamination d'une dame après son retour de France, actuellement hospitalisée à l'hôpital de Skikda, présentant un état de santé stable. A préciser que 10 patients ont quitté les hôpitaux de Boufarik et de Mascara après confirmation de leur guérison. La ministère de la Santé affirme que «l'enquête épidémiologique est toujours en cours afin d'identifier les sujets contacts», rappelant que «le dispositif de veille et d'alerte mis en place par le ministère de la Santé demeure en vigueur et la mobilisation des équipes de santé reste à son plus haut niveau». Afin de réduire le risque d'importation et d'extension de cette pandémie, le ministère «conseille aux citoyens algériens devant se rendre dans les pays où l'épidémie est active, de différer leur voyage, et aux ressortissants algériens établis dans les pays où l'épidémie est active d'ajourner également leur visite familiale sauf en cas de nécessité absolue».



Coronavirus : seules 14 personnes demeurent en confinement sanitaire

Seules 14 personnes atteintes du coronavirus demeurent en confinement à l'EPH de Boufarik (Blida), selon un dernier bilan du ministère de la Santé qui a annoncé la guérison totale de dix (10) patients, tandis que le dispositif de veille et d'alerte mis en place est toujours en vigueur et la mobilisation des équipes de santé reste à son plus haut niveau.

Depuis la confirmation d'un premier cas, le 25 février dernier, un ressortissant italien, transféré en bon état de santé, vers son pays, 25 cas ont été testés positifs au Covid-19 en Algérie qui a enregistré jeudi son premier cas de décès, une personne âgée de 76 ans atteinte de maladies chroniques.

A l'instar de toutes les mesures urgentes prises notamment dans les pays où l'épidémie est très active, l'Algérie a, en plus de l'enquête épidémiologique qu'elle a lancée pour retrouver et identifier toutes les personnes contact, annoncé plusieurs mesures afin de réduire le risque d'importation et de propagation de ce virus, déclaré mercredi «pandémie» par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

L'une des mesures prises, la date des vacances scolaires et universitaires est avancée d'un semaine sur instruction du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a ordonné, après consulta-

tion des ministres concernés, la fermeture des écoles de l'enseignement primaire, moyen et secondaire, à partir du 12 mars 2020 jusqu'à la fin des vacances de printemps, prévue le 5 avril prochain.

A l'exception des facultés où se déroulent encore des examens de rattrapage, cette décision concerne également les universités et Instituts de l'enseignement supérieur, les établissements de formation professionnelle ainsi que les écoles coraniques, les zaouias, les classes d'alphabétisation et tous les établissements éducatifs privés et les jardins d'enfants.

Cette décision s'ajoute à celles prises, auparavant, par plusieurs secteurs pour endiguer cette épidémie, telle que celle du ministère de la Santé suggérant aux citoyens algériens de différer leur voyage et aux ressortissants établis dans les pays où l'épidémie est active d'ajourner également leur visite familiale sauf en cas de nécessité absolue. Mardi dernier, le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a décidé de restreindre les compétitions sportives nationales au mode du huis clos jusqu'au 31 mars prochain et de reporter les manifestations internationales devant se dérouler en Algérie, dans le cadre des mesures de prévention face au coronavirus. Concernant les compétitions internationales prévues en Algérie, il a été décidé le report de toutes les mani-

festations sportives à l'exception de celles qualificatives aux compétitions internationales, continentales et régionales, et la participation des athlètes algériens aux compétitions internationales ne sera permise qu'au cas où l'absence de l'Algérie pourrait être pénalisée ou la disqualification des événements sportifs mondiaux.

Ces mesures de précaution concernent également les stages de préparation des athlètes et équipes nationales à l'étranger, qui ont été différés au 15 avril courant. De même pour le secteur de la Culture où toutes les activités, rencontres et manifestations prévues par la tutelle sont reportées à une date ultérieure.

Ces mesures concernent également les activités organisées par les associations et les opérateurs privés dans les salles et infrastructure sous tutelle du ministère. Dans le monde, plusieurs Manifestations sportives et culturelles, événements politiques, foires et autres salons ont été annulés ou reportés dans de nombreux pays pour empêcher la propagation du nouveau coronavirus.

A jeudi matin, plus de 124.401 cas d'infection au coronavirus ont été recensés dans 113 pays.

Plus de 400 décès dus aux virus ont été dénombrés de par le monde, dont le plus gros en Chine, premier foyer de l'épidémie, et l'Italie.

Coronavirus : 4 espaces de quarantaine aménagés à Oran

La direction de la Santé et de la Population de la wilaya d'Oran a réservé quatre espaces aménagés pour la mise en quarantaine de malades suspects ou porteurs du Covid19, dans des établissements de santé, a indiqué jeudi le wali d'Oran, Abdelkader Djelaoui. En plus du service des maladies infectieuses relevant du CHU d'Oran, trois autres espaces de quarantaine ont été aménagés au niveau de l'EHU d'Oran «er novembre»,

de l'EPH «Madjber Tami» à Ain Turk et de l'EPH «Mohamed Seghir Nekkache» à El Mohgoune (Arzew), a déclaré le wali, en marge d'une visite inopinée à l'aéroport international Ahmed Benbella d'Oran, pour s'enquérir de l'état du dispositif préventif sanitaire. M. Djelaoui a rappelé que le dispositif de contrôle au niveau des points d'entrée (port et aéroport d'Oran), a permis de déceler 13 cas suspects de Covid19, qui se sont tous avérés négatifs après

analyse. Au terme de sa visite, le wali, qui a pu s'enquérir du dispositif mis en place au niveau de l'aéroport, s'est dit «satisfait» quant aux mesures engagées, estimant que «tout a été fait dans les normes pour la prévention contre le Covid19». Pour rappel, une équipe médicale, équipée de caméras thermiques et de thermomètres laser, est mobilisée pour contrôler tous les voyageurs arrivant à l'aéroport. Les cas suspects, qui présentent de la

fièvre lors de l'occurrence, sont mis en quarantaine, puis transférés par le SAMU au service des maladies infectieuses du CHU d'Oran, pour des examens plus poussés.

Par ailleurs, le wali a fait savoir que les autorités algériennes attendent le rapatriement d'un ressortissant algérien de Tlemcen, décédé en France suite à une infection au Covid19, notant que «toutes les dispositions ont été prises pour accueillir la dépouille».

RENCONTRE

Les pathologies auto-immunes restent encore méconnues de la population et de certains médecins

Les pathologies auto-immunes touchent 8% de la population dans le monde et représentent la 3ème cause de morbidité après les affections cardio-vasculaires et les cancers.

Toutefois, elles restent méconnues d'une grande part de la population mais aussi de certains médecins, a indiqué jeudi à Oran Dr. Ayadi Radia, chef de service de gastro-entérologie de l'EHM Medjbeur Thami d'Ain El Turk.

Ces pathologies restent encore méconnues chez le grand public et même chez des médecins malgré le fait qu'elles représentent la 3ème cause de morbidité, a relevé Dr. Ayadi en marge de la 2ème journée médico-chirurgicale organisée par cet établissement à laquelle ont parti-

cipé des spécialistes en médecine interne, en hématologie, en ophtalmologie et en gastro-entérologie, le Dr Ayadi Radia, a souligné que «Ces pathologies auto-immunes sont de plus en plus fréquentes et touchent diverses parties du corps humain, mais restent très mal connues», averti la praticienne, estimant qu'il est primordial de sensibiliser la population et les médecins sur les complications causées par ces maladies pouvant être plus sérieuses.

Les pathologies auto-immunes sont des maladies qui apparaissent quand le corps humain produit des anticorps qui attaquent les tissus des organes, alors que ces derniers sont censés être agressés par un ou plusieurs facteurs extérieurs, a-t-

on précisé. Ces pathologies peuvent toucher le sang, le pancréas, le foie, les yeux, le système digestif, entre autres. Elles sont causées par un dysfonctionnement du système immunitaire.

Pour le chef de service de gastro-entérologie de l'EHM Medjbeur Thami d'Ain El Turk, il est nécessaire d'intensifier les actions de sensibilisation, «particulièrement au profit des médecins généralistes, car ce sont ces derniers qui doivent orienter les malades vers des spécialistes». «Il faut montrer aux médecins généralistes, aux résidents et même aux étudiants en médecine comment diagnostiquer ces pathologies et quel traitement faut-il préconiser», a souligné Dr. Ayadi.

E P I D E M I E C O R O N A V I R U S

ETATS-UNIS

Trump interdit l'entrée des voyageurs en provenance d'Europe

Le président américain, Donald Trump, a décidé dans le cadre de la lutte contre le nouveau coronavirus, d'interdire à partir de vendredi soir et pour 30 jours tous les voyageurs en provenance d'Europe hors Royaume Uni, rapportent des sources médiatiques locales.

« A partir du 12 mars 2019 à minuit et pendant 30 jours, les voyageurs européens se verront interdire l'entrée sur le territoire américain – sauf les Britanniques », a annoncé M. Trump dans une allocution télévisée, qualifiant le coronavirus de « virus étranger ».

Il a expliqué que l'Europe était de plus en plus affectée par l'épidémie « parce qu'elle n'avait pas fermé ses portes aux voyageurs venant de Chine », et qu'un « grand nombre » de nouveaux foyers d'épidémie aux Etats-Unis a été causé « par des voyageurs venus d'Europe ».

Donald Trump n'a en revanche pas expliqué pourquoi le Royaume Uni était exempté, alors que l'épidémie y a désormais fait 8 morts et 465 cas de contaminations.

Tous les vols entre les Etats-Unis et l'Italie, principal foyer européen de l'épidémie, sont déjà suspendus.

Les trois grandes compagnies



américaines avaient déjà annoncé une chute brutale des réservations sur l'axe transatlantique (-70% pour United Airlines ces derniers jours) et

plus globalement à l'international.

Elles prévoient toutes des réductions de capacité, par exemple de -10% pour American Airlines.

Premier cas au Kenya et en Afrique de l'Est

Un premier cas de nouveau coronavirus a été diagnostiqué au Kenya, qui concerne une étudiante kényane rentrée des Etats-Unis via Londres, a annoncé vendredi le ministre de la Santé, Mutahi Kagwe. « Je veux vous informer que le ministre de la Santé a confirmé le premier cas de coronavirus au Kenya », a indiqué M. Kagwe lors d'une conférence de presse. Il s'agit aussi du premier cas confirmé de nouveau coronavirus en Afrique de l'Est. « Le cas concerne une citoyenne kényane, qui est revenue à Nairobi depuis les Etats-Unis via Londres, au Royaume-Uni, le 5 mars 2020 », a indiqué le ministre. L'étudiante « est stable et se comporte normalement », a-t-il souligné, en ajoutant qu'elle mangeait bien et se portait bien. « Nous voulons assurer les Kényans que le gouvernement utilisera toutes les ressources à sa disposition pour combattre le virus », a affirmé M. Kagwe. Le nouveau coronavirus a fait au moins 4.955 morts dans le monde, dont 1.779 hors de Chine, depuis son apparition en décembre, selon un bilan établi à partir de sources officielles vendredi à 08h00 GMT. Sur le continent africain, 162 cas, en incluant cette étudiante kényane, ont pour l'instant été recensés et cinq personnes sont mortes.

Ecoles fermées et seniors confinés au Luxembourg

Le Luxembourg a décidé de fermer les écoles jusqu'à fin mars et d'interdire les visites aux personnes âgées dans les maisons de retraite et les hôpitaux afin de lutter contre la propagation du nouveau coronavirus. Il s'agit « de mesures d'une envergure jamais connue au Luxembourg », a déclaré le Premier ministre Xavier Bettel en les annonçant jeudi soir après avoir réuni son gouvernement. Manquait toutefois à l'appel le ministre de l'Economie Franz Fayot, qui a été placé en quarantaine après avoir été en contact avec un patient porteur du virus. Le Luxembourg, petit pays de 600.000 habitants au cœur de l'Europe, a recensé à ce stade 26 cas de contamination. Jeudi soir l'un de ces patients, âgé de 94 ans, était dans un état critique.

Pour faire face à la pandémie, le gouvernement a interdit les événements regroupant plus de 100 personnes à l'intérieur et 500 à l'extérieur.

Ont aussi été décidées la fermeture pour deux semaines de toutes les crèches et écoles du pays et l'interdiction des visites aux seniors dans les maisons de soins et hôpitaux. Les parents pourront bénéficier d'un congé extraordinaire pour raisons familiales. « La vie quotidienne va changer et nous devons nous adapter », a dit Xavier Bettel. Le Premier ministre libéral a aussi émis une série de recommandations comme celle d'éviter les déplacements en transports en commun pour les personnes vulnérables et les groupes à risque, moins de deux semaines après l'introduction de la gratuité des bus, trains et trams dans le pays. En outre, les deux premières rangées dans les bus vont être supprimées pour les passagers « afin d'éviter un contact étroit prolongé avec le chauffeur ».

Du côté des entreprises, le gouvernement appelle les patrons à promouvoir le télétravail, une pratique limitée par les contraintes fiscales imposées par les pays voisins d'où proviennent près de la moitié des 440.000 salariés en poste au Luxembourg.

Biden dénonce l'échec « colossal » de Trump sur le dépistage

Le candidat démocrate à la Maison Blanche Joe Biden a éreinté jeudi la gestion par Donald Trump de la pandémie de coronavirus, dénonçant un échec « colossal » de la mise en place des tests et son « recours à la xénophobie ». L'ancien vice-président de Barack Obama, favori pour décrocher l'investiture démocrate et défier le milliardaire lors de la présidentielle de novembre, a cherché à donner un air présidentiel à une allocution sur la crise du coronavirus, donnée devant des drapeaux américains dans sa ville de Wilmington, dans

le Delaware. Son rival, le sénateur Bernie Sanders, devait suivre avec ses propres remarques dans l'après-midi. La pandémie perturbe déjà la campagne présidentielle américaine.

Les deux candidats ont annulé des meetings de campagne cette semaine.

Joe Biden prévoit une conversation en ligne avec des habitants de Chicago vendredi, à la place d'un rassemblement.

Des experts sanitaires ont reproché aux autorités d'avoir minimisé la crise et d'avoir pris du retard dans la mise au point des tests de

dépistage. « Toute personne ayant besoin d'être testée sur la base de conseils médicaux devrait être testée gratuitement, gratuitement. L'échec de l'administration vis à vis des tests est colossal. C'est un échec dans la préparation, la direction et la mise en oeuvre », a réagi Joe Biden. Selon lui, « la peur des citoyens a été exacerbée par le manque systématique de confiance dans ce président, alimenté par la relation difficile qu'il a avec la vérité ». Joe Biden a également réagi aux mots choisis, à dessein, mercredi soir

par le président américain, qui a parlé de « virus étranger ». « Mais nous ne devrions pas non plus paniquer ou avoir recours à la xénophobie. Appeler le covid-19 un « virus étranger » n'écarte pas la responsabilité des mauvaises décisions prises jusqu'ici par l'administration Trump », a-t-il affirmé.

Les Etats-Unis avaient dépassé jeudi la barre des 1.300 cas d'infection au nouveau coronavirus, et 38 personnes en sont mortes, selon les statistiques de l'université américaine Johns Hopkins.

AUSTRALIE

Le ministre de l'Intérieur Peter Dutton atteint du coronavirus

Le ministre australien de l'Intérieur, Peter Dutton, l'un des membres les plus importants du gouvernement australien, a annoncé, vendredi, son hospitalisation après avoir été testé positif au nouveau coronavirus. On ignore comment M. Dutton, qui s'occupe notamment de la politique très restrictive de Canberra en matière d'immigration et de demandeurs d'asile, a été infecté. Il est récemment rentré des Etats-Unis, où il avait participé le 5 mars à une réunion avec des dirigeants des renseignements de cinq pays, à laquelle assistait le ministre américain de la Justice Bill Barr.

« Ce matin, je me suis réveillé avec de la température et un mal de gorge », a déclaré M. Dutton, qui est un des plus puissants ministres australiens. M. Dutton, 49 ans, s'était rendu célèbre en 2018 pour le « putsch » interne à son Parti libéral contre l'ancien Premier ministre Malcolm Turnbull qui ne lui avait cependant pas permis de prendre le pouvoir. C'est finalement son collègue Scott Morrison qui avait été chargé de former un gouvernement. « La politique des autorités sanitaires du Queensland est que quiconque est testé positif doit être hospitalisé et j'ai

respecté cette consigne », a expliqué le ministre. Il a précisé qu'il se sentait « bien », mais le fait qu'il soit atteint du Covid-19 va poser la question de la santé des personnes qu'il a côtoyées, en particulier de M. Morrison. Aux Etats-Unis, M. Dutton a également

rencontré la fille du président américain Donald Trump, Ivanka, selon une photo publiée par l'ambassade d'Australie les montrant tous les deux côte à côte. Au total, 184 de contaminations ont été confirmées en Australie, où le Covid-19 a fait trois morts.

GRANDE-BRETAGNE

Boris Johnson défend son choix d'attendre avant des mesures plus radicales

Le Premier ministre britannique Boris Johnson, critiqué par certains experts pour son approche jugée trop timorée, a défendu jeudi sa décision d'attendre avant d'engager des mesures plus radicales pour faire face à l'épidémie de nouveau coronavirus au Royaume-Uni.

Lors d'une conférence de presse à Downing Street, il a expliqué que le gouvernement se base sur la « science » pour agir face à cette crise. Annonçant que le pays passait à une nouvelle phase de son plan d'action, visant à retarder au maximum le pic de l'épidémie aux beaux jours, dans le but notamment de soulager la pression sur les services de santé. Il est désormais recommandé aux personnes qui présenteraient des symptômes, même légers, de s'isoler pendant sept

jours. Le pays n'entend pas à ce stade d'interdire les rassemblements de masse ou de fermer les écoles - comme l'a fait l'Irlande, a-t-il ajouté, expliquant que le Royaume-Uni veut « aplatir le sombrero », en référence à la forme de la courbe de l'épidémie, projetée lors de sa conférence de presse. Prenant pour exemple le fait de demander aux personnes âgées de rester chez elles, il a estimé qu'il fallait qu'une telle mesure « coïncide avec la période où l'épidémie sera vraiment à son pic ».

Selon lui, il convient, avant de demander aux personnes âgées « de s'engager dans une période difficile d'isolement, de s'assurer que ça coïncide avec le moment où ils sont le plus exposés » au risque d'être infectés par le virus. Plusieurs experts de santé publique ont critiqué le réponse du Royaume-Uni face à la

crise, la jugeant insuffisante. Un responsable de la revue médicale The Lancet, Richard Horton, a accusé Boris Johnson et son ministre de la Santé Matt Hancock de « jouer à la roulette avec le public », estimant que des mesures plus radicales auraient dû être prises plus tôt. Présent aux côtés de Boris Johnson jeudi, le responsable de la santé publique pour l'Angleterre Chris Witty a expliqué que commencer à prendre des mesures drastiques trop tôt finirait par laisser la population.

Le Royaume-Uni a recensé 590 cas, dix morts, mais selon le conseiller scientifique du gouvernement Patrick Vallance, le nombre de cas se situe probablement entre 5.000 et 10.000 cas.

ALLERGIES ALIMENTAIRES LES NOUVEAUX ALIMENTS À RISQUE

Selon les spécialistes, les allergies alimentaires sont en augmentation, plus particulièrement chez les enfants. L'Institut français pour la nutrition a tenté de comprendre ce développement des réactions allergiques et dressé un panorama des nouveaux allergènes.

Allergie alimentaire toujours pas de traitement

Contrairement à l'intolérance ou à l'intoxication alimentaire, l'allergie alimentaire entraîne une réaction du système immunitaire qui se déclenche par la consommation d'un aliment ou d'un additif alimentaire contenant une protéine que le corps considère comme nuisible. Pour soigner les allergies alimentaires, il n'existe pas de traitement curatif, l'unique solution consiste à supprimer purement et simplement de son alimentation les aliments allergènes.

2 nouveaux allergènes : le lait de brebis et le lait de chèvre

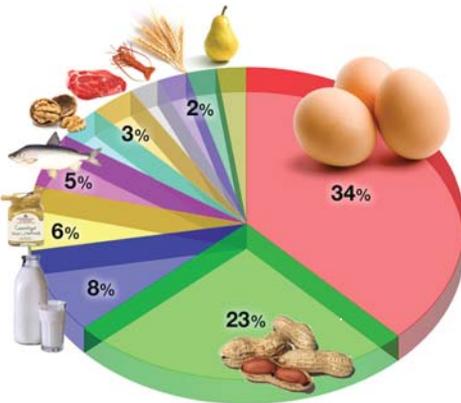
Les données du Réseau allergo-vigilance permettent de classer les aliments allergènes en 11 catégories qui représentent 90% des allergies alimentaires : les fruits à coques (amandes, noisettes, noix), l'arachide, les crustacés et les mollusques (surtout les crevettes), les fruits, les céréales (blé naturel, gluten...) le soja, l'ensemble des légumes, le lait de vache, les viandes-abats, le sarrasin et les laits de chèvres et de brebis.

Certes, l'arachide et les fruits à coque restent en première ligne des allergies alimentaires mais les laits de brebis et de chèvre ainsi que le gluten chimiquement modifié sont deux allergènes qui émergent aujourd'hui. Plus de 35% des cas d'allergies alimentaires sont liés aux aliments industriels. Les aliments artisanaux et les aliments naturels se partagent 44% du cas.

Les symptômes peu visibles de l'allergie alimentaire

L'allergie alimentaire peut provoquer divers symptômes : eczéma, œdème du visage et/ou des lèvres, urticaire, difficultés respiratoires, conjonctivite, choc anaphylactique (difficile et œdème de Quincke...). Mais l'allergie alimentaire peut provoquer des troubles moins visibles comme la constipation, l'insomnie, les migraines ou encore les troubles du comportement, notamment chez l'enfant. Voilà pourquoi tout diagnostic

34% Blanc d'œuf	8% Lait de vache	5% Poissons	2% Viandes	2% Blé
23% Cacahuètes	6% Moutarde	3% Noix	2% Crustacés	2% Fruits



d'allergie alimentaire doit reposer sur un interrogatoire précis et une analyse de l'alimentation du patient ainsi que sur la réalisation de tests cutanés pour identifier les aliments suspects.

Les enfants sous surveillance

Un traitement préventif et des précautions s'imposent dès le plus jeune âge surtout chez les enfants «à risque», qui ont des antécédents familiaux allergiques importants. En effet, si les deux parents présentent un asthme, une dermatite atopique (eczéma) ou un rhume des foies, le risque pour leurs enfants de développer des manifestations allergiques est de 50 à 80%. En revanche, si un seul des parents présente les mêmes signes, ce risque est de 20 à 50% et il est de 15% si aucun des parents n'est concerné par l'allergie. Pour l'instant, le traitement se limite à éviter l'aliment responsable de l'allergie sans oublier de lire attentivement les étiquettes et de faire attention aux aliments consommés au restaurant, à la cantine, à l'hôpital, en avion...

Du nouveau chez les bébés

Jusqu'à récemment, la prévention de l'allergie reposait sur l'évitement de l'allergène. Il était recommandé de retarder le plus possible l'introduction des aliments les plus allergisants chez les bébés. Ainsi, les œufs n'étaient pas introduits avant 2 ans et le poisson et l'arachide avant 3 ans. Des analyses récentes ont mis en évidence que le retard de l'introduction d'aliments solides après 6 mois ne réduisait pas le risque d'allergie et certaines études suggèrent même qu'une introduction retardée des aliments solides augmenterait le risque d'allergie. La prévention de l'allergie passerait donc davantage par l'acquisition de tolérance à un allergène. Le contact avec l'allergène devrait donc avoir lieu à un moment qui se situerait entre 4 et 6 mois. Le moment optimal varierait en fonction de différents facteurs : flore digestive, cellules immunitaires, type et quantité d'allergènes, pH gastrique... Ces données doivent encore être approfondies mais elles ont déjà modifié les recommandations des spécialistes.

De plus en plus d'allergies croisées

On parle d'allergie croisée quand une personne réactive à un allergène végétal, animal ou alimentaire et également réactive à un autre allergène : comme les personnes allergiques aux pollens qui connaissent les mêmes désagréments en consommant certains fruits ou légumes.

En cas d'allergies alimentaires, plusieurs produits d'une même catégorie peuvent être mis en cause dans une allergie croisée, les plus fréquents étant les allergies à plusieurs fruits à coque et les allergies aux laits de vache, de chèvre, de brebis sont souvent associées.

Selon les spécialistes, les allergies croisées pollen-aliments-végétaux sont aujourd'hui relativement fréquentes, notamment les personnes allergiques aux pollens qui ont deux fois plus de risque de développer une allergie alimentaire.

En cas d'allergies croisées, le traitement envisagé vise en priorité l'allergène initial.

Des symptômes différents selon le pays

Depuis quelques années les médecins ont constaté que les manifestations cliniques des réactions allergiques provoquées par de nombreux fruits, légumes et fruits à coque diffèrent selon les pays de l'Europe.

Dans les pays du centre et du Nord les patients présentent des symptômes limités à l'oropharynx, connus sous l'appellation du syndrome d'allergie-orale (SAO). Alors que dans le bassin méditerranéen, la présentation clinique de l'allergie aux mêmes aliments est plus grave et des réactions généralisées sont souvent observées.

Pourquoi une telle différence?

Dans les régions du centre et Nord de l'Europe, où les bouleaux sont abondants, les patients deviennent allergiques au pollen de cet arbre et à son allergène majeur après exposition par voie respiratoire. Ces patients peuvent plus tard développer une allergie en mangeant des aliments végétaux qui contiennent des allergènes homologues.

Dans les régions du bassin méditerranéen dépourvues de bouleaux, les patients ne deviennent pas sensibilisés aux homologues de cet allergène, mais ils peuvent développer des allergies à de nombreux fruits, fruits à coque et légumes : des allergies qui présentent des réactions allergiques plus généralisées.

Un étiquetage trop limité

Aujourd'hui, la réglementation ne prévoit qu'une liste limitative d'allergènes (14 allergènes seulement) et l'étiquetage n'est obligatoire que pour les substances volontairement incorporées dans la denrée ou utilisées pour sa fabrication. Ce qui veut dire que d'autres substances éventuellement allergènes ne sont pas aujourd'hui soumises à l'obligation d'étiquetage.

À ce jour peu d'évolutions significatives sont à l'ordre du jour, seul un nouveau projet de règlement sur l'information du consommateur prévoit l'obligation d'indiquer les allergènes de façon distincte et séparée de la liste des ingrédients, y compris pour les aliments vendus non pré-emballés.

edi 14 mars 2020

REFLUX, BRÛLURES D'ESTOMAC :**Comment les empêcher de revenir ?**

Fin les interdits vestimentaires et les cales sous le lit pour éviter les reflux acides ? Désormais, le traitement des reflux et aigreurs d'estomac passe surtout par les médicaments à la demande, dont la diversité ne cesse de s'élargir. Le point avec un gastro-entérologue.

Plus fréquents qu'on ne croit

Banal, de présenter de temps en temps des petites régurgitations acides ou des brûlures le long du sternum ? En fait, pas fréquent, puisque près de 40 % de la population s'en plaignent. Mais les situations peuvent être différentes. Parmi les personnes concernées, un sur dix ressent ces symptômes au moins une fois par semaine et la gêne est plus importante qu'on ne le pense. Plusieurs enquêtes montrent que les régurgitations gâchent bon nombre d'après-midi, peuvent perturber le sommeil et devenir un problème sérieux.

« On a accusé l'hygiène de vie, certains aliments, le stress... En fait, on ignore pourquoi le sphincter inférieur de l'œsophage se relâche », souligne le Pr Marc-André Bigard, chef du service de gastro-entérologie au CHU de Nancy. Jusqu'à 1 an, les petits reflux sont presque normaux : il s'agit d'un « bébé con », mal en train, qui donne des bilibéros de 100 ml. Comment vous leu de ça en ne débordant pas un peu de temps en temps ! A 2 ans, c'est fini, car la nourriture est devenue plus solide. Et cela recommence vers 30 ans pour devenir vraiment fréquent à partir de la cinquantaine.

Plus que l'obésité, souvent citée comme facteur aggravant, il semble que ce soit la prise de poids progressive, si fréquente avec l'âge, qui favorise le reflux. Pour autant, les mesures hygiéno-diététiques enseignées à des générations d'étudiants en médecine (ne pas se coucher après manger, ne pas porter de ceinture trop serrée, surveiller son lit...) semblent aujourd'hui anecdotiques. Éviter les aliments qui ne passent pas bien et ne pas se pencher en avant juste après les repas restent deux conseils de bon sens, mais ce n'est pas la peine d'embêter les gens avec des consignes de vie à l'efficacité minime, estiment les spécialistes.

Alors, que faire ?

Si les reflux acides sont peu fréquents, la prise d'un antiacide, en vente libre en pharmacie, peut être une bonne solution. Ces produits qui neutralisent l'acidité gastrique soulagent rapidement. Il faut toutefois les prendre à distance des autres médicaments, dont ils peuvent ralentir l'absorption. Et bien respecter les doses, sinon on risque des petits soucis intestinaux. Leur effet ne dure que quelques heures.

5 RAISONS D'AIMER LES BANANES

Facile à manger, la banane peut vous accompagner toute la journée pour vous donner la pêche, protéger votre intestin, réguler votre pression artérielle et même vous aider à dormir.

La banane est extrêmement énergétique

D'après une étude scientifique publiée dans le revue PLoS ONE, la banane fournirait autant d'énergie que des boissons énergétiques, avec le bénéfice d'apporter des nutriments excellents pour la santé. Elle trouve sa place dans l'alimentation des sportifs car elle protège des crampes musculaires. Sa richesse en potassium aide en plus à récupérer, surtout quand il fait chaud et qu'on élimine une grande partie de ce minéral via la transpiration.

La banane protège votre intestin

La banane est une excellente source de probiotiques. Les pré-biotiques permettent de nourrir et de garder en bonne santé les probiotiques, les bactéries intestinales qui nous protègent des infections. Consommer des pré-biotiques permet donc de réguler la flore et de mieux digérer.

La banane régule le taux de cholestérol et aide à maigrir

La banane est riche en amidon résistant. Cet amidon est considéré, d'un point de vue diététique, comme une forme de fibre alimentaire, dont il présente certains avantages. Il agit comme les fibres pendant la digestion et aurait des effets bénéfiques sur les lipides sanguins, permettant une augmentation de la fermentation intestinale, une amélioration de l'absorption de certains minéraux et de la glycémie et une diminution du cholestérol-LDL (« mauvais cholestérol »). Votre corps digère l'amidon résistant tellement lentement que

vous vous sentez rassasié plus longtemps. La banane comble donc l'appétit et procure un sentiment de satiété. Prise en collation, elle vous permet de ne pas grignoter et de limiter l'apport en calories au cours de la journée.

Les bananes aident à dormir

Les bananes peuvent être considérées comme un somnifère naturel. Elles contiennent du tryptophane. Acide aminé essentiel, le tryptophane associé à la vitamine B6, permettent la synthèse de la sérotonine et de la mélatonine. Ils jouent donc un rôle essentiel dans l'endormissement. Certains médicaments recommandés pour l'insomnie agissent en agissant sur le système sérotoninergique.

coucher pour profiter de ces vertus sur le sommeil.

La banane maintient une bonne pression artérielle et réduit les risques d'AVC

La banane est recommandée pour les problèmes de pression artérielle, car elle est riche en potassium, (500 mg par fruit), un minéral qui aide à faire baisser la pression sanguine. Et manger plus de bananes peut réduire de 24 % le risque d'AVC, selon une étude menée par les chercheurs du département santé de l'Organisation Mondiale de Santé publiée dans le très sérieux *British Medical Journal*.



Surpoids : les nouveaux facteurs de risque

La mode du « viril » et les vêtements ponctuels seraient à l'origine du surpoids. Selon une étude dirigée par Judith Martin, affiliée à l'Inserm, réalisée grâce aux données de la cohorte Santé, Inégalités et Ruptures Sociales (SIRS) établies en 2005 dans l'agglomération parisienne, le fait d'avoir des enfants serait associé à un risque plus élevé de surpoids chez les deux sexes.

L'étude révèle que les facteurs associés à un risque plus élevé de surpoids chez les femmes seraient la nationalité africaine ou asiatique des parents, le fait d'avoir des enfants et le fait d'avoir vécu une enfance malheureuse suivie d'une adolescence heureuse. A noter que le fait d'avoir vécu

une séparation ou un divorce serait associé à un moindre risque de surpoids chez les femmes. Chez les hommes les principaux facteurs liés à un risque élevé de surpoids seraient le fait d'avoir des enfants, le fait de vivre ou d'avoir vécu avec un ou une partenaire atteint d'une maladie grave et le fait d'être un ancien fumeur. En revanche, le fait d'avoir vécu le décès d'un conjoint et d'avoir eu une grave maladie avant 18 ans ne seraient pas des paramètres déterminants dans la prise de poids.

L'analyse montre que parmi la population francilienne occupant 35,4% des personnes étaient en surpoids, 27,6% en pré-obésité et 8,8% étaient obèses au moment de l'étude. Les hommes étaient

plus concernés par le surpoids que les femmes (41,1% contre 30,1%), alors que les femmes étaient plus nombreuses à présenter des signes d'obésité (9,7% contre 7,2% des hommes). Cette étude s'est appuyée sur les données de la première vague de la cohorte SIRS constituée en 2005, visant à étudier les disparités sociales et territoriales de l'état de santé et du recours aux soins de la population francilienne. Cette cohorte est représentative de la population adulte francophone âgée de 18 ans et plus et résidant à Paris, dans l'agglomération parisienne (Ile de France, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val de Marne). L'effectif de la cohorte retenue est de 3.023 personnes.

VITAMINE D : UNE SUPPLÉMENTATION FERAIT BAISSER LA TENSION

Une large méta-analyse vient confirmer que le niveau de vitamine D peut être lié à l'hypertension artérielle. Pour faire baisser la tension, une supplémentation en vitamine D pourrait être aussi efficace qu'un traitement antihypertenseur chez certaines femmes.

Une large méta-analyse de 35 études vient confirmer ce que les médecins soupçonnaient déjà : une carence en vitamine D aurait une incidence sur la tension artérielle. Ce qui laisse entendre qu'une supplémentation en vitamine D pourrait aider les personnes hypertendues à stabiliser leur tension.

La vitamine D intervient à plusieurs niveaux dans la prévention des maladies cardio-vasculaires : elle conserve aux vaisseaux leur souplesse, renforce les artères et contribue à éviter les dépôts de calcium sur leurs parois. Mais selon les résultats de cette méta-analyse effectuée par des chercheurs des universités d'Europe et des Etats-Unis, l'augmentation de la concentration en vitamine D serait également associée à une diminution de la pression artérielle systolique (pression lorsque le cœur se contracte) et à la réduction du risque d'hypertension. « Ces résultats ne diffèrent pas après prise en compte de l'âge, du sexe,

de la méthode de mesure de la pression artérielle, de la région géographique ou de l'IMC », expliquent les chercheurs qui estiment que de nombreuses femmes souffrant d'hypertension souffrent peut-être en réalité d'une carence en vitamine D. Cette carence est fréquente en raison de régimes déséquilibrés et d'une absence d'ensoleillement. « Lorsqu'on prend en compte les coûts et les effets secondaires des médicaments antihypertenseurs, l'option supplémentation en vitamine D en prévention de l'HTA est à considérer », insistent les chercheurs.

CRISE LIBYENNE

Addis-Abeba accueillera en juillet la Conférence de réconciliation nationale inter-libyenne

Le groupe de contact de l'Union africaine (UA) sur la Libye a décidé, jeudi à Oyo, de tenir la Conférence de réconciliation nationale inter-libyenne en juillet prochain à Addis-Abeba en Éthiopie.

Le choix d'Addis-Abeba intervient «conformément à la décision de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA en 2018», expliquent les dirigeants africains dans le communiqué final lu à la fin des travaux de la première réunion de ce groupe de l'UA.

Lors de cette réunion, les membres du groupe de contact se sont penchés sur les modalités pratiques de la tenue de la Conférence de réconciliation nationale inter-libyenne, en tenant compte des « principes d'inclusivité et de représentativité notamment, la feuille de route, les termes de référence de la Commission préparatoire et du Comité de facilitation, l'identification des participants et le budget prévisionnel ». La réunion a été également l'occasion de rappeler les décisions de la Conférence de l'UA sur la Libye, adoptées lors du 33^{ème} sommet de l'UA, tenu les 9 et 10 février 2020, conformément aux conclusions de la Conférence de Berlin qui mandate l'Union africaine d'organiser la Conférence de réconciliation inter-libyenne. Renouvelant leur « ferme condamnation » de l'ingérence extérieure, de la violation de l'embargo sur les armes, la présence, l'envoi et l'utilisation des combattants extérieurs en territoires libyens, les dirigeants africains du groupe de contact ont condamné « sans équivoque » la poursuite de ces ingérences essentiellement motivées par « les intérêts nationaux et le pillage des ressources naturelles libyennes ».

Les dirigeants africains ont également examiné l'état de mise en œuvre des conclusions de la Conférence de Berlin, « de manière inclusive », y compris l'instauration et le respect d'un cessez-le-feu général sur tout le territoire de la Libye, ainsi que le dialogue politique, les questions économiques et militaires, réaffirmant la détermination de l'UA de

« travailler étroitement et efficacement avec l'ONU pour la réalisation de progrès significatifs dans les plus brefs délais ». Le groupe de contact a mis l'accent, à ce titre, sur l'importance de s'assurer de la mutualisation des efforts dans le cadre du partenariat pour la paix et la sécurité UA-ONU, se félicitant de l'offre du secrétaire général des Nations unies d'abriter la mission de l'Union africaine au sein de la MANUL (Mission d'Appui des Nations Unies en Libye) conformément à ses engagements, qui consistent également à « associer l'Union africaine aux réunions du Forum politique libyen, y compris celles des sous-comités issus du processus de Berlin ».

La nécessité d'une forte collaboration avec les pays voisins de la Libye a été soulignée par les dirigeants africains qui ont salué également « le travail déjà accompli par le groupe de travail UA-ONU-UE pour secourir les migrants et les réfugiés bloqués en Libye », se félicitant de sa décision « d'élargir le mandat pour inclure le trafic de personnes et le trafic de migrants dans la région ».

Réaffirmant leur « solidarité » avec le peuple libyen et leur « ferme attachement » à l'intégrité territoriale, à l'unité et à l'indépendance de la Libye, les dirigeants africains ont exprimé leur « profonde préoccupation » face à la détérioration continue de la situation sécuritaire, humanitaire et économique en Libye.

Ils ont lancé un appel au Conseil de sécurité des Nations unies à « assumer sa responsabilité entière d'amener d'urgence toutes les parties prenantes à la crise libyenne à cesser les violations de sa propre résolution (2510) portant sur l'embargo sur les armes et les terroristes et à « respecter les Conclusions et les engagements de la Conférence de Berlin ». Le groupe de contact de l'Union africaine (UA) sur la Libye a tenu jeudi à Oyo sa première réunion de travail à laquelle a pris part le Premier ministre, Abdelaziz Djerad. M. Djerad a représenté le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à cette réunion consacrée à l'examen des derniers développements en Libye et des progrès réalisés dans la préparation de la conférence de réconciliation inter-libyenne. Les dirigeants de quatre autres pays membres du groupe de contact de l'UA sur la Libye ont participé à cette réunion. Il s'agit du président sud-africain et président en exercice de l'UA, Cyril Ramaphosa, du président du Congo et président du comité de haut niveau de l'UA sur la Libye, Denis Sassou Nguesso, du président tchadien Idriss Deby Itno et du représentant du président égyptien Abdel Fattah el-Sissi. Le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, le commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA, Smail Cherqui, le représentant de l'UA pour faire taire les armes, Ramtane Lamamra et des représentants des Nations unies, ont pris part également à cette réunion.

SELON UN RAPPORT DU DÉPARTEMENT D'ETAT Le Maroc continue à réprimer au Sahara occidental

Le département d'Etat américain a noté, dans son rapport annuel sur la situation des droits de l'Homme dans le monde, que l'occupant marocain a poursuivi sa répression des manifestations réclamant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, rejetant toute prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental.

Le département d'Etat a, dans son « rapport 2019 » publié mercredi soir, de nouveau réaffirmé que le statut du Sahara occidental reste à déterminer, rejetant toute prétendue souveraineté du Maroc sur ce territoire non autonome de l'ONU.

Dans son rapport, le Département d'Etat a consacré un chapitre au Sahara occidental séparé de celui du Maroc, car, il s'agit bien d'un territoire dont le statut final reste à déterminer, maintenant ainsi sa position sur le territoire sahraoui. Il a affirmé et précisé une fois de plus que la souveraineté du territoire sahraoui reste à déterminer sans mentionner à aucun moment la prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental, dernière colonie en Afrique, inscrite par l'ONU en 1963 dans la liste des territoires non autonomes, donc éligible à un processus d'autodétermination.

Le Maroc continue à réprimer au Sahara occidental

Le Département d'Etat a confirmé, dans son « rapport 2019 », que les forces de sécurité marocaines avaient utilisé la force pour disperser des manifestations pacifiques au Sahara occidental occupé, où une intervention des services de sécurité pour disperser une manifestation à Laayoune occupée en juillet 2019 a entraîné la mort d'une jeune sahraouie et l'arrestation d'un certain nombre de manifestants pacifiques.

« Amnesty International a publié des séquences vidéo et des témoignages indiquant que, le 19 juillet, les forces de sécurité ont utilisé une force excessive pour disperser les manifestants après que certains participants à un rassemblement à Laayoune - célébrant la victoire de l'équipe algérienne de football - ont commencé à brandir le drapeau sahraoui (...) Deux véhicules des Forces auxiliaires marocaines ont renversé Sabah Othman Ahmida, une professeur d'anglais, a souligné le Département d'Etat américain dans son rapport. Le rapport a abordé, également, le refus persistant des autorités d'occupation marocaine d'autoriser les organisations sahraouies de défense des droits humains à opérer dans les territoires occupés et l'expulsion continue des observateurs et de la presse internationale de ces zones sous occupation marocaine.

Les autorités marocaines ont empêché, fin février, l'entrée à Laayoune, capitale du Sahara occidental, à une délégation parlementaire catalane, qui n'a pas été autorisée à descendre de l'avion. Les huit membres de la délégation avaient l'intention de visiter le Sahara occidental occupé et de rencontrer des représentants des ONG sahraouies des droits de l'Homme. Cette expulsion a eu lieu trois jours après celle d'Anna Sébastienne Gascon, une avocate



espagnole de Saragosse qui prévoyait d'assister, en tant qu'observateur international, au procès des détenus sahraouis arrêtés lors des célébrations des Sahraouis de la victoire de l'équipe nationale algérienne de football, lors de la finale de la coupe d'Afrique des nations le 19 juillet 2019. A ce titre, au cours de 2019, les autorités de l'occupation marocaine ont expulsé quarante-trois (43) personnes de différentes nationalités du Sahara occidental, dont des journalistes, des avocats et des élus.

Le Département demande l'ouverture d'enquêtes

Le Département d'Etat a rappelé que, selon le rapport du Secrétaire général de l'ONU d'avril 2019, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (HCDH) a continué à recevoir des communications d'avocats, de membres de famille des

Sahraouis arrêtés lors du démantèlement du camp de Gdeim Izik en 2010, ajoutant que plusieurs ont été soumis à la torture, à une mise à l'isolement prolongée et à d'autres mauvais traitements.

« Le rapport d'octobre du Secrétaire général de l'ONU sur le Sahara occidental a noté que le HCDH avait reçu des informations faisant état de violations des droits de l'Homme perpétrées contre des Sahraouis, y compris des détentions arbitraires », a souligné le Département américain. En outre, le rapport du Département d'Etat américain a appelé à l'ouverture d'une enquête pour condamner les personnes impliquées dans des violations des droits de l'Homme dans les zones occupées du Sahara occidental, soulignant que l'absence d'enquêtes et de poursuites contre les personnes impliquées dans ces violations a contribué à l'expansion de l'impunité.

CÔTE IVOIRE

Gon Coulibaly candidat du parti du président Ouattara

Le Premier ministre ivoirien, Alassane Ouattara, a été désigné dans la nuit de jeudi à vendredi candidat à la présidentielle d'octobre par le parti du président Alassane Ouattara. « Le Conseil politique du RHPD (Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix) m'a désigné, à l'unanimité, comme le candidat du parti à l'élection présidentielle d'octobre 2020. Je mesure l'ampleur de la responsabilité et l'ampleur de la charge », a affirmé le Premier ministre dans un communiqué.

Si le choix de son Premier ministre par Alassane Ouattara était un secret de Polichinelle depuis des semaines, sa désignation sans vote par le bureau politique, une semaine à peine après l'annonce du président de ne pas briguer un troisième mandat est une surprise.

Agé de 61 ans, Premier ministre depuis 2017, il a accompli toute sa carrière dans l'ombre du président Ouattara dont il est un des proches et dont il a la confiance. « Cela fait 30 ans que j'apprends aux côtés du président Alassane Ouattara », a-t-il expliqué.

Il a été le secrétaire général de la présidence de la République, de l'arrivée au pouvoir de Ouattara jusqu'à sa nomination comme Premier ministre.

Ancien haut fonctionnaire et ancien ministre de l'Agriculture, il a été formé en France et, comme son mentor, maîtrise bien les circuits financiers internationaux.

**L'opposition menace de boycotter la présidentielle**

L'opposition a menacé jeudi de boycotter l'élection présidentielle d'octobre en Côte d'Ivoire si la commission électorale, qu'elle juge partielle, n'est pas réformée avant le scrutin. « Nous avons la ferme détermination de participer aux différents scrutins (présidentiel et législatif) prévus par la Constitution. Cependant les partis, organisations et groupements politiques (de l'opposition) ne participeront à aucun scrutin avec l'actuelle commission électorale indépendante » a déclaré Henri Niava, président d'un petit parti, l'USD, lors d'une conférence de presse réunissant les principaux partis d'opposition ivoiriens.

La Commission électorale indépendante (CEI) ivoirienne a été réformée

en juillet 2019 sur injonction de la Cour africaine des droits de l'homme (CADH). Mais l'opposition juge qu'elle reste inféodée au pouvoir du président Alassane Ouattara.

L'opposition a déposé une nouvelle requête auprès de la CADH, qui a tenu une audience ce jeudi sur cette affaire. Sa décision est attendue fin mars. Le numéro deux du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), Maurice Kacou Guikhué, a tempéré la menace, se disant assuré « que la CEI va changer ».

« Nous allons aller aux élections avec un organe électoral consensuel », a également assuré Armand Ouegnin, président d'Ensemble pour la démocratie et la souveraineté (EDS), coalition politique-syndicale proche du Front populaire ivoirien (FPI) de l'ex-président Laurent Gbagbo, troisième parti du pays.

Le climat politique est tendu en Côte d'Ivoire à sept mois de la présidentielle, qui se tiendra dix ans après la crise post-électorale de 2010-2011 qui avait fait 3.000 morts. Les élections municipales et régionales de 2018 ont été marquées par de nombreuses violences et des fraudes.

L'opposition a par ailleurs critiqué la volonté du président Ouattara de réformer la Constitution qu'il avait fait voter en 2016. Alassane Ouattara, qui a annoncé qu'il ne se représenterait pas, « veut donner l'illusion de son départ, tout en gardant le contrôle des principaux leviers de la gouvernance », a jugé Henri Niava.

PALESTINE

La Palestine exhorte l'Union européenne à reconnaître son statut d'Etat

La Palestine a exhorté mercredi l'Union européenne (UE) à la reconnaître en tant qu'Etat en vue d'injecter un nouvel élan aux efforts de paix.

Le ministre palestinien des Affaires étrangères, Riyad al-Maliki, a envoyé des lettres aux responsables du Conseil européen pour les appeler à réfléchir à la possibilité de reconnaître l'Etat palestinien en amont de leur réunion prévue le 23 mars sur la paix au Moyen-Orient, selon un communiqué de son ministère.

M. Al-Maliki a souligné l'importance d'un rôle européen actif dans la promotion de la solution à deux Etats. Il a demandé à l'UE de faire pression sur Israël pour qu'il mette fin à ses politiques expansionnistes dans les territoires occupés et de travailler sur l'arrêt des projets d'annexion israéliens.

Fin janvier, le président américain, Donald Trump, avait dévoilé son projet d'"accord du siècle", dit "Deal du siècle", pour "résoudre" le conflit israélo-palestinien. L'accord en question prévoit notamment le maintien d'Al-Qods occupée en tant que "capitale indivisible" d'Israël et la création de la future capitale palestinienne à l'est d'Al-Qods occupée.

Dans le même temps, l'occupant israélien devrait garder les territoires palestiniens occupés en Cisjordanie. Le projet avait été rejeté par le président palestinien, Mahmoud Abbas, qui avait également annoncé la rupture de "toutes les relations" avec Israël et les Etats-Unis.



YÉMEN

La situation est devenue «de plus en plus désastreuse»

L'envoyé des Nations unies pour le Yémen, Martin Griffiths, a averti jeudi que la situation militaire dans le pays était devenue «de plus en plus désastreuse».

Le pays se trouve «à un moment critique», a indiqué M. Griffiths, ajoutant que «les parties au conflit amèneront le Yémen vers la désescalade et la reprise du processus politique, ou, je le crains, vers une violence et des souffrances accrues qui rendront plus ardu le chemin vers la table de négociation», selon un communiqué de l'ONU.

Particulièrement préoccupé par la situation dans la région yéménite de Jaouf (nord), où l'escalade militaire menace la population et pourrait déclencher des affrontements dans d'autres gouvernorats du pays, l'envoyé de l'ONU a estimé que le risque d'escalade militaire dans l'ensemble du pays était grand.

Malgré le conflit que traverse le Yémen, il a toutefois noté que les parties avaient montré

«quelques volontés» de prendre des mesures visant à rétablir la confiance.

«Toutes les parties ont la responsabilité d'alléger le poids de la guerre sur les civils», a-t-il indiqué, soulignant que peu de résultats peuvent être obtenus en l'absence d'un processus politique.

Un diplomate chinois appelle à un cessez-le-feu au Yémen

Le représentant permanent de la Chine auprès des Nations unies, Zhang Jun, a appelé jeudi les parties en conflit au Yémen à convenir dès que possible d'un cessez-le-feu. De nombreuses régions du Yémen ont récemment connu une escalade militaire, minant les efforts de médiation de l'ONU et le processus de dialogue politique entre les différentes parties, a déclaré Zhang Jun. «Dans ces circonstances, il est impératif que toutes les parties concernées au Yémen fassent preuve d'une plus grande volonté politique, et parviennent dès que possible à un accord de cessez-

le-feu afin de créer des conditions propices à une relance des négociations politiques globales», a indiqué M. Zhang. La seule manière de mettre fin au conflit yéménite est de mettre en place un processus politique global et inclusif dirigé par l'ONU.

L'Accord de Riyad et l'Accord de Stockholm - qui a nécessité de dures négociations - doivent notamment être mis en oeuvre efficacement, a-t-il déclaré au Conseil de sécurité des Nations unies. Les signataires de ces accords doivent honorer leurs engagements politiques, les pays de la région doivent intensifier leurs efforts de médiation, et l'ONU doit continuer à jouer un rôle constructif, a ajouté l'envoyé diplomatique chinois. Il a souligné que la Chine était très préoccupée par la situation humanitaire au Yémen. Le peuple yéménite est en effet confronté à de multiples difficultés comme la violence, la pénurie de denrées alimentaires et de produits de base, le manque de services mé-

dicaux et les catastrophes naturelles. Toutes les parties en présence au Yémen doivent coopérer pleinement avec les opérations de secours humanitaire des Nations unies et des agences compétentes, et autoriser l'aide humanitaire à accéder à l'ensemble du pays, a-t-il affirmé. M. Zhang a également espéré que les agences humanitaires de l'ONU suivraient de près la progression des crissements de conscience et la propagation du COVID-19 au Yémen, et fourniraient soutien et assistance au peuple yéménite. La Chine soutient les efforts du gouvernement yéménite pour atténuer la crise humanitaire, et a apporté une aide alimentaire d'urgence, du matériel médical et diverses autres formes d'assistance au peuple yéménite par des voies à la fois bilatérales et multilatérales, a-t-il déclaré. La Chine continuera à faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider le Yémen à s'engager sur la voie de la paix et du développement, a conclu M. Zhang.

TURQUIE:

Un ex-ministre d'Erdogan lance un parti concurrent

Un ancien ministre de l'Economie et chef de la diplomatie du président turc a officiellement lancé mercredi son parti politique, ont rapporté des médias locaux. Ali Babacan, 52 ans, a présenté son Parti de la démocratie et du progrès (Dev) lors d'une cérémonie à Ankara. En turc, "deva" signifie "remède". Lors de son discours, M. Babacan a notamment plaidé pour une nouvelle Constitution renforçant la séparation des pouvoirs, affaiblie depuis le passage en 2018 à un système présidentiel. Il a aussi appelé à entreprendre des réformes économiques et élargir les libertés.

Figure respectée des marchés en raison de la stabilité de l'économie en Turquie lorsqu'il était ministre de l'Economie (2002-2007), M. Babacan est devenu ensuite ministre des Affaires étrangères puis vice-Premier ministre. Membre fondateur de l'AKP, le parti dirigé par M. Erdogan, M. Babacan en a démissionné l'an dernier en raison de "profondes divergences" avec la direction du parti et en évoquant le besoin d'"une vision neuve" pour la Turquie.

RUSSIE :

Poutine candidat potentiel à la présidentielle de 2024

Le président russe Vladimir Poutine a déclaré mardi qu'il pourrait participer à l'élection présidentielle de 2024 si la Cour constitutionnelle du pays l'approuve.

Lors d'une séance plénière à la Douma d'Etat, chambre basse du Parlement, au cours d'une discussion sur la seconde lecture d'un projet de loi sur des amendements constitutionnels, la députée Valentina Terechkova a proposé de supprimer les restrictions sur le nombre de mandats présidentiels, actuellement au nombre de deux d'affilée. "En principe, cette variante pourrait être possible, mais à une condition, à savoir que la Cour constitutionnelle juge officiellement qu'un tel amendement n'entre pas en contradiction avec les principes et les principales dispositions de la Constitution", a déclaré M. Poutine au cours de la réunion. Il a affirmé qu'il pourrait se présenter à la présidentielle dans

des élections ouvertes avec plusieurs candidats "si les citoyens soutiennent cette proposition, cet amendement, et disent 'oui' au référendum (sur les amendements constitutionnels) le 22 avril". Après la réunion avec M. Poutine, dont l'actuel mandat présidentiel se termine en 2024, la Douma d'Etat a soutenu

l'annulation des limites sur le nombre de mandats présidentiels en votant en faveur du projet de loi à la seconde lecture. La troisième et dernière lecture est prévue pour mercredi. S'il est adopté, le projet de loi sera transmis au Conseil de la Fédération, chambre haute du Parlement, pour y être approuvé.

IRAK : FRAPPES AMÉRICAINES

Cinq militaires et un civil tués

Cinq membres des forces irakiennes et un civil ont été tués dans des frappes américaines au sud de Bagdad, a indiqué hier l'armée irakienne, dénonçant «une escalade menaçant la sécurité».

«Trois militaires et deux policiers ont été tués dans les frappes sur des positions dans le sud de l'Irak, ainsi qu'un civil travaillant sur le site de l'aéroport en construction de Kerbala, au sud de Bagdad», a précisé un communiqué de l'armée.

Onze militaires, dont certains des unités du groupe Hachd al-Chaâbi ont été blessés, ainsi qu'un civil, dans ces frappes nocturnes, ajoute le texte, précisant que des corps sont encore sous les décombres et des blessés dans un état critique.

Le responsable de la communication de l'aéroport de Kerbala, en construction depuis des années, a précisé aux médias que le civil tué était un cuisinier en service au moment des frappes. Cinq bombes ont causé des dégâts dans le chantier et détruit 18 véhicules. «L'aéroport est encore en chantier et aucun militaire n'y est présent», a ajouté Ghazzouane al-Essaoui.

Les forces américaines ont mené dans la nuit une série de raids aériens contre des positions du groupe Hachd al-Chaâbi. Les combattants du Hachd étant désormais intégrés aux forces régulières, ils sont généralement présents sur des bases de la police et de l'armée irakiennes.

Les frappes américaines contre eux font régulièrement des morts ou des blessés dans les rangs des forces que la coalition internationale antiterroriste, emmenée par les Etats-Unis.

L'Iran met en garde Trump

L'Iran a mis en garde hier le président américain, Donald Trump, contre toute «action dangereuse» après que les forces américaines aient mené des frappes aériennes contre des unités du groupe Hachd al-Chaâbi en Irak.

«Au lieu de mener des actions dangereuses et de lancer des accusations sans fondement, M. Trump devrait reconsidérer la présence et le comportement de ses troupes dans la région», a déclaré dans un communiqué le porte-parole des Affaires étrangères iraniennes, Abbas Moussavi, quelques heures après les frappes américaines. L'armée américaine a mené, dans la nuit de jeudi à vendredi, des frappes contre cinq unités du groupe Hachd al-Chaabi en Irak, «pour réduire leurs capacités à mener de futures attaques contre les forces de la coalition», selon le ministère américain de la Défense.

Le ministre américain de la Défense, Mark Esper, avait prévenu un peu plus tôt que Washington allait «punir les coupables» après qu'une trentaine de roquettes ont été tirées mercredi en début de soirée sur la grande base de Taji, dans la banlieue de Bagdad, qui abrite des militaires de la coalition. Deux militaires américains et un militaire britannique ont été tués dans cette attaque, la 22e contre des intérêts américains en Irak depuis la fin octobre, qui a également fait 14 blessés américains, britanniques, polonais et autres, dont cinq sont dans un état grave.

THAÏLANDE:

Des centaines de manifestants pro-démocratie marchent vers le Parlement

Des centaines de manifestants pro-démocratie vêtus de noir ont marché hier vers le Parlement, une première depuis le coup d'Etat de 2014 qui a porté au pouvoir le général Prayut Chan-O-Cha, désormais à la tête d'un gouvernement civil. En janvier, une course «contre la dictature» avait rassemblé plusieurs milliers de personnes dans un parc de la ville, mais il s'agit de la première manifestation dans les rues de la capitale. Motif de la colère: la dissolution en février par la Cour constitutionnelle de l'un des principaux partis d'opposition, Future Forward (En avant l'avenir) et le bannissement de seize de ses membres de toute activité politique. Lors des législatives de 2019, cette formation était devenue la troisième force politique du royaume avec plus de six millions de voix, en particulier celles de jeunes Thaïlandais inquiets du rôle joué par l'armée en politique. Le ralentissement de l'économie est une autre source de mécontentement, avec une croissance qui a chuté à son plus bas niveau depuis 5 ans (+2,4% en 2019). «Nous sommes directement touchés par la politique du gouvernement et l'économie défaillante», a estimé Thip Ubsorn, un étudiant de 22 ans, alors que la Thaïlande présente l'une des disparités de revenus les plus élevées d'Asie.

9^È FESTIVAL DU CINÉMA AFRICAÏN DE LOUXOR

Deux films algériens primés

Les films algériens « Papicha » de Mounia Meddour et « Rasta » de Samir Benchikh ont été primés au 9^e Festival du cinéma africain de Louxor (Egypte), clôturé mercredi, selon la presse locale.

Le long métrage de fiction « Papicha » a remporté le prix du Jury dans la catégorie films « Diaspora » dont le grand prix a été décerné au film « Le train du sel et du sucre » (Mozambique, Afrique du Sud, Portugal).

Par ailleurs, le film « Rasta » a reçu le prix du jury dans la catégorie court métrage, dont le grand prix est revenu au film « Bablinga » (Burkina-Faso). Concernant le grand prix du Festival (meilleur film), ce dernier a été décerné au long métrage de fiction « Atlantique » de Mati Diop (Sénégal).

Les prix ont été annoncés, sans cérémonie de clôture qui était prévue initialement ce jeudi, et ce dans le cadre de mesures de prévention contre la propagation du coronavirus.

Le Festival de Louxor avait débuté le 6 mars mais le Gouvernement égyptien avait pris une décision le 9 mars portant interdiction des grands rassemblements pour éviter la propagation du virus, induisant ainsi l'arrêt des événements publics, tout en limitant la projection des films au jury et aux invités du festival uniquement.



CINÉMA La réalisatrice Tonie Marshall est décédée

La réalisatrice Tonie Marshall, seule femme à avoir remporté le César de la meilleure réalisation pour « Vénus beauté (institut) » en 2000, est décédée jeudi à l'âge de 68 ans des suites d'une longue maladie, annoncent les médias.

Fille de l'actrice française Micheline Presle et de l'acteur, réalisateur et producteur américain William Marshall, Tonie Marshall avait débuté au cinéma comme actrice en 1972 dans « L'Événement le plus important depuis que l'homme a marché sur la lune » de Jacques Demy. Elle était passée à la réalisation en 1990 avec « Pénitence », avant une dizaine de longs métrages, dont « Vénus beauté (institut) » avec Nathalie Baye et Audrey Tautou, son film le plus connu, qui lui vaudra plusieurs César dont celui de la meilleure réalisation et celui du meilleur film. Engagée, membre du collectif « 50/50 » en faveur de l'égalité entre hommes et femmes dans le cinéma, la réalisatrice franco-américaine avait été à l'initiative du port du ruban blanc lors de la cérémonie des César en 2018 pour lutter contre les violences faites aux femmes, en association avec la Fondation des femmes pour qui elle avait été une des premières ambassadrices.

EL-BAYADH :

Prochain colloque national sur la littérature amazighe à Boussemgouhoun



La commune de Boussemgouhoun (Sud d'El Bayadh) abrite aujourd'hui un colloque national sur la littérature amazighe, ont annoncé les organisateurs.

L'un des objectifs du colloque, qui s'étalera sur deux jours, est d'encourager la production littéraire dans toutes ses formes dans la variable amazighe locale, a-t-on précisé au Haut commissariat à l'amazighité (HCA), initiateur de la rencontre. Des professeurs universitaires des wilayas d'El Bayadh, Nâama, Béchar et Tlemcen seront chargés de la transcription et de l'écriture du patrimoine littéraire, collecté dans la région ouest du pays. Cet événement culturel et littéraire, organisé en coordination avec la commune de Boussemgouhoun, verra la participation de nombreux professeurs et chercheurs dans le patrimoine et la littérature amazighs de plusieurs universités du pays, a-t-on souligné. De nombreux thèmes seront abordés comme les contes amazighs de la région, les contextes narratifs dans l'histoire amazighe, l'importance de la légende dans l'histoire amazighe, l'esthétique du lieu et les techniques de style dans le conte amazigh, selon la même source.

Des ateliers et des sessions dédiés au développement et à la promotion de Tamazigh dans ses différentes variables seront également mis sur pied. Deux expositions du livre en Tamazigh et l'artisanat de la région de Boussemgouhoun seront organisés en marge du colloque ainsi qu'une visite touristique des sites de cette localité.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya D'adjar
Daira DE Bordj Badji Mokhtar
Commune de Bordj Badji Mokhtar
NIF: 098401259004528

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, P/APC de Commune de BORDJ BADJI MOKHTAR informe tous les entrepreneurs qui ont participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales: 34/2019 contenant:

- " Etude, suivi, réalisation et équipement d'un groupe scolaire type B avec logement d' fonction et cantine "
- Publié dans les quotidiens nationaux:
- journal " eldjazair " Date: 05/01/2020 en Arabe.
- journal " DK NEWS " Date: 05/01/2020 en Français.

L'accord temporaire accordé à la suite de l'évaluation technique et financière des offres comme suit:

Entrepreneur	Montant	Délai	Point. T	Observations
SARL MENBAË EL KHEIRAT Entrepreneur En Travaux De Construction NIF: 000501010135472	89.217.986,84 DA (Après la correction)	15 Mois	66	Moins disant

Tous les entrepreneurs qui souhaitent voir les résultats de l'évaluation des offres techniques et financières, sont invités à fournir la partie technique de la commune de Bordj Badji Mokhtar à l'échéance (03) jours, à compter du premier jour de la publication de cette annonce des subventions temporaires pour la transaction.

L'entrepreneur, qui oppose le choix de l'intérêt de l'entrepreneur dans le cadre de l'accord, nous pouvons dans les dix (10) jours à compter du premier jour de la publication de cette annonce des subventions temporaires, d'introduire un recours devant un panel de marchés publics à la municipalité

Passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE DJELFA
Code fiscal : 0.002 1701.50020 69 DEP

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 26 /2020

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le directeur des équipements publics de la wilaya de DJELFA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigences des capacités minimales N°89/2019 pour l'étude de la réalisation d'un Hôpital 120 lits en remplacement à Hassi bahbah - Djelfa

- le **BET Retenu** : Art d'architecture
- **NIF chef de file** : 1982170101144300000
- **MONTANT EN TTC** : 91.000.000.00 DA
- **Délai d'étude** : 06 mois .
- **Note globale** : 81.41/100
- **Critère de choix** : meilleure offre.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante, dispose d'un délai de 10 JOURS à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, pour introduire un recours auprès de la commission des marchés de wilaya, les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP

ÉTATS UNIS

Le futur câble transatlantique Google complètement déroulé d'ici la fin de l'année

Le futur câble sous-marin transatlantique de Google sera complètement déroulé et mis en service d'ici la fin de l'année, selon les médias.

Le câble sous-marin Dunant (du nom du fondateur de la Croix-Rouge Henry Dunant), d'une longueur de 6.600 kilomètres, reliera la Virginie aux Etats-Unis à Saint-Hilaire de Riez en Vendée (France), précisent les sources citant l'opérateur Orange, chargé d'installer la partie française du câble. Orange a posé hier en Vendée le tronçon d'arrivée du futur câble sous-marin. Celui-ci est situé entre un point en mer suffisamment profond pour permettre l'accès du navire câblé, et la «station d'atterrissage» qui relie le

câble au réseau terrestre existant, dans une installation souterraine près de la plage. Le câble financé par Google doit permettre au géant américain de faire face à l'augmentation continue des échanges de données entre ses grands centres de données mondiaux. Les géants d'internet (Google, Facebook, Microsoft...) sont de plus en plus les initiateurs des grands projets de câbles sous-marins, qui transportent l'essentiel des données à travers le monde. Google a mis en service fin 2019 Curie, son premier grand câble sous-marin en-



tièrement privé, entre les Etats-Unis et le Chili. Durant sera le deuxième câble privé de Google et sera suivi

plus tard par Equiano, entre le Portugal et l'Afrique du Sud.

RECONNAISSANCE FACIALE:

Le gouvernement américain poursuivi en justice

Une puissante association de défense des libertés individuelles a porté plainte jeudi contre le gouvernement américain, exigeant que ce dernier dévoile plus de détails sur l'usage qu'il fait des technologies de reconnaissance faciale utilisées dans les aéroports. Cette association, l'American Civil Liberties Union (ACLU), veut forcer le ministère américain de la Sécurité intérieure à publier des documents expliquant sa politique vis-à-vis de cette technologie, qui soulève l'épineux problème de la

gestion des données personnelles et dont l'usage a été étendu ces derniers mois dans les aéroports. «Parce que les faits importants sur cette surveillance sont toujours secrets, le public n'a pas les informations nécessaires pour exiger des réponses des agences qui l'utilisent. Nous portons plainte pour avoir plus de cette transparence dont nous avons tant besoin», a déclaré son avocate Ashley Gorski. Selon l'ACLU, le ministère de la Sécurité intérieure et d'autres agences gouvernementales ont

refusé de répondre pour donner des précisions sur leurs contrats avec les compagnies aériennes, les aéroports, et leur politique de collecte des informations biométriques.

«Un manque de transparence «perturbant» pour Ashley Gorski.

L'année dernière, l'ACLU a porté plainte contre la police fédérale américaine, le FBI, pour demander la publication de sa base de données, censée contenir 640 millions images et données biométriques.

ÉGYPTE-CHINE

L'Égypte va utiliser les stations de lancement de satellites d'une institution chinoise

Le gouvernement égyptien a approuvé la demande de l'agence spatiale du pays de conclure un contrat avec une institution chinoise afin d'utiliser ses stations de lancement de satellites, a rapporté jeudi l'agence de presse officielle MENA.

L'Agence spatiale égyptienne a été autorisée à signer un contrat avec China Great Wall Industry Corporation, selon MENA. En septembre dernier, l'Égypte et la Chine ont signé un accord pour démarrer la construction en Égypte d'installations consa-

crées à l'assemblage, l'intégration et les essais de satellites, avec le développement du satellite égyptien Misr-Sat-II financé par la Chine. En novembre, l'Égypte a lancé le satellite TIBA-1, un satellite de communication civile appartenant à l'Etat.

POUR AVOIR CRÉÉ UN ROBOT À SON EFFIGIE

Schwarzenegger demande 30 millions de dollars à une société russe

Contente d'avoir pu élaborer son robot domestique, à l'effigie de l'acteur Arnold Schwarzenegger, dans sa version Terminator de 1984, qu'elle a baptisé «Schwarzzy», la société russe Promobot s'est empressée de le présenter en démonstration, au dernier Consumer Electronic Show de Las Vegas, après avoir vainement tenté d'y inviter le célèbre acteur.

Ses fonctions sont basiques selon la presse spécialisée; ses fonctions se limitent à «des capacités domestiques». «Arnold Schwarzenegger» rencontrera vos invités, allumera la lumière et allumera

la bouilloire», peut-on lire sur le site de Promobot, rapporte le site français 20mi.utes.fr dans un papier daté du 11 mars. Informé de la présence de cet artefact qui reproduit son visage, l'acteur américain a fait profil bas. Quelques jours après le CES, Promobot reçoit une lettre de l'avocat de l'acteur réclamant 30 millions de dollars de dommages et intérêts. «Si on lui avait demandé, Arnold Schwarzenegger aurait accepté que le robot domestique prenne la forme de son visage pour 30 millions de dollars selon son avocat...», peut-on également lire sur le site fran-

çais qui se fait l'écho de propos de l'avocat de l'acteur justifiant sa demande par le fait que cette société a «utilisé le visage d'un acteur très connu sans son accord, il est logique que «les dommages et intérêts [soient] augmentés de manière exponentielle», a-t-il avancé. Pour rappel ce robot est proposé à 25000 dollars l'unité par Promobot qui «a déjà gagné plus de 2,5 millions de dollars avec un robot à l'effigie de l'actrice Priscilla Presley», souligne l'avocat de Schwarzenegger

DK News



CORONAVIRUS :

Report à 2022 de la mission russo-européenne vers Mars, ExoMars

La mission russo-européenne ExoMars, qui prévoyait l'envoi d'un robot vers la planète Mars, a été reportée à 2022 à cause de difficultés techniques et de la pandémie de coronavirus, ont annoncé jeudi les deux agences spatiales. Selon un communiqué commun de l'agence russe Roskosmos et de l'Agence spatiale européenne (ESA), le départ vers la planète rouge de ce robot est désormais programmé pour août-septembre 2022, initialement programmé en été 2020. Les chefs des deux agences spatiales ont conclu, à l'issue d'une réunion, que de «nouveaux tests du vaisseau spatial avec les composants et les logiciels définitifs sont né-

cessaires». Ils ont également «dû reconnaître que la phase finale d'ExoMars est compromise par l'aggravation générale de la pandémie (Covid-19) dans les pays européens». Selon le chef de Roskosmos, Dmitri Rogozine, la décision a été «difficile mais bien pesée». «Elle est principalement motivée par la nécessité de maximiser la robustesse de tous les systèmes ExoMars et par les circonstances liées à l'épidémie, a-t-il déclaré, cité dans le communiqué. La situation en Europe «n'a pratiquement pas permis à nos experts d'effectuer des visites dans les industries partenaires», a-t-il expliqué. Le chef de l'ESA, Jan Wörner, a dit vouloir «être

sûr à 100% d'une mission réussie». «Nous ne pouvons admettre aucune marge d'erreur. Davantage de vérifications vont assurer un voyage sécurisé et les meilleurs résultats scientifiques sur Mars», a-t-il affirmé. La Russie fournit le lanceur, le module de descente (avec des éléments européens dont les parachutes) et la plateforme d'atterrissage pour ExoMars, tandis que le robot est européen. Il devra forer le sol martien et tenter de trouver des signes de vie passée sur la planète rouge. L'ESA avait reconnu en août 2019 des problèmes persistants sur le système de parachutes de la mission, faisant déjà craindre un report.

**BOEING-AIRBUS: Fin d'une aide fiscale accordée à Boeing aux USA**

L'Etat de Washington, qui abrite des usines de Boeing, a abrogé jeudi une aide fiscale au centre du conflit commercial opposant l'Union européenne aux Etats-Unis sur les subventions accordées à l'avionneur américain et à son rival Airbus.



Cette décision était attendue après l'introduction de cette proposition de loi par deux élus locaux, mi-février, avec le soutien de Boeing.

Ses auteurs voulaient que le texte censé résoudre, à l'avantage de Boeing, le différend commercial opposant Washington à Bruxelles, soit adopté avant le 1er avril. Il supprime une aide, mise en place il y a 16 ans, qui réduisait de 40% le taux d'imposition des sociétés aéronautiques basées dans cet Etat du nord-ouest, qui abrite les principales usines d'assemblage de Boeing à Renton (737 MAX) et à Everett (787, 777, 767, 747).

Jugée illégale par l'Union européenne, elle était au coeur de son contentieux avec les Etats-Unis devant l'Organisation mondiale du Commerce (OMC). Cette subvention déguisée et d'autres aides octroyées à Boeing dans l'Etat de Washington ont permis au constructeur aéronautique d'économiser environ 230 millions de dollars en 2018. La nouvelle loi aligne le taux d'imposition du chiffre d'affaires de l'industrie aéronautique sur celui des autres groupes industriels. Elle ne sera toutefois effective que si les Etats-Unis et l'Union européenne trouvent un accord mettant fin à leurs différends devant l'OMC au sujet des avions civils commerciaux, ont prévenu ses auteurs. Boeing, qui était favorable à cette loi, s'est réjoui, estimant qu'elle renforçait «l'engagement» du groupe et des autorités américaines en faveur d'un «libre-échange équitable». Cette loi «permet aux Etats-Unis de se conformer entièrement» aux recommandations de l'OMC, a déclaré le groupe dans un courriel.

L'avionneur américain veut éviter que l'UE impose de nouvelles taxes douanières sur ses avions importés des Etats-Unis à l'automne, en représailles à un relèvement à 15% de taxes américaines sur des avions Airbus annoncé le 15 février dernier. L'OMC avait en effet donné en octobre son autorisation définitive à Washington pour imposer des sanctions douanières sur près de 7,5 milliards de dollars de biens et services européens importés, en réponse aux subventions accordées à l'avionneur européen Airbus. Ces taxes procèdent d'une bataille juridique entre Airbus et Boeing devant l'OMC ayant débuté il y a plus de 15 ans.

Programme de la soirée

TF1 21:05

The Voice, la plus belle voix



Les battles se poursuivent sous le regard attentif des coachs Lara Fabian, Amel Bent, Pascal Obispo et Marc Lavoine. Chacun doit présenter un duel opposant des candidats de son équipe. Seul l'un d'eux pourra accéder à l'étape suivante, celle des KO. Puissance de la voix, justesse de l'interprétation et/ou émotion transmise, les participants devront tout donner pour espérer poursuivre l'aventure. Les coachs, quant à eux, devront prendre la bonne décision car tout talent perdu quitte définitivement le concours. Personne ne pouvant être sauvé cette saison.

france 2 21:05

Un amour de jeunesse



A vingt ans, Antoine s'est marié avec Maryse, qui l'a quitté du jour au lendemain pour rejoindre une mission humanitaire en Afrique. Trente ans plus tard, Antoine, qui a fait fortune dans l'Internet, vit avec Diane, une romancière d'origine aristocratique. Maryse, qui revient d'Afrique pour divorcer, pourrait à cette occasion lui réclamer la moitié de son patrimoine. Antoine se lance alors dans un mensonge insensé : faire croire à Maryse qu'il est encore plus pauvre qu'elle...

france 3 21:05

Cassandra



Cassandra enquête sur la mort d'un homme de 27 ans, retrouvé dans une mare de sang. Fait étonnant : un quinquagénaire inconscient gît aux côtés de la victime, une arme dans la main. Lorsqu'il reprend ses esprits, Franck, le meurtrier présumé, n'a aucun souvenir des récents événements. Rapidement, Cassandra découvre que la fille de Franck, une adolescente de 16 ans, entretenait une liaison avec la victime... de presque 10 ans son aîné. Elle part à la recherche de la jeune femme qui reste introuvable.

CANAL+ 21:05

Celle que vous croyez



Claire Millaud, mère célibataire d'une cinquantaine d'années entretient une liaison avec Ludo, bien moins âgé qu'elle et qui ne semble pas très impliqué dans leur relation. Afin d'en savoir plus sur les intentions du jeune homme, elle se crée un faux profil sur les réseaux sociaux. Elle contacte alors Alex, le meilleur ami de Ludo et se fait passer pour Clara une très belle jeune femme de 24 ans. Mais au fur et à mesure de leurs échanges, Claire commence à éprouver des sentiments pour Alex. Elle explique la situation à sa nouvelle psychanalyste.

6 21:05

Dr Harrow



Pour gagner de l'argent, Fern se résout à vendre des cachets de drogue au cours d'une soirée. Mais la fête dégénère quand une jeune femme saute par la fenêtre. Une autre est admise aux urgences dans un état critique. Daniel intervient rapidement sur les lieux du drame et découvre que sa fille est impliquée grâce à une indiscretion de Nichols. Bientôt, Billie, le dealer de Fern, est retrouvé inanimé chez lui. Il a été victime d'une overdose. Au cours de cette enquête, Dass et Harrow se rapprochent sensiblement...

Jeux

Samourai-Sudoku n°2411

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

	7								
4	7	7	1	5	6				
1	4	8				3			
7	5	9	6	8					
	2		1						
6	8	1	2	9					
8			6	7	4				
2	6	9	3	5		1	9	3	6
			2			8			
				6			2		
					3			4	
									8
				9					

		1							
7	9	8	6	5					
6	1	7							4
2	6	9	4	8					
	9			2					
1	3	8	2	7					

	2					7			2					
6	3	2	5	7		8	2	4	8	7	5	1		
1	4	8			2			7	5	3				9
2	5	8	3	1				8	4	1	3	5		
	3		7						4			2		
7	9	1	3	2				9	5	2	3	4		
3			5	1	9			7		2	9	3		
9	7	8	4	5				2	6	1	5	8		

«Je ne suis ni Athénien, ni Grec, mais un citoyen du monde.»

Socrate

Mots croisés n°2411

- Horizontalement :**
- Ecole de choristes
 - Évincer - Entubent
 - Souverain africain - Parcelle de gâteau
 - Confirmés - Faute de langage
 - Poissons joliment colorés - Plaisante
 - Préposition - Gaz de pub - Belle légende
 - Orifice de canal - Extirpée - Patrie d'Abraham
 - Régat d'Esau - A peine distinguées
 - Graffiti - Peu futé - Ile charentaise
 - Regarder de haut - Eparpillés
- Verticalement :**
- Précaution
 - Mettre du poisson à l'eau
 - Eau de Tombouctou - Pétillant italien
 - Touchèrent - C'est un champion
 - Bien fini - Durée de vie
 - Quatre saisons - Petit voilier
 - Plat vietnamien - Risques un œil
 - H - La septième levée et les suivantes - Dieu coquin
 - Cité normande - Groupe de fanatiques
 - Grillera
 - Rendras perplexe
 - Agréable s'il est indien - Bouts de pattes d'insecte

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



CHAMPIONNAT ARABE DE VOLLEYBALL 2020 (SENIORS MESSIEURS):

La Tunisie hôte de la 22e édition en octobre prochain (FTVB)

La Tunisie abritera la 22e édition du championnat arabe de volleyball (seniors /hommes) prévue au mois d'octobre prochain, a annoncé le président de la fédération tunisienne de volley-ball, Firas El Felhi, à l'agence TAP, jeudi.

C'est la deuxième fois que la Tunisie va abriter le championnat arabe après l'édition de 1984. La Tunisie va renouer avec le tournoi arabe après s'être absentée aux éditions de 2014, 2016 et 2018.

Sa dernière participation remonte à l'édition de 2012 où elle avait remporté le sacre.

Le six tunisien détient le record des titres 7 (1980, 1984, 1988, 1996, 2002, 2006 et 2012, devant l'Égypte (4), l'Algérie (3), le Bahreïn et le Koweït (1).

Le président de la FTBV a par ailleurs indiqué que la Tunisie va organiser en septembre prochain le championnat d'Afrique cadets, soulignant que le championnat d'Afrique de beach-volley prévu en mai prochain, a été reporté en raison des mesures préventives prises contre la propagation du coronavirus.

TENNIS : Oran abrite depuis hier et aujourd'hui un tournoi national seniors

Le complexe sportif Kacem-Elimam d'Oran abrite depuis hier et aujourd'hui un tournoi national de tennis (messieurs et dames) dédié aux joueurs de 1re et 2e séries, a-t-on appris des organisateurs.

Vingt-quatre tennismen, soit les 12 meilleurs par série, sont attendus pour prendre part à cette manifestation, organisée par le club de tennis de Haï-Essalem, en collaboration avec la Ligue oranaise et sous l'égide de la Fédération algérienne de la discipline, indique-t-on de même source.

Outre les récompenses financières qui seront réservées aux vainqueurs de ce tournoi, l'événement sera également une occasion pour les participants d'engranger des points supplémentaires et améliorer leur classement, a souligné à l'APS le président de la Ligue oranaise, Djemaï Tedjini, louant au passage cette initiative de la part du club de Haï-Essalem.

Le même responsable a estimé, en outre, que ce genre de compétitions «contribue davantage au développement de la discipline qui a connu un sensible déclin dans la région lors des dernières années».

Il a rappelé à ce propos le déroulement, sur les mêmes courts du complexe Kacem-Elimam, du championnat national fin 2017, un événement que la capitale de l'Ouest du pays n'avait pas abrité depuis plusieurs années.

APS

SPORT : Morceli : «Des cadres qualifiés pour la maintenance des infrastructures»

Le secrétaire d'Etat chargé du sport d'élite, Noureddine Morceli, a indiqué jeudi à Alger que les infrastructures sportives avaient besoin d'une «sérieuse maintenance» qui ne peut être efficace que par des cadres qualifiés.

«L'Etat a dépensé des sommes faramineuses pour la construction des infrastructures sportives et la réhabilitation d'autres. Il faut des cadres qualifiés et expérimentés pour la maintenance et la préservation de ces sites», a déclaré Morceli, lors d'un point de presse animé à l'issue d'une visite d'inspection à l'Office du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, au stade d'athlétisme «Sato» et au Centre des fédérations sportives de Dely-Ibrahim.

Le complexe Mohamed-Boudiaf bénéficie de la réhabilitation de certaines de ses unités, dans le cadre d'un projet global touchant toute l'infrastructure du site et sa piste d'athlétisme qui avaient pris un coup de vieux.

«A l'occasion de la tenue du Championnat d'Afrique d'athlétisme en juin prochain à Alger, les pouvoirs publics ont profité de l'occasion pour moderniser ce site dont la piste d'athlétisme, qui n'a pas été renouvelée de puis 2003, se trouve dans un piteux état.

Une situation qui a contraint plusieurs athlètes à refuser de s'y entraîner ou d'y disputer des compétitions par crainte de contracter des blessures.



Les travaux avancent bien et l'enceinte sportive sera prête pour le rendez-vous africain», a indiqué Morceli, insistant pour que l'athlétisme algérien «recouvre ses années de gloire», après avoir ramené au pays un total de 14 médailles mondiales (juniors et seniors) et 11 autres olympiques.

Selon l'ancien champion olympique, les infrastructures sportives participent grandement à l'émancipation des talents, à l'obtention de résultats et à l'amélioration du niveau

de pratique et des performances.

«Le haut niveau passe par la bonne prise en charge des infrastructures sportives qui doivent être de niveau mondial pour l'image de l'Algérie, rouvrir celles qui sont fermées et refaire celles qui sont dans un état délabré», a souligné Morceli.

Il a visité à la fin le Centre des fédérations sportives où siègent plusieurs instances fédérales mais dont l'état laisse à désirer, ce qui ne permet pas à ses locataires de travail-

ler dans de bonnes conditions. «La réussite des fédérations débute par un bon siège, et les conditions dans lesquelles ces fédérations travaillent sont très difficiles.

Nous souhaitons les voir dans une meilleure situation, pour qu'ils puissent construire un building qui les regroupe toutes.

Nous allons travailler avec le ministère de la Jeunesse et des Sports pour améliorer les conditions de travail de ces fédérations et leurs cadres», a conclu Noureddine Morceli.

KICK-BOXING/CHAMPIONNAT NATIONAL : Début des épreuves sans public, 380 athlètes présents



Les épreuves du championnat d'Algérie messieurs de kick-boxing (juniors et seniors), ont débuté jeudi après-midi à la salle Harcha-Hacène d'Alger, avec

la participation de 380 athlètes représentant 33 ligues de wilayas, mais sans la présence du public suite aux instructions du ministère de la Jeunesse et des Sports d'instaurer le huis clos lors des manifestations sportives jusqu'au 31 mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus. Après la traditionnelle séance de la pesée qui s'est déroulée la matinée, les tours éliminatoires ont débuté à 16h30 pour les catégories juniors et seniors,

alors que les 8es et 1/4 de finales sont prévus vendredi.

La 3e et dernière journée prévue samedi sera consacrée aux demi-finales (8h00/14h00), tandis que les finales sont programmées pour l'après-midi (14h00).

La compétition concerne 13 catégories de poids chez les seniors et 14 chez les juniors, soulignent les organisateurs.

La dernière édition du championnat d'Algérie 2019 de kick-boxing (juniors, seniors), disputée à Constantine, avait été marquée par la domination des ligues de Manque tine, Alger et Oran.

Catégories de poids :

Juniors : -45 kg, -48 kg, -51 kg, -54 kg, -57 kg, -60 kg, -63,5 kg, -67 kg, -71 kg, -75 kg, -81 kg, -86 kg, -91 kg, +91 kg.

Seniors : -48 kg, -51 kg, -54 kg, -57 kg, -60 kg, -63,5 kg, -67 kg, -71 kg, -75 kg, -81 kg, -86 kg, -91 kg, +91 kg.

La Française Perrine Laffont décroche le gros globe en ski acrobatique sans skier

La Française Perrine Laffont a décroché sans skier jeudi son deuxième gros globe de cristal de la coupe du monde de ski acrobatique, à la faveur de l'annulation des finales prévues ce week-end à Idrefjöll, en Suède, pour cause de coronavirus.

«Pour être honnête, le sentiment qui domine c'est la frustration», a déclaré la championne olympique, «j'avais une grosse motivation pour ces deux épreuves (prévues samedi en solo et dimanche en paral-

lèle), ça aurait été deux belles courses».

«Mais avoir un nouveau gros globe, c'est vraiment extra», ajoute-t-elle cependant.

Déjà gagnante du petit globe de la coupe du monde de ski de bosse, Laffont, âgée de 21 ans remporte donc de nouveau le classement général, grâce à une saison quasi-parfaite, avec huit victoires sur dix courses.

Elle devance la Suédoise Sandra Naeslund, une spécialiste de skicross.

Perrine Laffont avait abordé

cette saison comme «une saison de transition».

Fatiguée mentalement par la pression des hivers précédents, elle avait décidé de ne se fixer aucun objectif et de se concentrer uniquement sur son plaisir de skier et de progresser. Les résultats sont allés bien au-delà de ses attentes, et la toute jeune championne en a tiré la conclusion évidente: ce détachement peut être la clé de ses futurs succès.

«C'est vrai que j'ai franchi un nouveau cap dans ma façon

d'aborder les courses et de gérer la pression.

J'ai skié très relâchée et ça a marché», dit-elle, «maintenant c'est cap sur les Mondiaux l'an prochain et les jeux Olympiques de Pékin-2022».

Chez les garçons, le gros globe et le petit des bosses revient au Canadien Michael Kingsbury.

Benjamin Carvet termine sur le podium des bosses en troisième position, et Sacha Theocharis se classe 8e du classement de la spécialité.

ALGÉRIE (CORONAVIRUS) PRÉVENTION : Medouar : «Le huis clos pourrait être prolongé au-delà du 31 mars»

Le huis clos, instauré par le ministère de la jeunesse et des sports (MJS) jusqu'au 31 mars, en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), pourrait être prolongé au-delà de cette date, a affirmé hier le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Abdelkrim Medouar.

"Suite aux directives du président de la République, le MJS a décidé de restreindre les compétitions sportives nationales, dont les championnats de football, au mode du huis clos jusqu'au 31 mars.

Cette mesure pourrait être levée comme elle peut être prolongée, tout dépendra du développement de la situation sanitaire.

La LFP a installé une cellule de crise pour veiller à l'application stricte de cette mesure préventive que nous approuvons", a affirmé Medouar sur les ondes de la radio

nationale. Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a enregistré, jeudi soir, deux nouveaux cas confirmés du Coronavirus, dont un décès, portant le nombre total d'infection à 26 cas et le décès de 2 personnes. "Chaque pays au monde a son propre degré de propagation de ce virus, nous devons faire face à cette épidémie.

Si les autorités esti-



ment que le virus ne constitue plus un danger pour la santé publique, le huis clos sera immédiatement levé", a-t-il ajouté.

Rappelons que la sanction du huis clos in-

fligée aux trois clubs algérois CR Belouizdad, MC Alger et USM Alger est maintenue et sera appliquée dès la levée des mesures préventives prises contre la pandémie du Covid-19.

LIGUE 1 - CORONAVIRUS:

Le huis clos appliqué une fois les mesures préventives levées (LFP)

La sanction du huis clos infligée aux trois clubs algérois CR Belouizdad, MC Alger et USM Alger est maintenue et sera appliquée dès la levée des mesures préventives prises contre la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19), a annoncé jeudi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site.

"Suite aux nouvelles mesures

concernant l'organisation des rencontres sans public dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus, la LFP informe les clubs que les décisions prises par la commission de discipline au sujet des matches à huis clos sont maintenues.

Elles seront appliquées une fois levées ces mesures préventives", écrit l'instance dirigeante de la compétition.

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a décidé mardi d'instaurer le huis clos pour les manifestations sportives jusqu'au 31 mars en raison du coronavirus.

Le CRB, le MCA et l'USMA devaient purger leur sanction d'un match à huis clos lors de la 22e journée prévue samedi, dimanche et lundi prochains, avant que la décision du MJS ne soit prise.

CAN-2021 (QUALIFICATIONS/ GR.H) ZIMBABWE :

20 joueurs retenus pour la double confrontation face à l'Algérie

Le sélectionneur croate de l'équipe nationale du Zimbabwe de football Zdravko Logarusic, a fait appel à 20 joueurs, dont 17 évoluant à l'étranger, en vue de la double confrontation face à l'Algérie prévue les 26 et 29 mars, dans le cadre des 3e et 4e journées des qualifications (Gr.H) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, a annoncé hier la fédération zimbabwéenne (ZIFA) sur son Twitter officiel.

Les "Warriors" se rendront en Algérie pour défier les champions d'Afrique le jeudi 26 mars au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h30), avant de recevoir les "Verts" trois jours plus

tard, à Orlando stadium de Johannesburg (Afrique du Sud) le dimanche 29 mars (15h00).

La délocalisation de la seconde manche fait suite au rejet essuyé par la ZIFA de la part de la Confédération africaine de football (CAF), concernant l'interdiction faite au Zimbabwe d'accueillir des matches internationaux à domicile en raison du mauvais état de ses stades.

Les qualifications de la CAN-2021, entamées en novembre dernier, devaient reprendre en août prochain, avant qu'elle ne soient avancées à mars en raison du changement opéré dans la date du coup d'envoi de la CAN-

2021, avancée à janvier au lieu de juin.

Ala veille de la 3e journée, le Zimbabwe pointe à la 2e place avec 4 points,

derrière l'Algérie, auteur jusque-là d'un parcours sans faute (6 points), avec deux victoires de suite.

Liste des joueurs convoqués :

Gardiens : Mapisa (Zamora FC/ Venezuela), Chipenzeze (Baroka FC/ Afrique du Sud)
Défenseurs : Jaure (Dynamos FC), Mudimu (FC Sheriff Tiraspol/ Moldavie), Hadebe (Yeni Malatyaspor/ Turquie), Lunga (Golden Arrows/ Afrique du Sud), Nekati (Platinum FC), Muduhwa (Highlanders FC)
Milieux : Munetsi (Stade de Reims/ France), Kutinyu (Horoya AC/ Guinée), Ncube (Amazulu FC/ Afrique du Sud), Nakamba (Aston Villa/ Angleterre), Mahachi (SuperSport United/ Afrique du Sud), Karuru (Stellenbosch/ Afrique du Sud), Musona (K.A.S Eupen/ Belgique), Billiat (Kaizer Chiefs/ Afrique du Sud)
Attaquants : Kadewere (Le Havre AC/ France), Mashumba (Polokwane City/ Afrique du Sud), Mutizwa (Golden Arrows/ Afrique du Sud), Bonne (Charlton Athletic/ Angleterre).

ÉQUIPE NATIONALE (U17) :

Les "Verts" en stage du 15 au 18 mars à Sidi Moussa

L'équipe nationale de football des moins de 17 ans (U17), effectuera un stage de préparation du 15 au 18 mars 2020 au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, en vue "des prochaines échéances et de l'évaluation régulière de nouveaux éléments", a annoncé jeudi la fédération algérienne (FAF) sur son site offi-

ciel. Le staff technique national, conduit par Mohamed Lacet, assisté de Mourad Slatni, et Merouane Messai (entraîneur des gardiens), a fait appel à 27 joueurs, dont 9 évoluant à l'étranger. Ce stage a été maintenu en dépit de l'annulation du 48e Mondial Football de Montaigu (Ouest de la France) qui devait se jouer

du 7 au 13 avril, auquel devait participer l'équipe nationale, en raison de la pandémie du nouveau Coronavirus (COVID-19), précise l'instance fédérale. "Toutes les mesures préventives sont prises pour le bon déroulement de ce stage et la préservation de la santé des joueurs", rassure la FAF.

LIGUE 1 (22E JOURNÉE) : Favorable au leader, choc du haut de tableau à Sétif

Marquée par un huis clos total pour cause de coronavirus, la 22e journée du championnat de Ligue 1 de football, prévue à partir d'aujourd'hui, sera a priori favorable au leader CR Belouizdad qui reçoit le Paradou AC, tandis que le dauphin ES Sétif jouera un match "piège" à domicile face à la JS Kabylie, dans un véritable choc du haut de tableau.

Tenu en échec en déplacement par l'ASO Chlef (2-2), le CRB (40 pts) partira avec la faveur des pronostics face au PAC (9e, 26 pts), même si la vigilance devra être de mise chez les "Rouge et Blanc", Paradou étant capable du meilleur comme du pire. Un éventuel faux pas du leader pourrait profiter à l'ESS (2e, 36 pts) qui recevra la JSK (3e, 35 pts) dans une affiche où le moindre pronostic serait difficile à émettre. Toutefois, l'Entente, qui carbure à plein régime depuis quelques journées déjà, aborde ce rendez-vous avec l'intention de confirmer ses nouvelles ambitions pour le titre et éviter ainsi d'être distancée par le leader.

De son côté, le MC Alger (4e, 34 pts), sèchement battu à Bordj Bou Arreridj par le CABBA (3-0), devra impérativement relever la tête et réagir à domicile face à la lanterne rouge le NC Magra (16e, 19 pts), dans une rencontre entre deux clubs aux objectifs diamétralement opposés.

Une victoire relancerait les chances du "Doyen" dans la course au titre, d'autant qu'il compte un match en retard à disputer à la maison face au Paradou, alors qu'une défaite enfoncerait davantage le NCM, battu à domicile lors de la précédente journée par l'AS Ain M'lila (0-1), dans les profondeurs du classement.

Quant au CS Constantine (5e, 31 pts), auteur d'un point lors des deux dernières journées, il aura à cœur de mettre à profit la venue de l'US Biskra (14e, 21 pts) pour se racheter et surtout rester au contact du podium.

Les visiteurs, battus à la maison par l'ESS (0-2), devront eux sortir le grand jeu, notamment sur le plan défensif, pour espérer revenir avec un bon résultat de "Cirta".

Le MC Oran et la JS Saoura, qui se partagent la 6e place avec 30 points chacun, auront des missions distinctes, en affrontant respectivement en déplacement l'USM Alger (9e, 26 pts) et à domicile le CA Bordj Bou Arreridj (12e, 25 pts). L'USMA, rejoint au score dans le temps additionnel face au PAC (1-1), devra se remettre en question pour décrocher son premier succès depuis le début de la phase retour, sous la conduite du nouvel entraîneur Mounir Z eghdoud. L'adversaire du jour négocie assez bien ses sorties, affichant un bilan de 12 points décrochés sur 30 possibles, soit la quatrième meilleure équipe en déplacement du championnat. En bas du tableau, le NA Hussein-Dey, premier reléguable (15e, 19 pts), effectuera un déplacement périlleux à l'Est pour défier l'ASAM (8e, 29 pts), alors que l'ASO (12e, 25 pts), sans la moindre victoire en quatre matchs, se rendra chez son voisin de l'USM Bel-Abbès (9e, 26 pts), dans un derby de l'Ouest indécis et ouvert à tous les pronostics.

Le programme

Programme des rencontres de la 22e journée du championnat de Ligue 1 de football, prévues aujourd'hui, demain et lundi :

Aujourd'hui :

AS Ain M'lila - NA Hussein-Dey 15h00
USM Alger - MC Oran 16h00
MC Alger - NC Magra 17h45

Demain :

CS Constantine - US Biskra 16h00
ES Sétif - JS Kabylie 17h00
JS Saoura - CABBA Arreridj 18h30

Lundi :

CR Belouizdad - Paradou AC 15h00
USM Bel-Abbès - ASO Chlef 16h00

Classement :

	Pts	J
1). CR Belouizdad	40	21
2). ES Sétif	36	21
3). JS Kabylie	35	21
4). MC Alger	34	20
5). CS Constantine	31	21
6). MC Oran	30	21
->). JS Saoura	30	21
8). AS Ain M'lila	29	21
9). Paradou AC	26	20
->). USM Alger	26	21
->). USM Bel-Abbès	26	21
12). ASO Chlef	25	21
->). CABBA Arreridj	25	21
14). US Biskra	21	21
15). NA Hussein-Dey	19	21
->). NC Magra	19	21

NB : tous les matchs se joueront à huis clos en raison du coronavirus.

LIGUE 2 (23E JOURNÉE) : JSMB - MOB, un derby pour la survie

Plusieurs matchs intéressants sont inscrits au programme de la 23e journée de la Ligue 2 de football, aujourd'hui lundi, avec en tête d'affiche le derby de Béjaïa entre la JSMB et le MOB, ainsi que deux duels pour l'accession, entre le RC Relizane et l'Olympique Médéa d'une part et le WA Tlemcen et le RC Arbaâ d'autre part.

C'est cependant le derby de Yemma Gouraya qui devrait le plus captiver l'attention, car outre la grande rivalité sportive qui existe entre les deux clubs, il sera question de survie lors de cette confrontation, prévue au stade de l'Unité maghrébine.

En effet, le MOB, actuelle lanterne rouge, se déplace chez son frère ennemi qui n'est pas mieux loti au classement général puisqu'il y occupe une modeste 14e place avec seulement deux longueurs d'avance sur les "Crabes".

Un match "à six points" pour chacun des deux antagonistes qui permettra à la JSMB de creuser l'écart ou au MOB de rattraper devant, avec l'espoir d'entrevoir la suite du parcours sous de meilleurs auspices.

En effet, à désormais huit journées de l'épilogue, chaque point vaut son pesant d'or, y compris pour les mal classés qui semblent déjà condamnés, comme l'USM El Harrach, et qui continuent à défendre bec et ongles leurs chances de survie.

Chose que les hommes de Sid-Ahmed Slimani devraient d'ailleurs prouver lundi, à l'occasion de leur déplacement à Oran, où l'ASMO les attend d'un pied ferme, car occupant actuellement une position assez favorable qui lui permet de prétendre à l'accession.

Un objectif qui se trouve être également celui du RC Relizane (5e) qui reçoit le leader, Olympique Médéa, au moment où le RC Arbaâ (4e) se déplacera chez le WA Tlemcen (3e), dans un autre chaud duel important dans la course à l'accession.

Même les autres rencontres ne devraient pas manquer de piment, particulièrement celle qui mettra aux prises le MC Saïda (10e) et la JSM Skikda (2e), car si l'équipe locale, qui vient de s'offrir le WAT (2-1), voudra probablement l'emporter pour s'éloigner un peu plus de la zone de turbulences, les "V-noirs" devraient également donner le maximum pour repartir avec un bon résultat lui permettant de garder leur statut de dauphins.

OM Arzew - AS Khroub, MC El Eulma - DRB Tadjenanet et Amel Boussaâda - USM Annaba seront aussi à suivre de près car l'obligation de résultat est de mise pour des objectifs diamétralement opposés.

Les plus menacés parmi ces clubs sont l'OMA et l'ABS, ex aequo à la 12e place avec seulement deux longueurs d'avance sur l'actuel premier reléguable, l'USMH, tandis que le MCEE et l'ASK rêvent d'accession.

Tous les matchs sont prévus à huis clos, dans un souci de prévention contre le risque de propagation du coronavirus.

Le programme

Programme des rencontres de la 23e journée de Ligue 2 de football, prévues samedi et lundi :

Aujourd'hui :

OM Arzew - AS Khroub (15h00)
RC Relizane - Olympique Médéa (15h00)
MC Saïda - JSM Skikda (15h00)
JSM Béjaïa - MO Béjaïa (16h00)
MC El Eulma - DRB Tadjenanet (16h00)
WA Tlemcen - RC Arbaâ (16h00)

Lundi :

Amel Boussaâda - USM Annaba (15h00)
ASM Oran - USM El-Harrach (15h00)

Classement :

	Pts	J
1). O. Médéa	42	22
2). JSM Skikda	39	22
3). WA Tlemcen	36	22
4). RC Arbaâ	35	22
5). RC Relizane	33	22
→). MC El Eulma	33	22
7). ASM Oran	32	22
→). AS Khroub	32	22
9). USM Annaba	29	22
10). MC Saïda	28	22
11). DRB Tadjenanet	27	22
12). A. Boussaâda	26	22
→). OM Arzew	26	22
14). JSM Béjaïa	24	22
15). USM El-Harrach	22	22
→). MO Béjaïa	22	22

NB : tous les matchs se joueront à huis clos en raison du coronavirus.

COUPE D'ALGÉRIE (INCIDENTS DU MATCH CABBA-ESS) : La FAF prendra "des sanctions sévères"

La Fédération algérienne de football (FAF) s'est engagée jeudi à prendre "des sanctions sévères", suite aux incidents et actes de vandalisme, survenus mardi à l'issue du derby des Hauts-Plateaux CABBA Arreridj-ES Sétif (1-1), comptant pour les quarts de finale (aller) de la Coupe d'Algérie.

"Le supporterisme ne peut être en aucun cas confondu avec l'hooliganisme et la violence urbaine, et la FAF prendra des sanctions sévères une fois réceptionnés les différents rapports des officiels et des services de sécurité concernés", a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel.

Cette affiche des quarts de finale a été marquée par des actes de violence et de vandalisme à l'issue de la partie, où plusieurs voitures stationnées aux abords du stade, ont été saccagées et plusieurs personnes ont été arrêtées par la police. "Le président de la FAF et les membres du Bureau fédéral, condamnent avec vigueur les incidents et les actes de vandalisme de biens publics et privés qui ont



été commis par de pseudo supporters à l'intérieur et à l'extérieur du stade du 20-août 1955 de Bordj Bou-Arredj", ajoute la FAF. La pelouse synthétique du stade du 20-août 1955 de Bordj a été sérieusement endommagée, ce qui devrait pousser le CABBA à délocaliser ses prochaines rencontres à domicile dans une autre enceinte sportive.

"L'image hideosse de la violence s'est malheureusement exprimée de nouveau dans un stade de football avec comme conséquence la dégradation d'équipements et d'installations de l'enceinte du 20-août 1955, qui ont coûté de lourds investissements au trésor public, mais également l'endommagement de véhicules appartenant à des

particuliers, sans compter les blessés parmi les supporters", regrette la FAF, qui déplore "ce déchainement de haine et de rancœur entre les galeries de deux formations voisines qui, pourtant tout doit les réunir pour faire d'un match de football une véritable fête quel que soit le résultat de cette confrontation sportive".

Dossier ouvert, Nabil Kouki suspendu jusqu'à son audition

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), qui s'est réunie jeudi pour traiter les affaires des rencontres des quarts de finale de la Coupe d'Algérie, a laissé le dossier du match CA Bordj Bou Arreridj-ES Sétif (1-1) ouvert pour absence des rapports des officiels, a indiqué la LFP.

Selon la même source, l'entraîneur de l'ES Sétif, Nabil Kouki, est suspendu jusqu'à son audition lors de la séance de lundi à 11h00.

Pour sa part, le capitaine de l'ESS, Amir Karaoui, a écopé d'un (1)

match de suspension et d'une amende de 30.000 DA pour contestation de décision.

Cette affiche des quarts de finale de la Coupe d'Algérie avait été marquée par des actes de violence et de vandalisme à l'issue de la partie, plusieurs voitures stationnées aux abords du stade ayant été saccagées et 29 personnes arrêtées par la police.

La Fédération algérienne de football (FAF) s'est engagée jeudi à prendre "des sanctions sévères" suite à ces incidents.

La pelouse synthétique du stade

du 20-Août-1955 de Bordj a été sérieusement endommagée, ce qui pourrait pousser le CABBA à délocaliser ses prochaines rencontres à domicile dans une autre enceinte sportive.

Mercredi, le ministère de la Jeunesse et des Sports avait condamné "fermement" ces incidents et a réaffirmé son engagement "résolu" à poursuivre la lutte implacable contre ce fléau, en coordination avec les instances sportives et les autorités concernées pour mettre un terme définitif à la violence dans les enceintes sportives.

LIGUE 2 / WA TLEMCCEN :

15 millions DA attribués par la wilaya

Le WA Tlemcen a bénéficié d'une aide financière de l'ordre de 15 millions DA attribuée par les autorités de la wilaya en guise de motivation aux joueurs qui luttent pour la montée du club en Ligue 1 de football, a-t-on appris jeudi de son président. "La bonne nouvelle a été annoncée par le wali aux joueurs en marge de la visite de courtoisie qu'il leur a rendue mercredi à l'entraînement, profitant de l'occasion pour les motiver à redoubler d'efforts afin d'atteindre l'objectif assigné", a déclaré à l'APS, Nacereddine Souleyman.

La formation des "Zianides", dont les joueurs ne sont pas payés depuis six mois selon leur entraîneur Aziz Abbes, vient de vivre une semaine tumultueuse après la nou-

velle défaite concédée en déplacement, cette fois-ci sur le terrain du MC Saïda (2-1), et qui a suscité la colère des supporters dont certains se sont accrochés avec leurs protégés et ont saccagé le bus de l'équipe sur le chemin du retour. Cette attitude a fait réagir les joueurs qui ont boycotté l'entraînement en début de semaine en signe de protestation, alors que l'entraîneur Aziz Abbes a failli être démis de ses fonctions.

"Tout est rentré dans l'ordre. Nous avons tenu une réunion avec l'entraîneur au terme de laquelle nous lui avons renouvelé notre confiance, mais nous lui avons exigé de rectifier le tir dans les meilleurs délais et saisir cette opportunité qui se présente devant nous

pour accéder en Ligue 1", a encore précisé le patron du WAT, dont l'équipe accueillera samedi un concurrent direct dans la course à la montée, en l'occurrence le RC Arbaâ, pour le compte de la 24e journée. "C'est ce genre de confrontations qu'on ne devra pas rater. La partie s'annonce difficile, les joueurs en sont conscients et sont déterminés à renouer avec la victoire, surtout que la visite du wali leur a fait beaucoup de bien sur le plan moral", a-t-il poursuivi. Ayant raté l'accession en Ligue 1 lors de la dernière journée de la saison passée, le WAT ne voudrait pas revivre le même scénario cette fois-ci encore. Cependant, son parcours depuis le début de la phase retour a plongé sa galerie dans le

doute. En effet, de 21 points possibles, les "Bleu et Blanc" n'ont en glané que 7 de deux victoires et un nul à domicile face au leader, l'Olympique Médéa, soit la seule contre-performance de l'équipe sur son terrain du stade Akid-Lotfi depuis l'entame de cette saison.

Les quatre autres matchs de cette deuxième manche du championnat se sont tous soldés par des défaites loin de Tlemcen. La formation des "Zianides" paye déjà le prix de la régression de ses résultats depuis le début de la seconde manche de la saison en reculant à la troisième place au classement, ne devant que de trois unités le cinquième, sachant que les quatre premiers accèderont en fin de saison en Ligue 1.

Totti n'exclut pas un retour à la Roma

Francesco Totti vient de faire savoir qu'il pourrait réintégrer la direction de l'AS Roma s'il parvenait à s'entendre avec ses décideurs. Francesco Totti n'est plus membre de la direction de l'AS Roma depuis un an maintenant. Depuis cette fameuse réunion de juin 2019 qui a marqué la fin des relations avec le club et la direction. L'ancien capitaine des Giallorossi n'a jamais eu de bonnes relations avec Pallotta et ses disciples.



Simeone encense le grand Oblak !

Mercredi, l'Atletico Madrid a éliminé Liverpool (1-0, 3-2 a.p.) à l'occasion des 8es de finale de la Ligue des Champions. Sous pression dans le jeu, les Colchoneros ont été sauvés à plusieurs reprises par leur gardien Jan Oblak (27 ans, 8 matchs en LdC cette saison). Et l'entraîneur madrilène Diego Simeone a tenu à rendre hommage à son portier.

"Sur toutes les situations, les attaquants de Liverpool ont eu du mal à tirer. Oblak est le meilleur gardien du monde, il n'y a aucun doute. Messi résout les problèmes offensivement, mais le grand Oblak le fait dans la cage, et cette équipe pousse Oblak à utiliser son potentiel", a admiré le technicien argentin devant les médias.

Comme souvent, Oblak a été le sauveur de l'Atletico !

VINIcius JR : «J'AI PRÉFÉRÉ JOUER POUR LE MEILLEUR CLUB DU MONDE»

Vinicius Junior effectue un exercice encourageant depuis le mois de janvier. En entretien, l'ailier brésilien explique pourquoi il a préféré signer au Real Madrid plutôt qu'au Barça.

Vinicius Junior commence à répondre aux attentes placées sur lui. Contre le FC Barcelone, l'ailier brésilien a rayonné avec un buteur important à l'heure de jeu dans ce Clásico (2-0). Alors comme contre le Betis Séville (2-1), le jeune attaquant peut être aussi frustrant par son manque de réalisme dans les derniers mètres adverses. Pourtant, Zinédine Zidane croit en lui et apprécie vraiment ses prestations en match. En entretien avec FourTwo, l'international de la Seleção explique qu'au moment de quitter le Brésil, deux offres étaient sur la table provenant des deux rivaux ibériques. Dans cette interview, il explique avoir le choix entre l'entraîneur français et Ernesto Valverde. "C'était juste après le championnat sud-américain U17 en 2017 au Chili. Il y avait déjà des rumeurs dans la presse au sujet de l'intérêt du Real et de Barcelone, mais je n'y croyais pas. Pourtant, ils étaient réels : le club a mis une offre et le Barça aussi sur la table. Je n'avais que trois jours pour prendre ma décision. J'ai toujours voulu jouer pour le meilleur club du monde, c'est pour ça que j'ai choisi le Real. Lorsque mes parents ont visité les locaux des deux clubs, il n'y avait plus de doutes. C'était le meilleur projet pour moi et j'ai signé tout de suite", explique le virevoltant technicien. Au final, Junior semble heureux de sa situation.



La blague douteuse de Diego Costa

Après la qualification de l'Atletico Madrid face à Liverpool (1-0, 3-2 a.p.) mercredi pour les quarts de finale de la Ligue des Champions, l'attaquant madrilène Diego Costa (31 ans, 6 matchs en LdC cette saison), dans l'euphorie de cet exploit, était visiblement déconnecté de la réalité. Alors que l'épidémie du coronavirus se propage dans le monde, l'international espagnol a réalisé une blague douteuse en toussant vers les journalistes au moment de passer en zone mixte. Une attitude assez honteuse.

MARCOS LLORENTE DÉVOILE LE SECRET DE L'EXPLOIT MADRILÈNE

L'Atletico Madrid s'est imposé hier soir à Anfield, 3 buts à 2, décrochant

ainsi son billet pour les quarts de finale de la Ligue des Champions. Un succès que Marcos Llorente attribue à l'abnégation sans failles de son équipe.

"C'est un succès acquis à la sauce Simeone. En renversant le champion d'Europe en titre sur sa pelouse d'Anfield, l'Atletico Madrid a une nouvelle fois démontré l'efficacité des préceptes défensifs et combatifs du "Cholo". "Nous ne savons pas où est notre limite en ce qui concerne la souffrance. Nous avons tous défendu jusqu'à la mort et lorsqu'une équipe se donne à ce point, des choses comme ça se produisent", a déclaré le double buteur du soir Marcos Llorente.

Solskjaer : «Je pense être l'homme de la situation»

Invaincu depuis 11 matches toutes compétitions confondues, Ole Gunnar Solskjaer estime qu'il est celui qui peut remettre Manchester United tout en haut de la Premier League sur le long terme.

SAHARA OCCIDENTAL L'Algérie appelle le HCR à tenir compte du nombre réel des réfugiés sahraouis

L'Algérie a appelé le Haut-Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés à tenir compte du nombre réel des réfugiés sahraouis conformément au rapport officiel publié par des agences onusiennes en mars 2018. Lors des travaux de la 77^{ème} réunion du Comité Permanent du Haut-Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés (HCR) à Genève, l'Algérie a fait part, mardi, de ses préoccupations devant la persistance des conflits dans la région du Moyen Orient et d'Afrique du Nord, entraînant des millions de déplacements forcés notamment en Libye, en Syrie, en Irak et au Yémen.

Tout en interpellant la communauté internationale sur cette situation alarmante, l'Ambassadeur représentant de l'Algérie à Genève, Rachid Belbaki, a rappelé les efforts de l'Algérie, notamment dans son voisinage immédiat, pour favoriser le traitement des causes profondes de ces crises humanitaires à travers le règlement pacifique des conflits et la recherche de solutions durables.

Il a également mis en avant les efforts de l'Algérie pour assurer assistance et protection aux réfugiés qui se trouvent sur son sol, conformément aux traditions séculaires d'hospitalité et de solidarité de l'Algérie.

S'agissant du cas des réfugiés sahraouis, l'Algérie a appelé le HCR et les donateurs à tenir compte du nombre réel de cette population, estimé à 173 600 personnes dans le rapport officiel publié par des agences onusiennes en mars 2018, afin d'assurer une assistance humanitaire en adéquation avec les besoins réels de ces réfugiés. L'Algérie a invité les donateurs à poursuivre leurs visites dans les camps de réfugiés sahraouis pour être les témoins oculaires des conclusions de ce rapport. Basé à Genève, le HCR est une agence des Nations Unies ayant pour mandat de protéger les réfugiés et trouver des solutions durables à leurs problèmes. Cette réunion du Comité Permanent du HCR est principalement consacrée à l'examen des activités et des programmes du HCR dans les différentes régions du monde : Afrique, Europe, Amériques, Asie, Moyen Orient et Afrique du Nord.

PRÉSIDENTE

Le Président de la République reçoit le ministre français des Affaires étrangères

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu, jeudi au siège de la Présidence de la République, le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean Yves Le Drian, en visite à Alger dans le cadre de la réunion du Comité mixte économique franco-algérien (COMEFA), indique un communiqué de la Présidence de la République.



Les deux parties ont passé en revue «les volets de coopération bilatérale et les voies et moyens de l'impulser, notamment pour les petites et moyennes entreprises et les start-up».

Elles ont, également, procédé à un échange de «vues sur la situation en Libye et au Sahel» et souligné la nécessité

d'approfondir la concertation en vue d'accélérer l'instauration de la paix et de la sécurité de manière durable dans la région».

Le Drian : un Comité interministériel algéro-français de haut niveau en juillet

Un Comité interministériel algéro-français de haut niveau se tiendra en juillet prochain, a indiqué jeudi à Alger le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian. «Nous avons évoqué l'ensemble des questions de partenariat que ce soit sur les questions mémorielles ou sur le calendrier à venir puisque nous tiendrons en début du mois de juillet avec les Premiers ministres des deux pays un comité interministériel de haut niveau qui permettra de faire le point sur l'ensemble de nos partenariats et sur les questions culturelles, universitaires, de formation et de jeunesse», a précisé M. Le Drian à la presse à l'issue d'une audience que lui a accordée le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Rappelant qu'il a tenu au cours de la journée «plusieurs réunions» avec le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum sur «tous les sujets de partenariat entre l'Algérie et la

France», le ministre français a indiqué que sa visite à Alger était «une étape dans cette dynamique nouvelle entre nos deux pays», celle de faire de la relation bilatérale «un partenariat extrême». «Nous avons eu aujourd'hui une réunion sur l'ensemble des enjeux économiques», a ajouté M. Le Drian, estimant que le partenariat économique entre l'Algérie et la France «retrouve de la vigueur d'autant plus que le plan d'action du gouvernement (algérien) permet des nouvelles ouvertures et une relation encore plus positive dans le domaine économique entre nos deux pays». Concernant les questions internationales, particulièrement les situations en Libye et au Sahel, qu'il a qualifiées de «grandes situations conflictuelles», le chef de la diplomatie française a rappelé que l'Algérie et la France «continuent d'agir ensemble et que leurs positions sont très proches avec la volonté d'établir la paix dans ces régions».

RECENSEMENT :

Beldjoud préside la réunion du Comité national

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud a présidé la réunion du Comité national du recensement général de la population et de l'habitat (RCPH-2020), en sa qualité de président dudit comité, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère. «Lors de cette réunion qui s'inscrit dans le cadre des préparatifs techniques et opérationnels de ce rendez-vous national, il a été procédé de la validation du questionnaire du recensement général, et ce, après enrichissement et actualisation

de son contenu, en fonction des préoccupations des différents secteurs concernés, en vue de prendre en charge certains nouveaux indicateurs de recensement, adaptés aux priorités des Pouvoirs publics et au plan d'action des différents secteurs, et ce, après son adoption par le Premier ministre», a précisé la même source. Il a été question également «de l'évaluation périodique des contributions des différents départements ministériels ainsi que du progrès réalisé dans les préparatifs liés au recensement général», a ajouté la même source. Au plan logistique,

le ministre a pris connaissance «des préparatifs matériels et humains nécessaires à la réussite de cette opération, notamment ce qui concerne les marchés publics et la répartition du matériel roulant, conformément au principe de rationalisation des dépenses, ordonné par le Président de la République, outre les aspects relatifs à l'encadrement humain de l'opération». Dans ce cadre, M. Beldjoud a insisté, dans son intervention, sur la nécessité «de la mobilisation de tous les moyens et de l'accompagnement de l'opération par des encadreurs quali-

fiés, tout en accélérant les préparatifs, outre le suivi périodique de l'avancement de l'opération au niveau local, sous la supervision des walis et la coordination continue avec les différents opérateurs et partenaires», a conclu le communiqué.

AFRIQUE DU SUD Rejet de l'appel de l'ex-président Zuma qui tente d'éviter un procès

La Cour suprême d'appel sud-africaine a rejeté hier le recours de l'ancien président Jacob Zuma qui tentait d'éviter un procès pour corruption dans une vieille affaire d'armement. Jacob Zuma, qui était au pouvoir de 2009 à 2018, est accusé d'avoir touché 4 millions de rands - environ 216.000 euros au cours actuel - de pots-de-vin de la société française Thales, dans le cadre d'un énorme

contrat de 51 milliards de rands (environ 275 milliards d'euros) attribué en 1999. A l'époque, il était vice-président de l'Afrique du Sud. L'ancien chef de l'Etat a récemment saisi la Cour suprême d'appel après le refus de la Haute Cour de Pietermaritzburg (nord-est) d'annuler les poursuites le visant dans ce dossier. Mais son recours «a été rejeté», selon le bref jugement rendu vendredi par la

Cour suprême d'appel. Jacob Zuma a encore la possibilité de faire appel auprès de la Cour constitutionnelle, plus haute juridiction du pays. Ses avocats n'ont pas, dans l'immédiat, fait part de leur décision. L'ancien président sud-africain a été poussé à la démission de la présidence sud-africaine en février 2018, après une série de scandales de corruption le visant.

ALGÉRIE-FRANCE: MM. Boukadoum et Le Drian président la 6^e session du COMEFA à Alger

La 6^e session du Comité mixte algéro-français de coopération économique (COMEFA) a tenu ses travaux jeudi à Alger, sous la coprésidence du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, et du ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian. Cette réunion a été l'occasion de faire le point sur l'ensemble des dossiers concernant la coopération économique et commerciale liant les deux pays, notamment les projets de partenariats bilatéraux dans le domaine des finances et de l'investissement, l'industrie automobile, l'industrie pharmaceutique, l'agriculture et l'agroalimentaire ou encore les secteurs des nouvelles technologies et du tou-

risme. Cette session a permis aussi de mettre en perspective les projets d'accords à l'ordre du jour de la 5^{ème} session du Comité intergouvernemental de Haut niveau algéro-français (CIHN), conformément à l'agenda politique convenu entre l'Algérie et la France pour le premier semestre de l'année en cours. En marge de cette réunion, les deux chefs de la diplomatie ont échangé sur les questions régionales et internationales de l'heure, notamment le dossier libyen, la question du Sahara occidental, la situation au Sahel et au Mali et les derniers développements au Moyen-Orient, ainsi que sur la situation sanitaire mondiale et la réaction internationale face au virus Corona.

Anniversaire



Chère sœur Sarah Guerid, puisse Dieu te combler de bonheur, santé et réussite dans ta vie, à l'occasion de ton anniversaire. Mounem se joint à ton frère Yassine pour ces vœux du fond du cœur en ce 14 mars 2020.